ULTIMA
Literie
Articles de cuisine
Parures de fenêtre
BAS PRIX JOUR APRÈS JOUR
Lits et matelas
Tapisserie
Choix de cadeaux
ST-LÉONARD 8705 boul. Métropolitain Est
WEST-ISLAND 8705 boul. des Sources
N-2273-721

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

GREICHE & SCAFF
OPTOMÉTRISTES
336-4444
2 POUR 1
AU COMPLET MONTURES ET LENTILLES SUR NOS GRANDES MARQUES EXCLUSIVES

• MONTRÉAL, SAMEDI 4 MARS 1995 111e ANNÉE Nº 132 194 PAGES, 14 CAHIERS
Miami : 2 $ US
Îles-de-la-Madeleine : 2 $
1,50 $ Taxes en sus

## Météo

*Ensoleillé avec quelques nuages*
***max -1 / min -8***
page D 20

## Cinéma



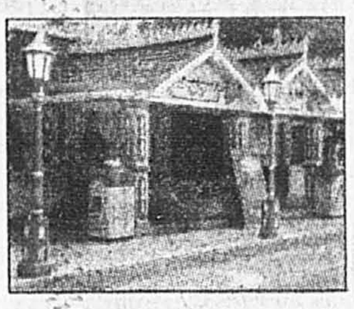
*Outbreak: un premier film d'action pour Dustin Hoffman*
page C1

## Spectacles



*Tango passion*
page D1

## Vacances



*Saint-Martin: fini l'exotisme!*
page I1

## Index


| | |
|---|---|
| Annonces classées | |
| - immobilier | E1 à E8 |
| - marchandises | E8 |
| - emplois | E8 à E10 et G8 à G10 |
| - automobiles | G10 et G11 |
| - propositions d'affaires | F2 |
| Arts et spectacles | |
| - informations | cahiers C et D |
| - ciné-horaires | C4 |
| - télé-horaires | D2 |
| - télévision | D3 |
| Avis | A25 et C11 |
| Bridge — Timbres — Échecs | J5 |
| Carrières-professions | cahiers I,J |
| Décès | C10 |
| Économie | F1 à F8 |
| Encans | G12 |
| Êtes-vous observateur? | E2 |
| Feuilleton | J6 |
| Habitat | cahier K |
| Horoscope | J6 |
| Jardiner | K10 |
| Le monde | 24, 25, 27, 29 et 30 |
| Loteries | D20 |
| Maisons d'enseig. | A26 et A27 |
| Mots croisés | E6 et J6 |
| «Mot mystère» | E4 |
| Restaurants | D18 |
| Vacances/voyage | cahier H |
| Vins | D19 |
| Sports | |
| - Chasse et pêche | G6 |


# La «mangeuse de chair» emporte une mère et sa fille à St-Hubert

## *C'est la première fois que la bactérie tue deux personnes de la même famille*

YANN PINEAU et CAROLE THIBODEAU

L'infection invasive au streptocoque du groupe A, communément appelé «bactérie mangeuse de chair», a fait deux nouvelles victimes ces derniers jours dans la région montréalaise. Carmen Labre, de Saint-Hubert, est décédée hier à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont de Montréal, vingt-quatre heures seulement après son admission pour une pneumonie fulminante. Sa fille, Sylvie, 35 ans, également de Saint-Hubert, était morte le 23 février à l'hôpital Charles-Lemoyne de Greenfield Park dans des circonstances semblables.

À une semaine d'intervalle, la bactérie a attaqué les poumons des deux femmes à une vitesse fulgurante et les médecins n'ont pu, malgré leurs efforts, sauver la vie des deux malheureuses. Outre son époux, Sylvie Labre laisse dans le deuil ses trois enfants: Mickaël, Jonathan et Sabrina, de même que son père Roger, son frère François et sa belle-famille.

Selon le docteur Donald Low, qui fait des recherches sur le streptocoque A fulminant depuis des années au département de microbiologie de l'hôpital Mont-Sinaï de Toronto, c'est la première fois que la bactérie mangeuse de chair tue deux personnes de la même famille.

«Nous avons une présomption de contagion, a déclaré le docteur Luc Boileau, directeur de la

VOIR MANGEUSE EN A 2

# Un nouvel exode des anglophones: le Bloc n'en croit rien

JOEL BELLAVANCE
*de la Presse Canadienne*

*OTTAWA*

Le Bloc québécois minimise l'importance d'un sondage publié dans la revue L'Actualité selon lequel un Oui au référendum sur la souveraineté provoquerait l'exode massif d'anglophones, et même de francophones, du Québec.

«Je pense que les gens qui voulaient quitter le Québec l'ont fait dans les années 1970 à l'époque du gouvernement de René Lévesque. Je n'accorde aucune crédibilité à ces données», a déclaré le député bloquiste Richard Bélisle de La Prairie à la Presse Canadienne.

Selon ce sondage mené par la firme CROP pour le compte de L'Actualité, 11 pour cent des personnes interrogées estiment «très possible» qu'ils quittent le Québec advenant l'indépendance, tandis que 12 pour cent jugent «assez possible» qu'ils fassent leurs valises.

En répartissant au prorata de la population le nombre de ceux qui envisagent partir (59 pour cent sont des non-francophones et 15 pour cent des francophones, la revue estime que jusqu'à 639 000 francophones et 528 000 anglophones ou allophones pourraient ainsi quitter le Québec.

Ces chiffres tombent à 225 000 francophones et 322 000 anglophones si l'on tient compte seulement des personnes qui affirment que leur départ est «très possible».

«Un nouvel exode n'est donc pas impossible au lendemain de la sécession», écrit L'Actualité en expliquant le sondage qui a été mené auprès de 624 personnes entre le 5 et le 9 janvier, et dont la marge d'erreur est de 3,9 pour cent, 19 fois sur 20.

«Je suis très surpris des résultats de ce sondage. Au contraire,

VOIR EXODE EN A 2

## MIGNON PETIT VISITEUR



PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

**Le petit phoque qui nage depuis trois jours dans le bief de l'écluse de Saint-Lambert est assuré de trouver du poisson, mais pourrait souffrir d'un séjour prolongé en eau douce.**

# Un phoque dans l'écluse de St-Lambert

LUCIE CÔTÉ

Depuis au moins trois jours, un adorable jeune phoque commun nage dans le bief de l'écluse de Saint-Lambert.

Sa présence avait déjà été signalée à deux reprises dans les parages, il y a trois semaines d'abord, puis encore la semaine dernière.

De pareilles visites, remarquées et appréciées, se produisent chaque année aux abords de Montréal. «Il y a toujours quatre ou cinq phoques qui viennent, en suivant par exemple un banc de poissons. Ils se séparent alors du troupeau et entrent dans nos eaux», souligne André Malouf, directeur des opérations du Centre du Fonds d'action pour les animaux urbains.

Le petit phoque ne manque pas de nourriture, les poissons refluant constamment dans le bief, mais son organisme habitué à la salinité de la mer pourrait être affecté par l'eau douce.

La glace est un autre des dangers qui guettent le phoque solitaire. «L'eau est complètement gelée après le pont Victoria. Le phoque peut nager sous l'eau une vingtaine de minutes. S'il remonte trop loin, il restera prisonnier sous la glace», craint André Malouf.

«On espère qu'il restera près du rivage, où il y a de la place pour respirer», ajoute-t-il.

Avec l'accord de Pêches et Océans Canada qui a sollicité

VOIR MARIN EN A 2

# Brutalité et sadisme à la prison Tanguay

## *Deux rapports blâment l'ancienne direction*

ANDRÉ NOËL

Des femmes détenues à la prison Tanguay, à Montréal, ont dû subir des «actes de brutalité sans égard aux directives d'intervention», affirme un rapport confidentiel du ministère de la Sécurité publique daté de février 1994.

«Il est également arrivé que l'accompagnement forcé aux cellules s'est réalisé par l'emploi d'une force excessive que certains n'ont pas hésité à qualifier de brutale et empreinte d'un certain sadisme», ajoute le comité qui a rédigé le rapport.

Les faits rapportés ne sont pas sans rappeler les scènes de brutalité tournées par un vidéaste amateur à la prison de Kingston, en Ontario. Mais ce portrait sombre de la plus grande prison pour femmes au Québec se serait sensiblement amélioré, a affirmé Simon Lacroix, attaché de presse du ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard.

«Il n'y a plus ce climat de violence... il n'y a plus ces choses qui nous inquiétaient au plus haut point, a assuré M. Lacroix, au cours d'un entretien, hier. Néanmoins, dans une prison, il y a toujours une tension.»

La prison Tanguay, située boulevard Henri-Bourassa, compte 150 cellules mais peut recevoir jusqu'à 250 détenues, pour des délits de toutes sortes y compris des meurtres. (Certaines femmes doivent toujours dormir, pour quelques nuits, sur des petits matelas posés à même le sol, dans une salle commune.)

Une première enquête a été faite en octobre 1993. Le ministère avait alors eu vent d'actes de brutalité et de scènes dégradantes. Mais l'enquête a été très difficile à mener, notamment en raison de l'obstruction de certains cadres et gardiens.

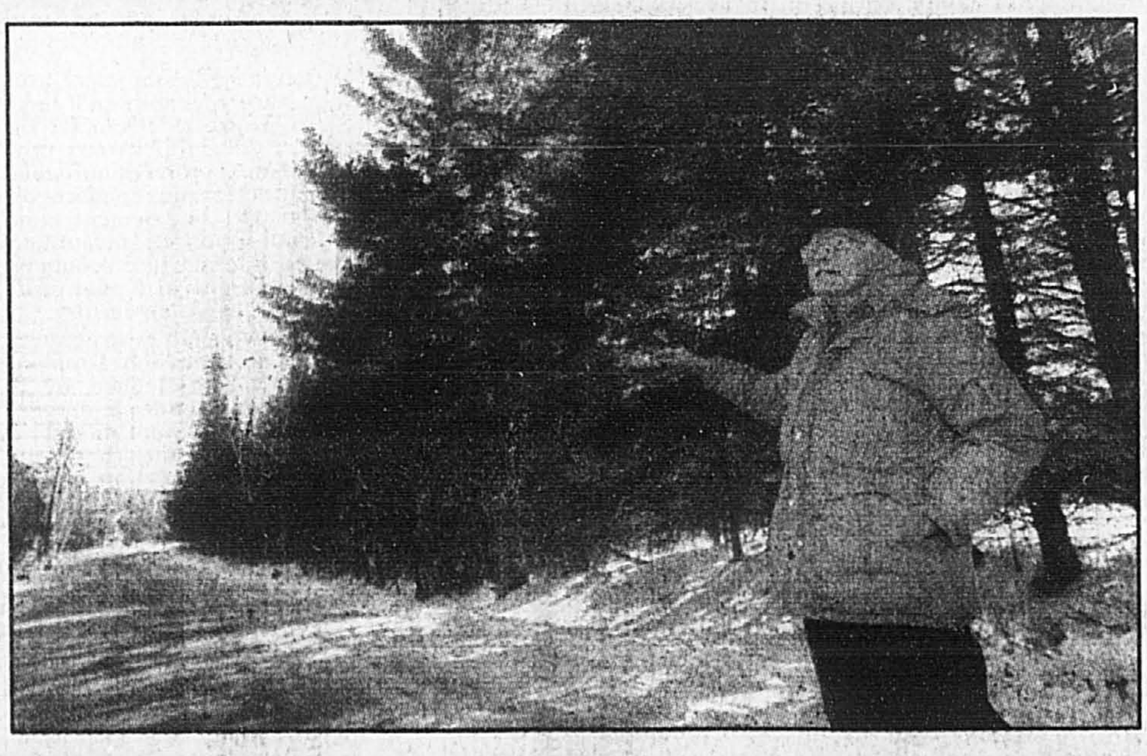
La grande majorité des 70 personnes incarcérées rencontrées par le comité avaient nommé systématiquement certains membres du personnel «pour utilisation intempestive et abusive de la force, menaces, manque de respect, injures, attitudes dominatrices». D'autres membres du personnel avaient été nommés pour «antilesbianisme, séduction, attitudes au niveau sexuel, voyeurisme, manque de respect», etc.

Les auteurs concluaient: «Le système carcéral à Tanguay nous apparaît plus coercitif que nécessaire. Le recours fréquent à la force physique lors de la mise au cachot; l'utilisation de menottes, de

VOIR TANGUAY EN A 2

# Les arbres de Frédéric Back ou la route de M. le maire?

## *La décision d'exproprier une lisière de terrain du célèbre «planteur d'arbres» crée une controverse à Huberdeau*



**Le réalisateur Frédéric Back montre les arbres que le village veut couper le long de la route.**

PHOTO LUC SIMON PERREAULT, *La Presse*

DENIS ARCAND

Le maire du village de Huberdeau, dans les Laurentides, trouve que l'homme qui plantait des arbres coupe les coins ronds.

Frédéric Bach rétorque qu'il ne comprend pas pourquoi toute subvention à l'amélioration des routes sert toujours à couper des arbres, jamais à en planter.

«M. Back dit n'importe quoi», a déclaré hier le maire François Miller, qui s'est dit assez indifférent devant la controverse déclenchée par la décision de son administration d'exproprier une lisière de trois mètres du terrain de son plus célèbre citoyen. La ville veut éloigner la petite route de la rivière Rouge, qui coule 15 m plus bas. Elle a donc demandé un peu de terrain aux 69 propriétaires riverains. Selon la municipalité, seul M. Back — à qui on a demandé une bande de 3,43 m de terrain — s'y est opposé.

D'où la controverse à Huberdeau, la deuxième localité en deux jours — après Saint-Hilaire — à vouloir couper des arbres sur le bord d'une route riveraine.

«Je pense que M. Back donne un show», a-t-il dit au sujet du gagnant d'un Oscar pour le film d'animation *L'homme qui plantait des arbres*. Le problème, ici, c'est que M. Back habite devant une rivière qui gruge la route.»

M. Back et son épouse affirment que la ville n'a pas tenu compte du compromis qu'ils avaient soumis: «Nous sommes prêts à céder jusqu'à 4,88 m de terrain, là où la route est noyée à chaque printemps», a déclaré M. Back en montrant sur un plan une partie

VOIR ARBRES EN A 2

Interac
portes & fenêtres VERDUN ltée
Payez et emportez!
PORTES D'ACIER STANLEY
GARANTIE 5 ANS
Avec seuil RE-PLAST GARANTIE À VIE
PORTE PEINTE AVEC CADRE EN PIN 1½"
Modèle B-01, 34" CADRE 1 1/4" — Peinturée blanche 179$
Modèle B-03, 34" avec moustiquaire CADRE 1 1/4" — Peinturée blanche 263,50$
Modèle B-06, 34" CADRE 1 1/4" — Peinturée blanche 269$
Modèle BS-37, 34" TRIPLE VIT./LAITON CADRE 1 1/4" — Peinturée blanche 349$
Sur apprêt
Heures d'ouverture:
Lundi au vendredi : de 8 h 30 à 17 h 30
Samedi: de 8 h 30 à midi
VERDUN 3032, boul. LaSalle (près Atwater) 769-1725
MONTRÉAL 2269, St-Clément (près Viau) 255-6868
LAVAL 4525, boul. Samson près aut. 13, (Chomedey) 681-1547
RIVE-SUD 139, boul. Laurier rte 116, (St-Basile) 653-2265
S2203930

## Demain dans *La Presse*



Santé

### La spiruline

■ Spiruline, un mot de plus en plus populaire dans le milieu de l'alimentation naturelle et qui intéresse tous ceux qui se préoccupent de leur santé. Mais qu'est-ce au juste et que peut nous apporter cet aliment naturel élaboré à partir d'une micro-algue? Notre journaliste Jacques Gagnon s'est rendu à Hawaii pour en apprendre davantage. Comment la cultive-t-on, comment la consommer, qu'en pense la diététiste Louise Lambert-Lagacé? Autant de sujets à lire demain dans le cahier SANTÉ.

## CFP Distribution s'excuse auprès de *La Presse* et de Pierre Côté

■ Lundi soir 13 février, à l'arrivée à l'aéroport de Mirabel de l'artiste Vanessa Paradis pour le lancement du film *Elisa*, un malheureux incident s'est produit alors que le photographe de *La Presse*, Pierre Côté, a tenté de photographier Mme Paradis. Celle-ci était alors accompagnée de M. Didier Pain, son gérant, et d'un garde du corps.

La pellicule de l'appareil de M. Côté a été arrachée et son flash a été brisé.

Le photographe avait été assigné pour exercer son travail professionnel. Par contre, l'artiste, à sa descente d'avion, désirait avoir quelques heures de vie privée.

CFP Distribution,la maison de distribution du film *Elisa*, qui avait pris charge de la visite de Vanessa Paradis à Montréal, s'excuse auprès de *La Presse* et du photographe Pierre Côté pour le geste posé à son endroit.

**Question du jour**

Le service InfoBref Bell

*Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour:*

**À votre avis, Jacques Demers est-il responsable des problèmes du Canadien?**

Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-Bell

Bell — La Presse

*Approuvez-vous la fermeture du quartier général de l'armée de terre à Saint-Hubert ? À cette question posée jeudi et hier, les intervenants étaient partagés: 50 p. cent ont répondu oui, 50 p. cent ont dit non.*

**La quotidienne** — Tirage d'hier

à trois chiffres 510

à quatre chiffres 8797


| | | | |
|---|---|---|---|
| ABONNEMENT | 285-6911 | ANNONCES CLASSÉES | |
| Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30 | | lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 | 285-7111 |
| RÉDACTION | 285-7070 | Décès, remerciements | 285-6816 |
| PROMOTION | 285-7100 | GRANDES ANNONCES | |
| COMPTABILITÉ | | Détaillants | 285-7202 |
| Grandes annonces | 285-6892 | National, Télé+ | 285-7306 |
| Annonces classées | 285-6900 | Vacances, Voyages | 285-7265 |
| | | Carrières et professions, nominations | 285-7320 |

La Presse

*LA PRESSE* est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272


09-6

CODE DU JOUR — SAMEDI 4 MARS 1995

## *Suite de la Une*

### MANGEUSE

**La «mangeuse de chair» emporte une mère et sa fille à St-Hubert**

Santé publique de la Montérégie. Toutefois, nous ne saurons si les bactéries trouvées chez la mère et chez la fille sont de même nature qu'après avoir reçu les résultats de tests, la semaine prochaine.»

Selon le Dr Boileau, il ne s'agit que de vérifier si Sylvie Labre a pu transmettre le streptocoque A à sa mère. Il ne s'agit évidemment pas d'une épidémie.

«Par mesure de sécurité, nous avons pris les mesures médicales appropriées auprès des proches des deux femmes», a précisé le Dr Boileau qui dit également que le taux de mortalité chez les gens qui sont frappés par le streptocoque A sous sa forme invasive est d'au moins 50 pour cent.

Le streptocoque A est une bactérie largement répandue dans la population (une personne sur dix ou sur vingt est porteuse), mais il demeure la plupart du temps inoffensif. Présent dans la gorge, il peut être à l'origine de pharyngites ou de laryngites.

Plusieurs groupes d'experts siègent actuellement au Québec, en Ontario, aux États-Unis et ailleurs dans le monde pour étudier le streptocoque A sous sa forme fulminante, quand la bactérie émet des toxines qui la rendent dangereuse pour la vie humaine.

Au ministère de la Santé et des Services sociaux, on indiquait hier que le groupe d'experts québécois devrait remettre des recommandations dans quelques semaines. Il s'agit essentiellement de déterminer s'il faut faire de la bactérie mangeuse de chair une maladie à déclaration obligatoire. Cette mesure permettrait de mieux suivre l'évolution de la maladie. Les experts étudient également les meilleurs méthodes à adopter pour protéger les proches des personnes atteintes.

D'après le Dr Donald Low, il est difficile d'établir des mesures de prévention pour les proches. «Nous essayons de le faire en Ontario, comme au Québec et aux États-Unis, dit-il. À ce stade, il me paraît justifié de donner un antibiotique, la céphalosporine, aux personnes qui vivent sous le même toit que la personne atteinte. On recommande également de ne pas entrer en contact avec les liquides corporels de cette personne.»

Les derniers résultats de recherche obtenus par le Dr Low et son équipe montrent qu'une victime a trois chances sur mille de transmettre la maladie à ceux qui sont en contact avec elle plus de quatre heures par jour. Cette statistique est cependant peu précise et le nombre relativement faible de personnes atteintes ne permet pas de mieux définir le risque de contagion. «Chose certaine, le risque est moins grand que dans le cas du méningocoque», affirme le Dr Low.

«Nous avons deux exemples de victimes de l'infection sévère au streptocoque A vivant sous le même toit sur les 300 cas de notre étude prospective de deux ans, explique le microbiologiste. Dans les deux cas, celui qui contracte la maladie le deuxième est beaucoup moins malade que le premier. Il a une infection importante, mais pas forcément mortelle. L'histoire de cette semaine est la première, à ma connaissance, à faire mourir deux victimes de la même famille.»

Le Dr Low entretient des contacts avec le groupe d'étude québécois et les responsables du *Center for disease control* d'Atlanta. Il entend parler d'une nouvelle histoire chaque semaine: «La maladie est deux fois plus fréquente cette année que ces dernières années au Canada et aux États-Unis», affirme le chercheur. □

### TANGUAY

**Brutalité et sadisme à la prison Tanguay**

chaînes, de boucliers, de contraintes; le nombre important d'intervenantes lors de ces opérations; la violence physique et verbale; la fréquence et la durée de certains séjours au cachot; tous ces faits mériteraient d'être examinés».

Les faits furent réexaminés au cours d'une seconde enquête, qui a donné lieu au rapport de février 1994, remis à Normand Carrier, sous-ministre associé. Entre temps, le directeur de la détention au ministère, Marc-André Laliberté, avait décidé de transférer l'administrateur de la prison, le directeur des opérations, ainsi que deux chefs d'unité.

Les entrevues avec les détenues et le personnel se sont faites dans un meilleur climat. Mais le deuxième rapport était aussi cinglant que le premier.

«L'établissement de détention Tanguay est une institution sans direction véritable où pour certains gestionnaires l'arbitraire, le favoritisme, le mépris, l'intimidation et le harcèlement règnent en maître sur une partie des employés de cet établissement et des personnes incarcérées», ont écrit les enquêteurs.

«Plusieurs témoignages révèlent sans l'ombre d'un doute que plusieurs personnes incarcérées ont été victimes de violence physique ou verbale alors que la situation ne commandait pas qu'une telle force soit employée à l'égard de ces personnes incarcérées. Certains témoins ont également identifié des traitements abusifs dans l'utilisation des chaînes, du bouclier et parfois des menottes.»

Plusieurs détenues «ont dénoncé des abus d'autorité se traduisant par une utilisation discutable de l'aile psychiatrique et de la médication». Des gardiennes lesbiennes «ont fait l'objet d'un acharnement particulier par (des) gestionnaires». Certains témoins ont parlé d'un «climat de terreur».

«Intervenir à Tanguay, tel qu'on a pu le constater par les témoignages, engendre un climat où perdurent des conceptions sexistes des rapports hommes-femmes tant pour les femmes membres du personnel que pour les détenues. Le climat est tel que l'on retrouve chez plusieurs de ces femmes, tous les symptômes du syndrome de la femme battue. Les sentiments d'humiliation, d'infériorisation, d'infantilisation sont présents. La culpabilisation règne en maître et l'impuissance, la honte, le repli sur soi sont palpables.

«Entretenir un tel climat tient clairement de l'abus de pouvoir. Ne pas empêcher cela au niveau de la direction équivaut à une complicité insidieuse et malsaine, un laxisme intolérable. Le contrôle est alors érigé en système, ce qui engendre une dynamique de pouvoir où s'installe un climat basé sur la manipulation, la dévalorisation systématique et le mépris des femmes.»

Claude Jérôme, le directeur des opérations qui a fait l'objet d'un transfert, conteste le sérieux des deux rapports. Il a su que des journalistes essayaient de les obtenir par le biais de la Loi d'accès à l'information. Il a lui-même communiqué avec *La Presse* pour donner sa version.

«Les allégations contenues dans les rapports sont vagues et générales, a-t-il dit. Les enquêteurs formaient des «comités-cassettes». Ils ont enregistré les témoignages mais n'ont vérifié aucun fait. J'ai contesté mon transfert à la Commission de la fonction publique; au cours des audiences, il est devenu évident que des gens se sont parjurés. Quand j'étais à la direction, un seul cas grave — un cas de fellation — nous a été rapporté, et nous avions congédié le gardien sur-le-champ.» □

### EXODE

**Un nouvel exode des anglophones: le Bloc n'en croit rien**

je pense que ce serait l'inverse qui se produirait advenant l'indépendance du Québec. Les francophones vivant à l'extérieur du Québec viendraient s'installer ici», a encore dit le député Richard Bélisle.

«Il faut prendre tout cela avec une certaine réserve», a renchéri de son côté le whip bloquiste, Gilles Duceppe.

Entre 1976 et 1981, quelque 85000 personnes ont quitté le Québec à la suite de l'élection du gouvernement péquiste.

Même s'il n'a pas vu les résultats du sondage, le chef du Parti conservateur, Jean Charest, a opiné qu'il fallait «éviter d'évoquer les scénarios de lendemain de référendum» de la sorte.

«Il y a un élément artificiel à ces questions-là. On pose des hypothèses et les gens pensent à des scénarios qui ne sont pas des scénarios de tous les jours. Je ne crois pas qu'il soit utile de spéculer sur ces hypothèses-là», a déclaré le chef conservateur.

Le sondage révèle par ailleurs que 49 pour cent des répondants se déclarent en faveur de l'indépendance du Québec, mais que 78 pour cent d'entre eux préféreraient conserver la citoyenneté canadienne.

En outre, 63 pour cent des personnes interrogées croient que le reste du Canada devrait faire de nouvelles propositions au Québec avant la tenue du référendum. □

### MARIN

**Mignon petit visiteur**

son aide, le Fonds d'action des animaux urbains tente de capturer le phoque, pour le soigner s'il y a lieu, à son centre de la faune, et pour le relâcher ensuite.

«Il est possible qu'il ait une lésion à un oeil; nous n'en sommes pas sûrs, ce n'est peut-être qu'un reflet», signale la directrice générale du Centre, Harriet Schleifer.

Hier, une tentative pour le prendre au filet a échoué, parce que des travaux exigeaient l'ouverture des portes de l'écluse. Le phoque commun a franchi plusieurs fois les portes, mais n'a pas quitté les parages.

Âgée de moins d'un an, la mignonne petite bête toute mouchetée, qui pèse entre 14 et 18 kilos, a été baptisée Nessie, un clin d'oeil à l'insaisissable monstre du loch Ness.

Au cours des prochains jours, le Fonds d'action continuera à surveiller les déplacements du petit mammifère marin, en espérant qu'il prenne des habitudes, choisissant par exemple un bout de banquise en particulier pour se reposer.

Le Fonds d'action sollicite aussi l'aide des riverains qui peuvent signaler la position du phoque en composant le numéro suivant: 369-0963.

Lorsqu'il sera capturé, le phoque esseulé sera sans doute conduit dans les environs de Tadoussac ou de Rimouski, à l'embouchure du fleuve. «Une population de phoques y est bien installée et l'eau y est assez salée», explique André Malouf. □

### ARBRES

**Les arbres de Frédéric Back ou la route de M. le maire?**

de son terrain située à environ 250 m de sa maison, en aval. «J'en cède moins à mesure qu'on s'approche de ma maison. On veut juste protéger un peu l'intimité du terrain en conservant nos vieux arbres.»

Ce à quoi le maire Miller a répondu en emmenant le représentant de *La Presse* voir une partie de la route située presque devant la maison des Back. «Regardez, a-t-il dit en montrant du doigt les traces évidentes d'un glissement de terrain. Il y a une épaisseur de quatre ou cinq pieds de terre qui est tombée dans la rivière. Vous voyez les troncs d'arbres cassés, en bas? Ils bordaient la route. Hydro-Québec a perdu un poteau, aussi. C'est arrivé en août dernier. Cette fois-là, ça s'est arrêté juste avant l'asphalte, mais il y en avait eu un autre, juste un peu plus en aval, en juin, qui avait emporté trois pieds de route», a-t-il ajouté en montrant l'endroit.

«C'est sûr que M. Back est prêt à nous donner 4,88 m de terrain à certaines places. Sauf que le seul endroit où il ne veut rien donner, c'est là où la route menace de se sauver dans la rivière. Il faut qu'on assure la sécurité de la route, poursuit le maire. Il y a un autobus scolaire qui passe ici tous les jours de la semaine.» Il souligne que s'il avait écouté les suggestions du ministère des Transports, la route aurait été déplacé de plus de 20 m, au lieu des 3 m expropriés. «La route aurait passé carrément devant sa maison.»

M. et Mme Back affirment que la partie dangereuse est plus loin en aval.

La controverse créée par l'expropriation et les récentes déclarations publiques de M. Back ont amené des visiteurs de mauvaise humeur hier chez les Back. Plusieurs de ses concitoyens sont venus lui dire qu'ils préféraient la sécurité routière à la beauté de la route.

Ainsi, une femme a affirmé que les Back préféraient les arbres à la sécurité des enfants qui prennent l'autobus scolaire. «Un peu plus et on nous accusait de les noyer nous-mêmes dans la rivière, a soupiré Mme Ghyslaine Back. C'était un peu hystérique. Et ça s'est produit parce que le maire a soigneusement caché aux gens et à ses propres échevins la proposition de compromis qu'on avait présentée.»

M. Back s'est dit peiné par la controverse: «Ce qui est triste, c'est que la municipalité reçoit une subvention de 1,1 million pour refaire la route et que pour passer cette somme, elle coupe des arbres; sans jamais penser à embellir. Après tout, le plus beau monument qu'on puisse laisser aux générations futures d'automobilistes, ce sont des routes embellies et consolidées par des arbres beaux et forts.»

Il a argué que la beauté d'un pays n'arrive pas seulement par accident et que ses habitants doivent protéger cette beauté et en planifier certains aspects.

L'inspecteur de la ville, Benoit Brosseau, affirme que le véritable problème de M. Back est que son ancien avocat «son beau-frère, un Me Paquin, a oublié de signifier à la ville que M. Back s'opposait à l'avis d'expropriation. Il avait un délai, mais il l'a laissé passer».

M. Back et son épouse admettent, à ce sujet, «avoir été un peu négligents». Et avoir changé d'avocat depuis.

Le maire Miller ne semble ému ni par la lettre d'appui envoyée par Gilles Vigneault à M. Back, ni par une pétition signée par 250 habitants de Sainte-Agathe et de Val-David, ni par le débarquement au village de journalistes en vagues successives : «Il n'y en a pas de problème. Pour nous, c'est réglé, on coupe dès le printemps. L'expropriation est chose faite et le bout de terrain est à nous.».

Il y aura une assemblée publique du conseil municipal lundi soir, que M. Miller prédit «animée».

Un des échevins, Daniel Lamprон, croit à un compromis: «Peut-être qu'on peut sauver quelques-uns de ses arbres. Et surtout, on pourrait lui en replanter d'autres.» □

## Garderies: Chrétien tiendra ses promesses

■ Le premier ministre Jean Chrétien a assuré, hier soir, qu'il remplira sa promesse électorale de transférer 300 millions aux provinces, dans les années qui viennent, pour créer plus de places de garderies. Cet engagement était prévu pour la période suivant une année où la croissance économique serait de plus de 3 pour cent, ce qui a été le cas l'an dernier.

M. Chrétien a fait cette déclaration lors de l'émission *Droit de parole*, à Radio-Québec, où il était invité à défendre le dernier budget fédéral. Devant un public sélect de 18 personnes représentatives de la population québécoise, M. Chrétien a eu bien peu de temps pour s'exprimer entre les différentes interventions.

Lors d'un point de presse avant l'émission, Jean Chrétien a déclaré à propos du référendum: «Ils (les souverainistes) ont fait une promesse claire et nette. Qu'ils la tiennent, mais s'ils abandonnent leur projet je serais très content.»

Toujours avant l'émission, le premier ministre a déploré que les taux d'intérêt réels soient plus élevés au Canada que dans les autres pays industrialisés. Il a attribué cette situation en partie à l'instabilité politique causée, selon lui, par les souverainistes.


**Ensembles de draps**

*Ensembles de draps en percale*
180 fils po²

| | |
|---|---|
| Simple | 16,95 $ |
| Double | 26,95 $ |
| Grand | 32,95 $ |
| Très grand | 47,95 $ |



*Jusqu'à 60% de rabais sur nos draps de qualité. Choisissez parmi des centaines de styles, de couleurs, et de motifs!*

*Ensembles de draps en super percale*
200 fils po²

| | |
|---|---|
| Simple | 24,95 $ |
| Double | 34,95 $ |
| Grand | 44,95 $ |
| Très grand | 59,95 $ |

S2193215

les promenades de la CATHEDRALE 282-9525 ROCKLAND 341-7810

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON LINEN CHEST

DÉCOR DÉPOT 681-9090 Les Galeries Laval

La Presse

# Micros à Laval : même les multinationales ne font pas de détection aussi régulièrement

BRUNO BISSON
et ANDRÉ CÉDILOT

■ Aucune grande entreprise privée au Québec, et à plus forte raison aucune municipalité n'utilise les services d'agences spécialisées dans la détection de système d'écoute d'une façon aussi régulière qu'à Laval, pour la simple et bonne raison que ça ne sert à rien.

En fait, il appert d'une série d'appels faits par *La Presse* au cours des deux derniers jours, qu'une seule ville au Québec, soit Montréal, fait inspecter certains de ses locaux pour débusquer de l'équipement d'écoute clandestin.

Mais encore, « seulement sur une base occasionnelle », a précisé un porte-parole de la métropole, M. Sandy Hébert. « Pas plus d'une fois ou deux par année », selon deux sources qui ont demandé de ne pas être identifiées.

Réagissant à l'article publié hier par *La Presse*, relativement aux mesures préventives prises par l'hôtel de ville de Laval pour se protéger contre l'écoute électronique, le conseiller municipal Maurice Clermont, seul élu de l'opposition au conseil de ville, a qualifié de « chimères » les craintes de l'admnistration lavalloise quant à la présence de micros.

« Ce n'est certainement pas aux lavallois de payer pour les chimères du maire, a-t-il commenté par voie de communiqué. S'il a vraiment peur des espions, qu'il appelle la GRC. S'il a peur de la GRC, c'est son problème, pas de celui des payeurs de taxes ».

Rappelons que *La Presse* révélait hier que la Ville de Laval a versé près de 170 000 $ depuis novembre 1991, à une firme privée pour faire des tests de détection de micros, chaque semaine, dans les bureaux du maire, de la direction générale, des membres du comité exécutif et de la salle du conseil municipal. La firme retenue pour ces services, Escouade d'enquêtes et sécurité W.D.W., de Montréal, appartient à un des plus importants organisateurs d'élections du parti du maire Gilles Vaillancourt, M. Claude Dumont.

La Ville de Laval a diffusé hier un communiqué expliquant que des secrets d'entreprise privées, qui font affaires avec l'hôtel de ville, doivent être protégés. La Ville soutient également que si elle ne faisait pas de telles vérifications, on pourrait la soupçonner de mauvaise gestion des faits publics.

Selon le communiqué, « Laval n'est pas la seule administration publique à agir de la sorte puisque des entreprises majeures, dont des organismes gouvernementaux, prennent des mesures similaires ».

### Cas rares

Ce qui est inexact, selon plusieurs sources consultées hier. En fait, si le recours à des firmes spécialisées d'enquêtes a connu un bond spectaculaire depuis quelques années, il est très rare qu'un organisme public, gouvernemental, ou une municipalité, fassent appel à de tels services.

On fait appel à des firmes privées pour des enquêtes mais très rarement des services de détection électronique sauf dans des cas où des soupçons sérieux pèsent sur une personne ou un groupe bien ciblé, a précisé M. Louis Laframboise, un des associés principaux de la firme Chartrand et Laframboise, de Laval.

M. Laframboise tente depuis plusieurs années de convaincre le gouvernement du Québec d'assainir les rangs des firmes d'enquêtes privées en les rassemblant au sein d'un organisme semblable à une corporation professionnelle. Il organise présentement un congrès international d'enquêteurs privés, qui doit se avoir lieu à Montréal en août prochain.

Sans vouloir commenter spécifiquement le cas de Laval, dont il ne connaissait que les détails publiés par *La Presse*, il explique qu'il y a de plus en plus de fumistes dans cette industrie, qui a sérieusement besoin d'être, à tout le moins, auto-réglementée. M. Laframboise a ajouté que jamais, à sa connaissance en huit ans de carrière, une municipalité n'a fait appel à de tels services sur une base régulière.

### Spécialiste

Pour sa part, un des plus sérieux spécialistes en la matière au Québec, M. Gérald Tousignant, « la fréquence la plus élevée que j'aie vue, c'est une fois à tous les trois mois. Et c'était pour une grande entreprise, genre multinationale, qui a des secrets industriels autrement plus délicat à protéger qu'une municipalité ».

Après avoir travaillé à la création de la première escouade spécialisée en écoute électronique pour la Sûreté du Québec, dans les années 60, et avoir opéré ce genre de matériel électronique durant toute sa carrière policière de 23 ans, M. Tousignant est aujourd'hui consultant privé.

Sans vouloir parler du cas de la Ville de Laval, M. Tousignant a précisé que le balayage électronique d'un bureau ou d'une salle de conférence ne sert à rien si dès le travail complété, le local surveillé n'est pas mis sous bonne garde, jusqu'à la vérification suivante.

« Avec un bon système de caméras et des serrures à combinaison numérique, qui coûterait environ 20 000 $, ils auraient la même protection, a-t-il expliqué. Parce que s'il s'agit d'une pièce où beaucoup de gens circulent, rien ne dit que dans les minutes qui suivent une vérification, une personne ne viendra pas y mettre un micro. Ça ne tient pas debout, cette affaire ».

### Un organisateur politique

La Ville de Laval n'a par ailleurs pas voulu commenter le fait que l'entreprise à laquelle elle fait appel depuis quatre ans est la propriété d'un des organisateurs politiques du parti du maire.

Selon l'attaché de presse du maire, M. Bernard Larin, Escouade d'enquêtes et sécurité W.D.W. a obtenu le contrat pa un processus soumission sur invitation, et a présenté quatre fois d'affilée le prix le plus bas, tout simplement.

Dans le milieu des enquêteurs privés, aucun consultant, aucune entreprise n'avait jamais entendu parler de Escouade d'enquêtes et sécurité W.D.W., la compagnie de Claude Dumont, avant hier.

## *Trafiquants et immigrants illégaux*

*La police a démantelé hier un réseau de trafiquants d'héroïne et de cocaïne qui oeuvraient dans le centre-nord de Montréal, autour du marché Jean-Talon et plus à l'est. La plupart des trafiquants étaient originaires de la République dominicaine : certains d'entre eux se trouvaient au Canada en situation d'illégalité et seront déportés. Les policiers de la Communauté urbaine de Montréal ont arrêté 15 personnes et effectué des perquisitions sur la rue Jean-Talon, la rue Molière et le boulevard Saint-Laurent. Ils ont aussi arrêté un trafiquant en train de vendre de la drogue sur la rue Papineau. La police continuait son « Opération Pulga » hier, et estimait qu'une quarantaine de personnes en tout seraient arrêtées. Les agents d'immigration et l'escouade canine de la Sûreté du Québec ont participé à la rafle policière.*

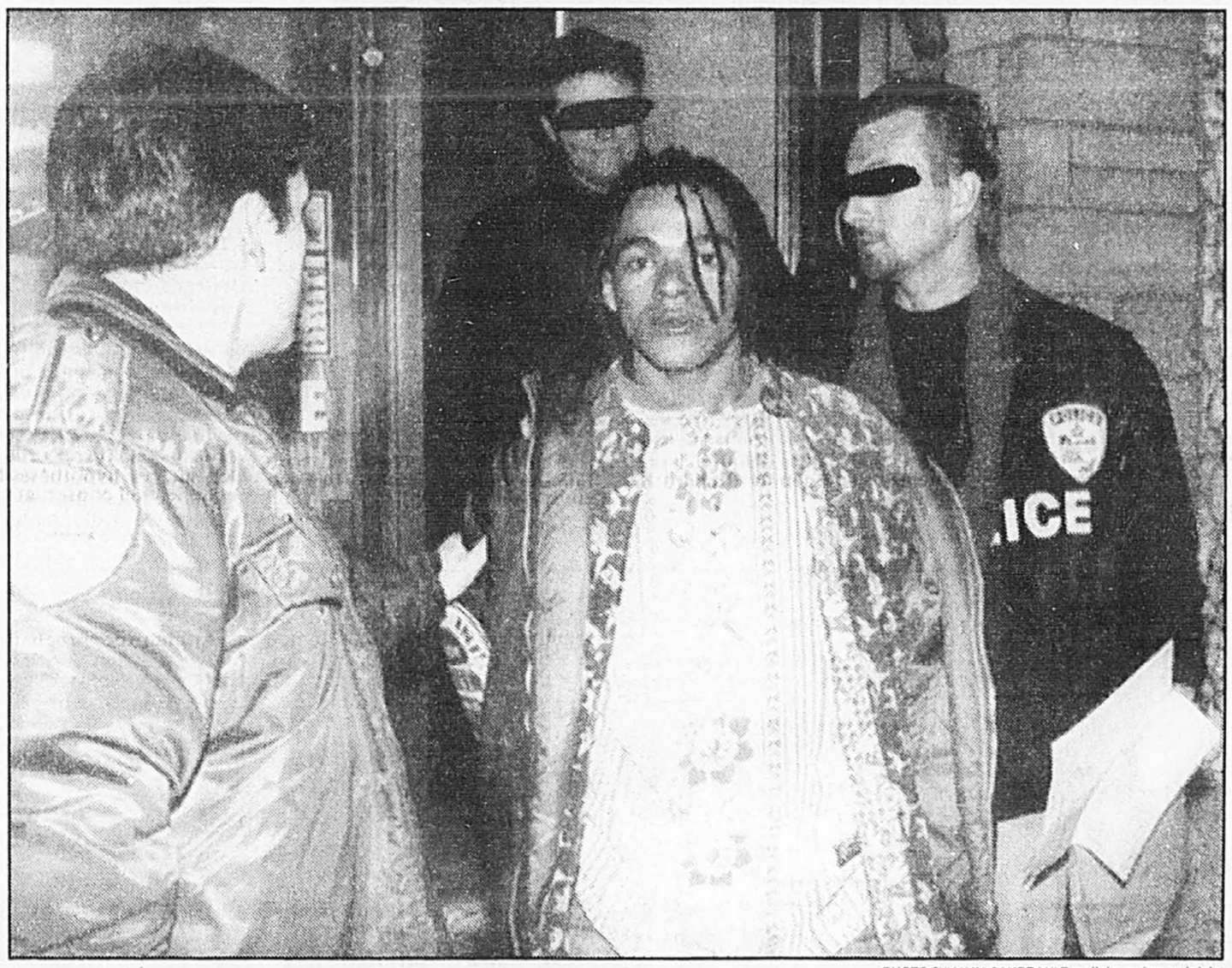



PHOTO SYLVAIN GAUDRAULT, *collaboration spéciale*

# Le faux-monnayeur Bagdhassarian serait relié au caïd de la mafia italienne Vito Rizzuto

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ La poursuite affirme avoir établi des liens entre Joseph Bagdhassarian, présumé imprimeur de 26 millions de faux billets américains en coupures de 100 $ arrêté mardi, et le caïd de la mafia italienne, Vito Rizzuto.

Dans ses arguments, présentés hier devant le juge Valmont Beaulieu, de la Cour du Québec, Me Pierre Fortin, procureur de la Couronne, s'est vivement opposé à ce que ce faux-monnayeur expert âgé de 51 ans reprenne sa liberté sous caution en attendant son procès. Le débat a duré près de trois heures et le juge Beaulieu, siégeant au palais de justice de Joliette, a pris le tout en délibéré jusqu'à lundi après-midi.

Le procureur a soutenu que la grande majorité des 15 millions en faux billets saisis au chalet de l'accusé à Saint-Donat, dans la région de Lanaudière, était destinée à la mafia. Le contact du présumé faux-monnayeur auprès du grand chef Rizzuto serait Dominic Luciano.

Me Fortin craint que Bagdhassarian, d'origine libanaise, déjà condamné à trois ans pour un crime semblable, quitte le pays s'il est remis en liberté pour ne jamais y revenir. Il est considéré comme étant l'âme dirigeante de ce vaste réseau international mis à jour par la Gendarmerie royale du Canada, la police de la CUM et les services secrets américains après six mois d'enquête.

Son avocat, Me Jeff Boros, a signalé au juge Beaulieu que son client s'était toujours présenté devant le tribunal.

Le procureur de la poursuite base principalement ses craintes sur le fait que sur écoute électronique on entend l'accusé dire à son frère à Beyrouth qu'il va arriver en mars avec la machine et les masters. L'accusé était sous écoute électronique depuis longtemps.

Me Fortin pense qu'au moins une autre tranche de 11,5 millions de faux billets mis sur le marché par Bagdhassarian ont été envoyés un peu partout dans le monde, incluant la Russie.

Le ministère public pense aussi que cet homme est un fort consommateur de cocaïne puisque 11 grammes ont été trouvés dans son chalet lors de la perquisition de policiers de la GRC et de la CUM.

Sur la table, il y avait tout l'attirail nécessaire à un adepte de cette sorte de drogue.

Selon la police, cet immigrant établi au Québec depuis 1977 a été pris la main dans le sac puisqu'il était justement en train de fabriquer des billets.

Il est imprimeur de métier.

L'un de ses principaux associés serait Farouk Abdekmegid, un Égyptien de 50 ans.

## L'EXPRESS DU MATIN

### MORT ATROCE D'UN TRAVAILLEUR

■ Un homme de Hull âgé de 32 ans a connu une mort atroce hier, vers 20 h 30, quand il a été happé par une machine qui écrase des écorces de bois. Un vêtement de l'homme s'est vraisemblablement coincé dans un convoyeur qui entraîne les écorces vers la machine appartenant à son employeur, la compagnie Produits forestiers de l'Outaouais, à Maniwaki. Ce sont des collègues du malheureux qui ont trouvé son corps dans la machine.

### TROIS MÉCANICIENS BLESSÉS

■ Le bris d'un tuyau pressurisé d'alimentation en chaux, un des ingrédients servant à la fusion de l'acier, a causé des blessures à trois mécaniciens qui s'affairaient à sa réparation, à l'usine Sidbec-Dosco. Sous la force de l'impact, les travailleurs ont été projetés au sol. Les ouvriers n'auraient toutefois subi que des blessures légères.

### LABORATOIRES PRIVÉS

■ Les techniciennes de laboratoire s'inquiètent de la prolifération des centres privés de prélèvements et d'analyses de laboratoire et de l'absence de normes gouvernementales à ce sujet. Le syndicat s'est dit déterminé à aborder la question dans le cadre de ses négociations avec le gouvernement.

### PRIS SUR LE FAIT

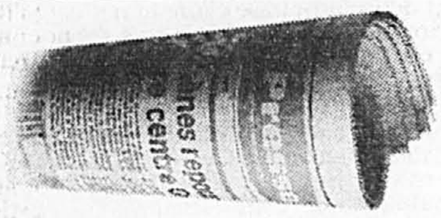
■ Quatre individus, soupçonnés d'avoir perpétré quelque 40 vols à main armée dans des marchés d'alimentation situés à Montréal et dans les environs, ont été arrêtés par deux détectives de la police de la CUM jeudi, alors que les braqueurs étaient en train de commettre un vol à main armée à Saint-Jean-sur-Richelieu. Au moment de leur arrestation, les malfaiteurs étaient en possession de mitraillettes et de cagoules.

### MAISON DE CHAMBRES POUR FEMMES

■ La Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) a souligné hier le transfert de la gestion de la maison Prud'homme, une maison de chambres pour femmes, au 3429, avenue Prud'homme, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, à Loge-Union inc, une société acheteuse sans but lucratif affiliée au Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement (ROMEL). La maison Prud'homme se veut une solution de logement aux femmes qui souhaitent bénéficier d'un habitat propre, sécuritaire, bien desservi par les transports publics et à proximité de commerces et de services. Acquise en 1990 au coût de 200 000 $, cette maison, qui compte 15 chambres, se trouvait dans un état de détérioration important. Elle fut rénovée au coût de 233 058 $ en 1992, grâce notamment à des subventions de la Ville de Montréal et du gouvernement du Québec.

### HARO SUR LES TERMITES

■ Redoutés pour leur capacité de provoquer des désastres en s'attaquant de l'intérieur aux constructions en bois, les termites viennent d'être accusés d'un autre mal : la production d'importantes quantités de méthane, l'un des gaz dont la concentration grandissante dans l'atmosphère risque d'aggraver l'effet de serre sur la planète. Après les vaches, qui en produisent dans leurs flatulences, les chercheurs montrent du doigt ces insectes. Une étude scientifique, publiée dans le dernier numéro du *Courrier de l'environnement de l'INRA* cite une estimation selon laquelle rien que les termites des régions tropicales émettraient 27 millions de tonnes de méthane par an (sur les quelque 76 millions de tonnes de l'ensemble des émissions d'origine animale).

Le service
*InfoBref* Bell

Le service *InfoBref*℠ Bell, le téléphone le plus lu, le quotidien le plus écouté ! Créé par Bell, en collaboration avec *La Presse*, ce service s'adresse tout particulièrement aux gens d'affaires qui souhaitent être à l'avant-garde de l'actualité et des plus récents développements dans leur domaine.

**Facile à utiliser, le service *InfoBref* Bell est accessible sans frais* à l'aide d'un téléphone à clavier. Découvrez ses rubriques quotidiennes; elles vous mèneront au coeur des sujets et des événements qui vous intéressent.**

875-Bell

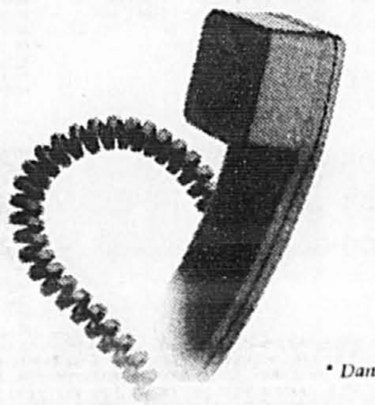
❶ **Nouvelles en bref**
La Une: 1
Nouvelles locales: 2
Nouvelles nationales: 3
Nouvelles économiques: 4
Nouvelles internationales: 5
Nouvelles sportives: 6
En primeur: 7

❷ **Éditoriaux et question du jour**

❸ ***Info-Affaires*℠ Bell**
À surveiller cette semaine: 1
Causeries et conférences d'affaires: 2
Perfectionnement en gestion: 3
Finance et comptabilité: 4
Marketing, communication, vente et service à la clientèle: 5
Production, qualité, environnement et technologie: 6
Ressources humaines et formation: 7
Informatique: 8

❹ **Questions d'affaires Réponses d'affaires**
5 choix de chroniques disponibles

❺ **Produits et services de Bell**



❻ **Services de *La Presse***
Service des abonnements: 1
Annonces classées: 2
Publicité: 3
Rédaction: 4
Information sur les concours: 5
Renseignements généraux: 6

* *Dans la zone d'appel locale seulement.*

Bell

La Presse

# Pourquoi laver les ustensiles? ...il faudra encore les salir

RAYMOND GERVAIS

■ Pour la seconde fois en moins de trois mois, la **Brochetterie Apollon**, sise au 533 est, rue Duluth, à Montréal, a été reconnue coupable hier de malpropreté générale et d'avoir gardé un endroit à déchets malpropre.

La plus récente infraction remonte au 29 juillet dernier et le restaurant a été condamné cette fois à verser des amendes totalisant 2630$.



Le 9 décembre 1994, la Cour avait imposé au propriétaire de ce restaurant, une compagnie à numéros, une amende de 1000$ relativement à deux infractions identiques signalées le 18 janvier de la même année.

Cette fois, les inspecteurs du Service de l'environnement de la Communauté urbaine de Montréal, division des aliments, ont noté que des odeurs nauséabondes se dégageaient de la cuisine. Tous les appareils étaient recouverts d'une épaisse couche de graisse et de poussière. Tous les joints d'étanchéité des réfrigérateurs étaient recouverts de débris d'aliments et de moisissures.

Quatre caisses de laits sales, recouvertes d'une nappe souillée, servaient de tablette pour les plats d'aliments. Le porte-spatules et le porte-couteaux en bois étaient graisseux et recouverts d'aliments séchés. Les ustensiles qui s'y trouvaient n'étaient pas lavées et étaient utilisés tels quels.

De plus, les contenants à ingrédients étaient sales et graisseux, toutes les tablettes étaient sales et recouvertes de débris d'aliments. Il en était de même pour le four à micro-ondes.

Les fonctionnaires ont aussi remarqué que les joints de la table de métal servant pour la préparation des viandes étaient remplis d'aliments en décomposition. Du jus de viande provenant de cette table avait dégoutté dans des plats propres et ces plats dégageaient une odeur putride.

Dans leur rapport déposé en preuve, les inspecteurs relatent également que l'égouttoir de l'évier de pré-lavage était couvert d'aliments en décomposition et de moisissures.

Finalement, les tablettes où l'on entreposait la vaisselle propre étaient sales, tachées et moisies par endroit.

À l'extérieur de ce restaurant, la situation n'était guère plus reluisante. Le fond de la benne à déchets était tapissé d'aliments en décomposition. Une grande quantité de mouches survolaient cette benne à déchets et, comme il n'y avait pas de porte moustiquaire dans la cuisine, les mouches volaient d'un endroit à l'autre.

Par ailleurs, 23 autres contrevenants provenant de différentes régions de la province et qui ont été poursuivis par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), en vertu de la Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments ainsi que la Loi sur les produits laitiers et leurs succédanés, ont été condamnés, entre le 2 décembre 1994 et le 30 janvier 1995, à un total de 29 225 $ d'amende.

Les infractions les plus graves ont été signalées à Montréal, Laval, en Montérégie, dans les Laurentides, dans Lanaudière, dans la région de la ChaudièreAppalaches, en Outaouais et dans le Bas-Saint-Laurent.

En matière d'alimentation, il n'y a pas que les restaurants et les épiceries qui écopent d'amendes importantes pour avoir enfreint les règles élémentaires d'hygiène.

Ainsi, les amendes les plus élevées ont été imposées à deux abattoirs et à une ferme laitière qui ont écopé chacun une amende de 5000$.

**L'abattoir Rolland Pouliot et fils Inc.**, situé au 181 ouest, chemin du Trait-Carré, à Saint-Henri, en Beauce, a été condamné à 5000$ d'amende après avoir été reconnu coupable le 16 décembre dernier d'avoir tenu, dans son abattoir, une opération de réception de viandes impropres à la consommation humaine, alors qu'une telle opération doit se faire uniquement dans un atelier d'équarrissage à l'exclusion de tout abattoir. L'infraction reprochée remonte au 27 janvier 1994.

L'autre abattoir qui a écopé également de 5000$ d'amende était la propriété de **M. Aimé Sigouin**, situé au 11, chemin du Pont-Couvert, à La Macaza, dans les Laurentides. L'infraction d'avoir opéré un abattoir sans détenir de permis à cette fin remonte au 30 septembre 1994 et l'établissement est maintenant fermé.

La troisième amende de 5000$ a été imposée à la **Ferme A.G.B. enr.** située au 220 ouest, Rang 2, à Sainte-Luce, dans le Bas-Saint-Laurent pour avoir en date du 17 mai 1994, détenu des viandes impropres à la consommation humaine, sans faire procéder sans délai, à leur incinération ou à leur destruction ou à leur récupération par un atelier d'équarrissage. La Cour a rendu sa décision dans cette affaire le 16 janvier 1995.

Les cas les plus graves ont été signalés à Montréal, où **La Nouvelle Boulangerie Homemade Kosher Enr.**, située au 6915, rue Querbes, a écopé de 2250 $ d'amende après avoir été reconnue coupable de malpropreté générale et d'avoir eu des excréments de rongeurs en date du 20 janvier 1994.

En Outaouais, le restaurant **La Grenouille et...**, au 80, Promenade du Portage, à Hull, a été reconnu coupable de malpropreté et a écopé de 2000$ le 23 janvier dernier pour une infraction remontant au 7 septembre 1994.

Un restaurant de la chaine **Tim Horton**, situé au 489 boulevard des Laurentides, à Laval, a écopé de 325$ d'amende après avoir été reconnu coupable d'avoir eu en sa possession des produits altérables à la chaleur et potentiellement dangereux pour la santé, sans les maintenir constamment à une température ne dépassant pas 4 degrés. L'infraction remonte au 7 juillet 1993 et la Cour ne s'est prononcée que le 16 janvier dernier.

Finalement, des amendes de 2000$ ont été imposées au **Restaurant Pignon Rouge enr.**, situé au 689, chemin Roxton, à Acton-Vale, à la suite d'une accusation de malpropreté générale. Les locaux, le matériel et l'équipement du restaurant étaient sales.

L'infraction remonte au 4 mai 1993 et la cour a rendu sa décision le 10 janvier dernier.

Le second établissement qui a écopé une amende de 2000$ est la **Pâtisserie Petit-Prince inc.**, au 4709 boulevard des Seigneurs, à Terrebonne, pour avoir offert en vente des aliments jugés impropres à la consommation humaine. L'infraction a été signalée le 22 septembre 1994 et la décision de la cour a été prononcée le 26 janvier dernier.

# Comment éviter les toxi-infections

■ Chaque année, au Québec, les toxi-infections alimentaires sont responsables de nombreux malaises chez des milliers de personnes et auraient pu être évitées moyennant quelques précautions.

Les symptômes qu'elles provoquent sont souvent bénins et passagers mais, selon l'âge et l'état physique de la personne malade, elles peuvent avoir des conséquences fatales.

Les personnes âgées, les nourrissons et les personnes immunodéficientes sont les plus vulnérables et c'est dans ces groupes que l'on enregistre les décès.

La toxi-infection alimentaire est en fait un empoisonnement causé par l'ingestion d'aliments contaminés par des micro-organismes pathogènes (causant des maladies) ou par des toxines d'origine bactérienne ou chimique. Elle se manifeste par des douleurs abdominales, diarrhées, crampes, nausées et vomissements, fièvres et maux de tête.

Souvent, elle résulte d'une ou de plusieurs erreurs qui auraient facilement pu être évitées par l'application de bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité lors de la manipulation et de la conservation des aliments, Ces agents pathogènes qui contaminent les aliments proviennent du sol, de l'eau, des animaux et des humains. Leur présence dans les aliments est difficilement décelable par la vue, le goût et l'odorat.

Afin de prévenir ces maladies, les consommateurs ont une responsabilité au même titre que les intervenants du secteur de la transformation et de la distribution alimentaire. Ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires afin de s'assurer que les aliments qu'ils achètent, préparent et consomment, demeurent sains.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) donne quelques conseils aux consommateurs dans le but de prévenir des épisodes fâcheux.

Notamment, le MAPAQ recommande aux consommateurs de toujours s'approvisionner chez des marchands de bonne réputation; de bien se laver les mains avec de l'eau chaude et du savon avant de manipuler les aliments et chaque fois que les mains peuvent être contaminées; préparer les aliments sur des surfaces de travail propres; laver et désinfecter les planches à découper et les ustensiles après usage et avant de s'en servir de nouveau, particulièrement lorsqu'on manipule de la viande ou de la volaille crue, afin de ne pas contaminer les aliments que l'on prépare par la suite.

Le ministère recommande aussi de ne jamais préparer simultanément des aliments crus et des aliments cuits sur les mêmes planches à découper ou avec les mêmes ustensiles, afin d'éliminer la contamination croisée. Il faut toujours également laver les légumes et les fruits avant de les utiliser. Décongeler les aliments au réfrigérateur plutôt que sur le comptoir de la cuisine. Finalement, ne pas laisser les aliments périssables tels que la viande, la volaille, le poisson, les oeufs, etc. plus de deux heures à la température de la pièce. Il faut que ces aliments soient entreposés entre 0° et 4° C.

Selon le MAPAQ, le respect des températures est sans contredit l'un des facteurs les plus importants dans la prévention des toxi-infections alimentaires. Conserver les aliments réfrigérés à 4° C ou moins, les aliments congelés à -18° C ou moins et les aliments chauds, à 60° C et plus. En évitant la zone de danger située entre 4° et 60° C, vous assurera de maintenir l'intégrité des aliments que vous préparez.

### Températures de cuisson

Les températures de cuisson sont aussi très importantes. Le meilleur moyen de vérifier si la cuisson de la viande ou de la volaille est complète, est d'en prendre la température à l'aide d'un thermomètre enfoncé au coeur de la pièce de viande ou dans la partie la plus charnue de la volaille.

En appliquant ces bonnes pratiques d'hygiène alimentaire, les consommateurs pourront éviter la présence de ces «invités surprises» qui transforment, hélas trop souvent, les repas d'anniversaires, les pique-niques ou les réceptions en véritables cauchemars.

Finalement, si malgré tout, vous croyez être victime d'une toxi-infection alimentaire, il faut consulter un médecin et aviser le service d'inspection des aliments du gouvernement ou de la CUM le plus tôt possible.

# Nouvelles horreurs à Hydro-Québec

*Presse Canadienne*

*QUÉBEC*

■ Une simple signature au bon moment a permis à des producteurs privés d'énergie d'empocher quatre millions de dollars de plus en dédommagements de la part d'Hydro-Québec.

Les promoteurs de deux usines de cogénération ont encaissé le maximum permis, 8,4 millions, en signant, dans un cas, une entente quelques heures à peine avant qu'Hydro-Québec ne rende publique sa décision de diminuer ses achats d'énergie privée.

Hydro-Québec a par ailleurs rejeté pour trois millions de factures que ces mêmes industriels voulaient se faire rembourser pour la préparation de leurs propositions.

Ces projets comprenaient la construction d'une usine à Alma, qui devait produire 97 mégawatts, et d'une autre à Windsor, de 190 mW. Le groupe québécois Dynamis Envirotech était associé à la firme suisse Zurn, dans le premier cas, et à Westinghouse Canada, dans le second.

Les hommes d'affaires se sont prévalus d'une clause de retrait lorsque la société d'État a annoncé qu'elle diminuait et retardait l'achat d'électricité à des firmes privées.

Cette clause prévoit un remboursement équivalant à 15$ par kilowatt pour les différents travaux de conception des installations. Ce montant double lorsque le contrat de gaz naturel est signé.

Dans un communiqué de presse, en juin, Hydro-Québec laisse entendre qu'elle a fait connaître sa décision sur la diminution des achats privés, le 24 février 1994. Or, le contrat pour le gaz naturel devant alimenter Windsor a été ratifié par les promoteurs le 23 février. L'engagement a été pris, le 16 février, pour Alma.

Hydro-Québec a indiqué qu'il ne faut pas y voir une situation anormale dans cette coincidence des dates. Tout serait légal.

• vacances •

une journée particulière

Rayon de soleil sur le Sud. Matin câlin, bain serein, escapade à la plage, balade en ville, douceur du soir, cocktail o'clock. Laissez- vous séduire par nos spéciaux, en consultant notre annonce en page 6 du cahier Vacances/Voyage.

vacances air transat

2211231 - 304-B

# Cols bleus : Montréal ouvrira son jeu lundi

ANDRÉ PÉPIN

■ C'est finalement lundi prochain que Montréal déposera formellement ses offres pour le renouvellement de la convention de ses 4 060 cols bleus. L'administration Bourque veut réduire le nombre de ses employés, on parle de 500 ouvriers qui pourraient se voir offrir une retraite anticipée, au cours des prochaines années.

« C'est évident que nous comptons trop d'employés. Il faut revoir l'ensemble des tâches à la Ville. Même chez les pompiers, un service qui nous coûte 150 millions par année. N'y aurait-il pas moyen de valoriser ce travail », a expliqué le maire Bourque, hier matin, au cours d'un petit déjeuner qu'il partageait avec les journalistes de tous les médias affectés à la couverture des affaires municipales.

« Au cours de la prochaine fin de semaine, nous allons peaufiner nos offres que nous déposerons lundi. Il faut analyser tous les coûts. Et cette approche, les cols bleus la connaissent, je les ai rencontrés durant deux jours cette semaine », a précisé le maire.

Il avait organisé cette brève rencontre pour faire part aux médias de différents projets que son administration met de l'avant. « Il est clair que nous entrons dans une ère d'austérité et de réorganisation. Je ne veux pas couper n'importe comment, mais il faudra le faire », a-t-il dit.

### Carcan législatif

Les relations entre son administration et le gouvernement du Québec semble préoccuper le maire Bourque. Pour lui, ce n'est pas un nouveau statut politique pour le Québec qui est prioritaire, mais plutôt l'obtention de nos pouvoirs pour Montréal. Il l'a dit publiquement cette semaine au député Camille Laurin, responsable de la région, et l'a répété hier.

« Nous sommes dans un carcan législatif. Nous ne pouvons rien décidé sans l'accord de Québec. Bien plus qu'un nouveau pacte fiscal, nous réclamons plus de liberté, nous ne pouvons vivre sous toutes sortes de tutelles administratives », analyse-t-il, une allusion aux contraintes de la Charte de Montréal qui, pour tout amendement, doit être soumise à l'Assemblée nationale.

« Québec, par exemple, s'occupe des inspections de bâtiments dans tout le Québec, mais ne met jamais les pieds à Montréal. C'est une dépenses de 15 millions pour nous. Alors que le gouvernement nous donne l'argent qui nous revient et nous allons le faire », ajoute-t-il.

Le maire se dit prêt à administrer certains édifices publics et organismes du gouvernement provincial, mais à la condition que les sommes viennent avec les responsabilités. Il entreprend à ce sujet une série de rencontres avec le ministre des Affaires municipales, M. Guy Chevrette.

### L'étalement urbain

Au cours des rencontres qu'il aura avec les dirigeants provinciaux, le maire Bourque entend aborder la question de l'étalement urbain, dans le but de trouver des formules pour encourager l'accès à la propriété sur le territoire montréalais.

« Nous dénombrons quelque 100 000 déménagements par année à Montréal. C'est que les Montréalais parviennent difficilement à acquérir leur logement. Il faut bonifier nos programmes d'aide », admet-il. Il avait soulevé cette question, la veille, en annonçant un projet de 1 800 logements sur les terrains des usines Angus, dans l'est de Montréal. Le maire ne cache pas que le fardeau fiscal imposé aux Montréalais joue actuellement contre le développement résidentiel. « C'est pourquoi il faut revoir l'ensemble des politiques et couper davantage. Il importe donc que Québec accorde à la métropole un statut particulier ».

Le maire entend par ailleurs multiplier ses interventions à l'étranger pour solliciter des investissements, principalement dans le domaine environnemental.

Il sera à Boston la semaine prochaine pour signer une entente de collaboration avec cette ville de la Nouvelle-Angleterre pour les grandes expositions florales impliquant le Jardin botanique.

Au cours de l'été, il entend se rendre en Europe, en Allemagne et en Suisse, deux pays qui, dit-il, ont développé une expertise « fantastique » dans le domaine environnemental.

Enfin, le maire précise qu'il prépare un voyage en Asie, pour l'automne, où il entend signer plusieurs entente de coopération et solliciter des investissements. « Montréal doit demeurer une grande métropole dans le monde », conclut-il

# Pétition contre l'acquisition de bélugas par le Biodôme

■ Le conseiller municipal du district Snowdon, Marvin Rotrand, présentera à la séance du conseil de lundi soir une pétition de 5000 noms de Montréalais s'opposant à l'acquisition de trois bélugas par le Biodôme.

« Les principaux aquariums du monde se sont rendus à l'évidence que la capture des grands mammifères marins pour fins d'exhibition ne constituait pas une politique de conservation viable, signale M. Rotrand dans un communiqué. Notre maire, soi-disant écologiste, permettra-t-il que le Biodôme, avec ses citernes inadéquates, fasse l'acquisition de bélugas ? »

Le conseiller, membre de la Coalition démocratique-Montréal écologique, précise qu'« il a été démontré que les bélugas en captivité avaient une très courte espérance de vie et ne se reproduisaient que très rarement avec succès ».

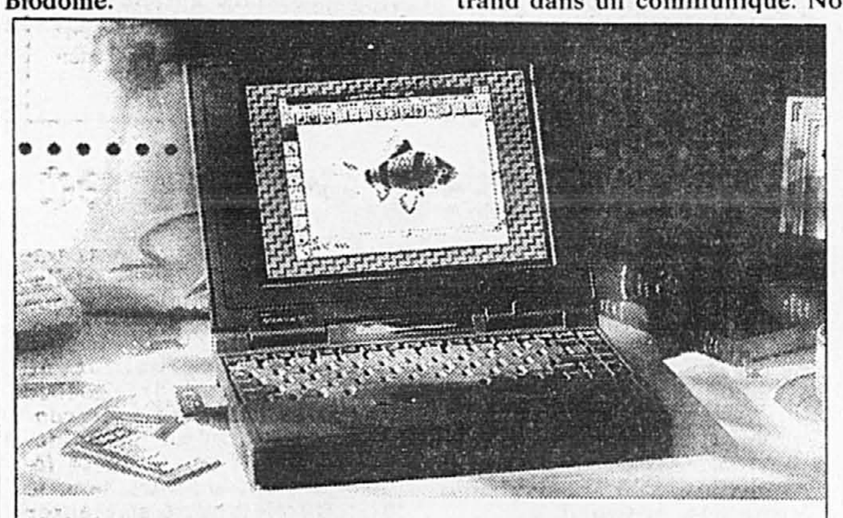
M. Rotrand mentionne que le gouvernement fédéral interdit l'exportation de bélugas. Et il dit savoir que le Biodôme a l'intention de contourner la mesure en achetant des bélugas capturés avant l'interdiction.

Le projet d'acquérir des bélugas pour le Biodôme date de trois ans. Il avait toutefois été entendu qu'aucune décision ne serait prise à ce sujet avant 1995, soit après une période de « rodage » des installations du Biodôme.

Le maire actuel n'était pas, à l'époque, défavorable à l'idée d'accueillir de tels mammifères au Biodôme, mais selon la directrice des collections vivantes de l'institution, Rachelle Leger, aucune décision définitive n'a été arrêtée jusqu'à maintenant.

« C'est toujours très 'politique' les mammifères marins, note-t-elle. Surtout aux États-Unis. »

Mme Leger s'explique donc mal l'intervention de la Coalition démocratique à ce stade-ci. Surtout que le débat ne saurait être tranché avant le dépôt prochain, par le gouvernement fédéral, d'un projet de loi sur les normes de captivité des mammifères marins. Ce projet est attendu pour avril.

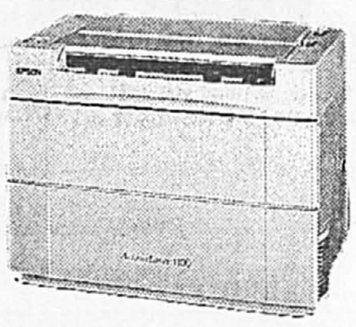
PORTATIFS PUISSANTS DX
ACTION NOTE 650

- Processeur Dx2-50mhz
- Mémoire 4 meg / Disque 260 meg
- Branchement PCMCIA 2 type II
- Écran monochrome 9.4" (option couleur 10.3")
- Logiciels Windows / Claris Works / Sidekick

MON BUREAU À LA MAISON • Les indispensables

2199$

EPSON



IMPRIMANTES LASER: IDÉALES POUR VOTRE BUREAU

AL1100 629$
- 4ppm / 1mo
- 300dpi / PcL5

Version résolution 600dpi: 999$

Version 6 pages/minute: 749$

AUTRES MODÈLES SX-COULEUR À PARTIR DE 1899$

Prix en vigueur jusqu'au 11 mars 1995

Dumoulin informatique

MONTRÉAL • 8251 St-Hubert 385-1777
LAVAL • 1533 Autoroute 440 ouest 688-1001
LONGUEUIL • 2203 chemin de Chambly 468-5651

09-PRS-AS-04/03/95



NOTRE BANQUE DIT NON!

Nous devons dire OUI à n'importe quel prix!

Hadj Rahim & Sons, grand importateur de tapis de Perse faits à la main, a récemment importé plusieurs caragaisons de

TAPIS DE PERSE

En raison de la conjoncture économique et de nos obligations financières, nous sommes forcés de liquider une vaste sélection de tapis par

ENCAN PUBLIC

Cette grande sélection comprend des Isfahan, Tabriz, Kashan, Nain, Bakhtiar, Kerman, Heriz, Qum, Balouch, Gabbeh et autres tapis de Perse de qualité, en laine et soie, faits à la main, dans toutes les teintes et dimensions.

Tous ces tapis ont été sélectionnés un par un par notre expert, sans aucun intermédiaire, et les économies ainsi réalisées profitent à nos clients.

Satisfaction garantie à 100% avec possibilité d'échange à vie.

Un Isfahan exclusif signé Sirafian, mesurant environ 6'9" x 9'8", sera mis aux enchères.

STATIONNEMENT GRATUIT
PAS DE PRIME DE 10%

DATE: SAMEDI 4 MARS ET DIMANCHE 5 MARS

INSPECTION: 13 h ENCAN: 14 h

ENDROIT: HÔTEL EUROPA
1240, rue Drummond, Montréal
866-6492

Hadj Rahim & Sons - (905) 771-9480

Chèque personnel

S2210201





Sortez! avec SONY

OBTENEZ une valise GRATUITE et pile rechargeable GRATUITE



Valeur de 119$

Vidéo 8
- Objectif 10 X • VISEUR COULEUR
- Mise au point automatique • Indicateur de temps à écouler pour la pile et les cassettes
- Tête d'effacement volante pour transitions d'images sans bruit • Télécommande

CCD-FX 330 Était: 999$ 899$ Rabais de 100$



VALISE GRATUITE

Vidéo 8
- Zoom 10:1 • VISEUR COULEUR
- Mise au point intégrale • 2 lux
- Télécommande

CCD-TR70 Était: 1099$ 999$ Rabais de 100$

OUVERT Dimanches 12 h à 17 h

RENSEIGNEZ-VOUS! PLAN Satisfaction totale
- Plan de protection
- Meilleurs prix garantis
- Satisfaction totale
- Assurance anti-citron

Dumoulin électronique

MONTRÉAL • 8390 St-Hubert 388-4777
LAVAL • 1599 Autoroute 440 ouest 681-7770
LONGUEUIL • 2203 chemin de Chambly 468-1993

09-PRS-AS-04/03/95




## Pierre Foglia

# L'oeuvre d'une vie

Quand j'ai vendu la maison familiale après la mort de mes parents, j'ai reçu comme une gifle l'offre du premier acheteur. C'était pourtant une offre relativement raisonnable pour une baraque sans aucun confort, sans salle de bain ni toilettes (au fond du jardin, les toilettes), sans chauffage central, sans eau chaude évidemment, et avec un seul robinet à eau froide pour toute la maison.

Je n'en attendais pas des millions. Et je n'y étais pas sentimentalement très attaché. Ce qui m'insulté, je l'ai réalisé après, c'est le prix ridicule que l'on attachait à l'oeuvre d'une vie. En sueurs et sacrifices, mes parents ont payé cette baraque du prix d'une cathédrale. Moi aussi finalement, je l'avais payée d'un peu de mon enfance. Et voilà cet étranger, tout-à-coup, qui ne m'en donnait même pas trois sous...

Je me suis vanté longtemps de ne pas avoir une âme de propriétaire. De ne pas être un homme « à maisons ». Je sais maintenant qu'il y a dans le coeur de l'homme et de sa fiancée une maison qui n'a rien à voir avec la propriété.

Une rallonge du berceau. Un espace inviolable. Chez-soi. Le *soi* entre quatre murs.

* * *

C'est drôle, jeudi dernier, j'étais au Salon national de l'habitation, je parlais avec Pierre Parent qui est le président de ce salon, et lui aussi a utilisé l'expression, « l'oeuvre d'une vie », parlant de la maison de ses parents...

— La seule richesse que mon père, un ouvrier de la Celanese à Drummondville, a acquise dans sa vie, c'est sa maison. Une maison très modeste qu'il habite encore. Quand on lui parle de la vendre on se bute tout de suite à son silence. Cette maison, c'est l'oeuvre de sa vie.

— Un lien avec votre Salon ?

— Oui et non. L'existence du Salon, et son immense succès, sont directement tributaires de l'accession des Québécois à la propriété. Peuple de locataires il n'y a pas longtemps, nous sommes maintenant près de 55 p. cent de propriétaires...

Jeudi matin il fallait faire la queue pour accéder au parking du stade Olympique. Demain soir quand fermera le salon de l'habitation, 300 000 visiteurs y seront passés et auront commandé pour 75 millions de fenêtres, de poêles à bois, de planchers chauffants, de systèmes d'alarme, d'aspirateurs centraux et d'échelles télescopiques. 300 000 visiteurs d'un peu partout en province. Sauf du West Island. Il est remarquable que les anglophones boudent ce salon. Deux raisons. La première, le stade olympique est trop loin dans l'Est. La seconde, les anglophones ont moins le goût de la rénovation et de la restauration que nous. Une explication ? Peut-être que leurs maisons, plus bourgeoises, en ont moins besoin. Et les plus nantis ont généralement tendance à faire du neuf plutôt que retaper du vieux...

Le bricolage est une nécessité des sociétés pleines de trous...

* * *

Ce n'est pas chic du tout chez moi. Ni tableaux, ni tapis, ni meubles de prix. Quelques horreurs mais surtout du drabe et de l'utilitaire. Je ne suis pas un homme de maison et ma fiancée est une fille de jardin. Je vis dans une immense maison, mais en fait, je vis dans un coin, disons deux coins (comme les canards. Coincoin. S'cusez). Coin cuisine et coin bureau. En fait je vis surtout dans un coin de ma tête. Parfois mon regard se pose sur la lampe, dans le salon, et je me dis dieu de dieu que cette lampe est laide. Cela me dérange d'autant moins que je ne la vois déjà plus. Je ne vois pas les choses qui m'entourent : je m'en sers.

Mais ce qui est très curieux, c'est que lorsque je vais chez vous, je vois tout. Vous ne devriez jamais m'inviter, c'est écoeurant ce que je dis dans l'auto en sortant. Y'a-tu vu le sofa à faire dégueuler un rat ?

Anyway.

Au Salon de l'habitation il y a ces appartements de vedettes décorés autour d'un malentendu, puisque, la moitié des gens — j'ai vérifié — croient qu'on a recréé le vrai salon de Grégory Charles avec ses meubles et tout, ou le sous-sol de Jean-Marc Parent, ou le grenier de Pascale Bussières, ou la salle d'eau de Joey fromage Saputo. C'est pas ça. C'est seulement une ambiance, une intuition de designer.

Je ne sais pas dans quelle mesure les vedettes ont contribué à l'installation de leur « décor », mais je trouve le résultat totalement impudique. Au lieu d'une l'illustration subtilement meublée, on se retrouve devant un aveu gros comme une maison.

Remarquez, que Saputo soit mégalo, ne m'étonne pas et je m'en fous. Que Grégory Charles soit obsédé d'ordre et de rangement, ça me fait pas un pli. Mais c'est la petite Bussières. Fuck...

Il m'arrive avec la petite Bussières ce qui m'est arrivé avec Adjani. C'était au temps où j'allais encore au cinéma. La Adjani, je l'avais adorée dans Adèle H, elle jouait le rôle de la fille de Victor Hugo, bandante comme tout, on ne voyait pas le bout de sa cheville. Puis il y a eu l'Été Meurtrier, où on l'a vue tellement pute, je parle de son jeu, pas de son rôle. Puis il y a eu toutes ces entrevues de merde...

La petite Bussières c'est un peu pareil. Je l'ai tellement aimée dans tout. C'est quoi l'idée d'aller se montrer Pompadour à 300 000 joyeux castors qui sont venus acheter un marteau, une thermopompe et une échelle télescopique ?

* * *

Le truc qui m'a le plus impressionné au salon ? C'est une maladie : l'isolationnite aiguë.

L'obession énergétique. L'acharnement à tout fermer, tout calfeutrer. Paraît que des fenêtres hermétiques peuvent faire économiser jusqu'à 250 $ de chauffage. Sauf qu'une bonne fenêtre c'est 500 $. Dix fenêtres 5000 $. Dans 20 ans elles seront amorties par les économies de chauffage. Mais dans 20 ans, les fenêtres seront-elles encore bonnes ?

C'est un détail. Je vous ai dit que c'était une maladie. C'en est plusieurs. Asthme. Allergies. Maux de tête. Les économies d'énergie sont à ce prix. Les maisons bien isolées, où l'air ne circule pas, sont des foyers de bactéries.

Quoi faire alors ? Ouvrir la fenêtre ? Surtout pas. Il faut installer un échangeur d'air. Il y en avait plein au salon. À filtre au charbon, ou à la tourbe, à la marde de yak. 2500 $ pour changer l'air que vos fenêtres à 500 $ ne laissent pas passer....

Le monde est fou pour vrai.

Et ce n'est pas qu'une aberration de climatisation. C'est un principe universel. Tout calfeutrer, tout cadenasser, tout fermer. Ainsi les ennemis de l'extérieur — les étrangers, les microbes, le froid — ne passeront pas.

Reste la mort qui est dans toi, tata.

# Accusé d'avoir menacé Parizeau et son épouse de mort, il est acquitté

*Presse Canadienne*
*QUÉBEC*

■ Benoit Boutet, l'homme qui avait été accusé de menaces de mort à l'endroit du premier ministre du Québec, Jacques Parizeau et de son épouse, n'aura pas à subir de procès.

Le juge Denis Lavergne a rendu, hier, au palais de justice de Québec, un verdict de non-responsabilité criminelle à l'endroit de Boutet pour cause de troubles mentaux, en vertu de l'article 16 du code criminel.

Le psychiatre a recommandé que Boutet poursuive son traitement au lithium et ne juge pas nécessaire qu'il demeure en institution psychiatrique étant donné son état mental stable.

Boutet avait dit à un chauffeur de taxi de Sainte-Foy, il y a quelques mois, qu'il avait l'intention d'aller faire sauter la résidence officielle du premier ministre, rue des Braves, à Québec.


Benoit Boutet

# Un chauffard n'a pas le choix: il doit donner un échantillon de sang

YVES BOISVERT

■ Un chauffard qui a blessé deux personnes sérieusement en conduisant (très) ivre vient de se faire dire par la Cour d'appel qu'il n'avait pas le choix d'obéir au policier qui exigeait un échantillon de sang, après l'accident.

Le 22 juin 1991, en plein midi, William J. Knox, 44 ans, d'Ottawa, a embouti avec son camion Dodge Dakota une voiture familiale qui s'apprêtait à prendre un virage, sur la route 105, dans le secteur de Farm Point, dans la région de Hull.

La conductrice de la voiture familiale et une de ses filles ont été sérieusement blessées.

Knox est conduit à l'hôpital très rapidement, avant que les policiers puissent le rencontrer. Un policier va donc voir Knox à l'hôpital vers 13h30 et lui ordonne de fournir des échantillons de sang, afin de prouver qu'il était en état d'ébriété.

Ces échantillons démontrent que l'homme était complètement ivre: les deux tests démontrent une alcoolémie d'environ 300 mg par 100 ml de sang (la limite légale est de 80!).

Knox est accusé d'avoir causé des lésions corporelles à deux personnes en ayant conduit en état d'ivresse et d'avoir conduit avec une alcoolémie supérieure à 80.

En cour, à Hull, devant le juge Bernard Dagenais, de la Cour du Québec, l'avocat de Knox réussit à faire tomber toutes les accusations sous prétexte que le «consentement» donné par l'accusé pour la prise de sang n'était pas valide.

Selon le policier, Knox avait d'abord refusé de se soumettre à la prise de sang, mais informé du fait qu'un refus de se soumettre à l'ordre équivaut à un test d'ivresse «positif», il a finalement accepté. Knox, lui, disait qu'il n'avait accepté les prises de sang que «pour des fins médicales».

Le Code criminel prévoit que quand l'échantillon d'haleine est difficile à obtenir (quand le suspect est à l'hôpital, par exemple), une prise de sang peut être exigée.

Mais rien ne dit que la Couronne doit prouver un «consentement» de la part de celui qui fournit un échantillon de sang dans les circonstances.

«Il serait pour le moins paradoxal que la poursuite doive établir le consentement de la personne à qui un ordre est donné de se soumettre au prélèvement», écrit le juge Michel Proulx, de la Cour d'appel, qui vient de casser le verdict d'acquittement (les juges Morris Fish et Marie Deschamps souscrivant à l'opinion du juge Proulx).

On se soucie du «consentement éclairé» d'une personne seulement quand elle a donné un échantillon sans y être obligée par la loi, comme dans les cas de tests d'ADN, où un suspect peut refuser de fournir des cellules humaines (la loi est sur le point d'être modifiée, toutefois).

Mais en matière d'ivresse au volant, la loi permet à la police de forcer le conducteur à fournir l'échantillon sanguin. Qu'il ait consenti pour de bonnes ou de mauvaises raisons importe peu, à la limite, puisqu'il y était obligé et qu'il a fourni l'échantillon...

Le juge Dagenais ne pouvait donc exclure cette preuve, et l'acquittement n'était pas bien fondé.

Un nouveau procès est ordonné.

# Ottawa fera la part des choses dans le licenciement des fonctionnaires

*Presse Canadienne*
*OTTAWA*

■ Les droits constitutionnels de chacun seront respectés lorsqu'il sera décidé de savoir quels fonctionnaires perdront leur emploi en vertu des récentes compressions budgétaires, a indiqué Marcel Massé, ministre des Affaires intergouvernementales et président du Conseil privé.

Mais il n'a pas pu expliquer hier comment le fédéral va faire la part des choses entre le principe traditionnel du mérite et les droits des minorités raciales et d'autres groupes de personnes désavantagées.

«Définitivement, la restructuration se fait en accord avec la charte des droits de la personne et selon le principe du mérite», a ajouté M. Massé en dehors de la Chambre des communes.

«En même temps, il n'y a pas de doute qu'une fois la retructuration terminée, nous devons continuer à appliquer les règles d'équité qui ont traditionnellement été appliquées par le Conseil du trésor.»

Des plans pour abolir 45000 emplois au fédéral au cours des trois prochaines années ont été annoncés cette semaine par le ministre Paul Martin.

### Critères d'équité

La législation votée plus tôt établit des critères d'équité d'emplois afin de favoriser les femmes, les minorités raciales, les handicapés et d'autres groupes.

Le ministre Massé, dans une entrevue avec le *Ottawa Sun*, a semblé suggérer que les lois d'équité au travail pourraient jouer un rôle dans la décision de savoir qui garderait son poste.

Il a admis que des abolitions de postes faites selon des critères de race ou de sexe seraient illégales en vertu de la charte des droits de la personne.

Il a toutefois ajouté: «Les départements du personnel sont conscients de (l'équité au travail) et donc, lorsqu'ils coupent, ils vont faire attention pour respecter les différents ratios qui existent maintenant et, si possible, tenter de les augmenter.

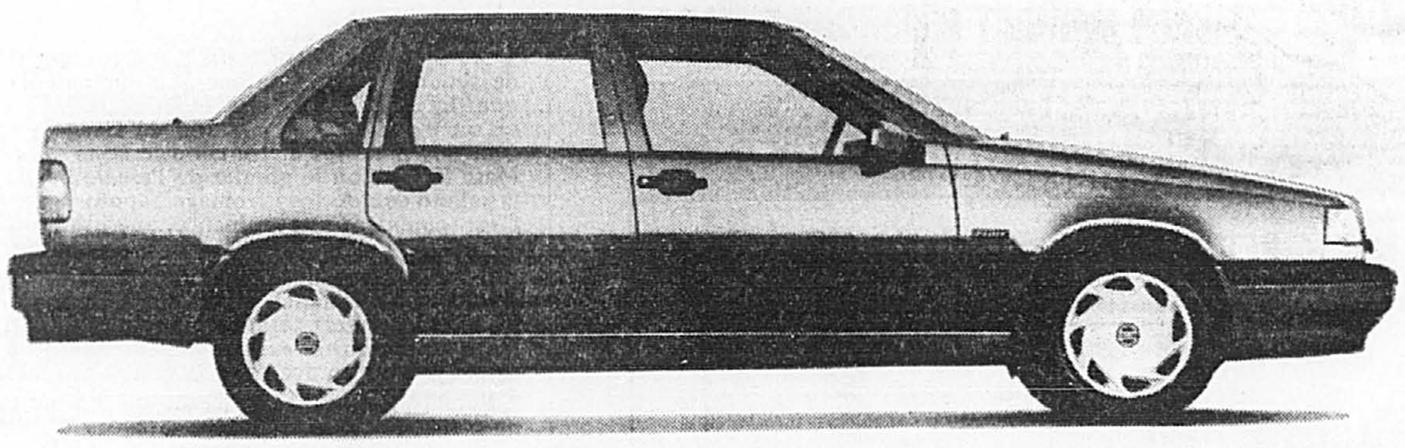
Interrogé aux communes, le ministre Massé a toutefois peu contribué à éclaircir la question.

«Le ministre essaie de noyer le problème», a dit le député réformiste John Williams. Il a demandé au ministre d'envoyer une directive claire aux directeurs du personnel établissant que «l'équité joue un rôle secondaire par rapport à la charte des droits».

### Les règles

Marcel Massé a rejeté la suggestion répliquant que c'est aux hauts fonctionnaires — pas au ministre — à s'occuper des détails. «Nous suivrons les règles comme nous le faisons d'habitude», a-t-il dit.


le rêve...
850
la réalité...
425$
par mois*



• boîte automatique • climatisation • freins abs • deux sacs gonflables

Une «850» à 425 $ ! Eh non, vous ne rêvez pas ! La Volvo 850 est l'une des voitures les plus complètes et sécuritaires qui soient. Et, à ce prix-là, elle est aussi l'une des berlines européennes les plus abordables sur le marché. Vous pouvez choisir, en option, une garantie prolongée de 7 ans et, en plus, toutes les Volvo profitent pendant 4 ans du Programme «Sur appel», un service d'assistance routière 24 heures. Passez vite chez votre concessionnaire du Groupe Volvo et laissez-le transformer votre rêve...en réalité.

VOLVO
Sécurité avant tout

le groupe VOLVO

SAINT-HYACINTHE
AUTOMOBILES CHICOINE INC.
855, rue Johnson
(514) 771-2305

GREENFIELD PARK
VOLVO RIVE-SUD
845, boul. Taschereau
(514) 672-2720

MONTRÉAL
UPTOWN VOLVO
5055, rue Paré
(514) 737-6666

SAINT-LEONARD
JOHN SCOTTI AUTO LTEE
4330, rue Jarry Est
(514) 725-9394

LAVAL
LES AUTOMOBILES BOUL. ST-MARTIN
1430, boul. Saint-Martin
(514) 667-4343

SAINTE-AGATHE
GARAGE FRANKE INC.
180, rue Principale
(819) 326-4775

* Location de 30 mois à 425 $ par mois plus taxes applicables basée sur la Volvo 850 A 4 portes à boîte automatique avec versement comptant de 5000 $ plus taxes. Allocation de 48 000 km. 9¢ le km excédentaire. Frais de transport et de préparation 745 $ avec la première mensualité, dépôt de sécurité équivalent à la première mensualité, payables à la livraison. Valeur résiduelle de 19 794,00 $. Sujet à l'approbation du crédit. Offre valide jusqu'au 31 mars 1995.



ALCOOL DROGUE



SI C'EST UN PROBLÈME DANS TA VIE, JE SUIS PRÊT À T'AIDER.
PAUL AQUIN
ET SON PERSONNEL
(514) 229-3426
TÉLÉCOPIEUR
229-7882

C0002 - 330
DEPUIS 1978

PAVILLON GRAND ÉLAN
4171, RUE ROLLAND, C.P. 119 MONT-ROLLAND (QUÉBEC) JOR 1G0
IL Y A UN SEUL ET UNIQUE PAVILLON GRAND ÉLAN À MONT-ROLLAND



Devenez un auteur à succès

Vous avez envie d'écrire? L'École de rédaction vous offre un cours par correspondance qui vous montrera comment écrire de façon professionnelle et faire publier vos textes.

Apprenez à rédiger des articles, nouvelles, romans ou scénarios qui se vendront. Votre tuteur ou tutrice privé vous aidera à écrire des textes clairs, frais et vendables. En fait si, à la fin du cours, vous n'avez pas récupéré vos frais grâce à vos ventes, **NOUS VOUS REMBOURSERONS** jusqu'au dernier sou!

Écrivez-nous dès aujourd'hui pour obtenir gratuitement notre brochure explicative.

**Appelez le 1-800-267-1543**
**ou par télécopieur le 1-613-749-9551**

Nom _____
Adresse _____
Ville / Prov. _____
Code postal _____

L'ÉCOLE DE RÉDACTION
38, ave. McArthur
Bureau 361
Ottawa, Ontario K1L 6R2

Le cours est déductible d'impôt et exempt de TPS



LE LAIT PRÉSENTE LE TOUR DE L'ÎLE 1995

RECHERCHÉS

4000 BÉNÉVOLES
BIEN VIVANTS !
POUR LE DIMANCHE 4 JUIN 1995

RÉCOMPENSES

COUREZ LA CHANCE DE GAGNER :

2 BILLETS D'AVION pour Amsterdam offerts par Club Aventure

Des accessoires cyclistes et 5 VÉLOS SUPERCYCLE offerts par

UN POWERBOOK de Macintosh offert par microserve Le centre Macintosh




TOUT RENSEIGNEMENT POUVANT MENER À MOBILISER L'UN DE CES SUSPECTS DEVRA ÊTRE COMMUNIQUÉ AU
(514) 521-8356

EN COLLABORATION AVEC CANADIAN TIRE

COMMANDITAIRE OFFICIEL
RÉSEAU OFFICIEL D'INSCRIPTION
CFGL 105,7 fm · La Presse · CKOI 96,9 FM

# Les budgets de recherche fédéraux seraient amputés de 10 à 15 p. cent

■ Le budget du ministre Paul Martin aura des retombées sur l'enseignement post-secondaire, de même que sur la recherche scientifique, qui risque de perdre 10 à 15 p. cent de l'aide fédérale.

Puisque l'argent d'Ottawa a défrayé indirectement une partie de la recherche universitaire via les conseils responsables, qui se chargera maintenant de la santé de la recherche ? demande l'Association des universités et collèges du Canada, dans un communiqué publié cette semaine en réaction au budget fédéral.

L'AUCC fait référence à la réduction d'environ sept milliards de dollars, sur trois ans, au poste des transferts en espèces et appuis aux programmes sociaux. Après 1996, le gouvernement fédéral n'effectuera qu'un seul — et moins important — transfert aux provinces, en remplacement des mécanismes actuels.

Trois conseils fédéraux distribuent les subventions à la recherche au Canada : le Conseil de recherche médicale, le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie et le Conseil de recherche en sciences humaines.

En dépit de la recommandation du comité permanent des finances de ne pas toucher aux budgets de ces organismes et des travaux de mise en oeuvre d'une stratégie nationale de science et de technologie, les conseils subiront respectivement des compressions de l'ordre de 10, de 14 et de 14 pour cent. Tout indique qu'ils devront mettre fin à certains de leurs programmes.

Par ailleurs, le Solliciteur général cessera son aide aux départements universitaires de criminologie, la Société canadienne d'hypothèque et de logement diminuera son aide à la recherche sur le logement.

L'Agence spatiale canadienne se voit atteinte dans plus de la moitié de son budget sur trois ans et le Conseil national de recherches devra fonctionner avec 76 millions en moins au cours de la même période.

L'aide publique au développement, une enveloppe qui comprend le financement de l'ACDI (Agence canadienne pour le développment international), subira des compressions de l'ordre de 20,5 pour cent.

Enfin, le gouvernement entreprend un examen en profondeur des stimulants fiscaux visant à encourager la recherche scientifique.

# Nouveau recours collectif contre un fabricant d'implants mammaires

**YVES BOISVERT**

■ Une infirmière des Laurentides vient de déposer une demande de permission d'autoriser un recours collectif contre un autre fabricant de prothèses mammaires au silicone.

La requérante, qui prétend représenter « plusieurs milliers » de femmes qui se sont fait installer des prothèses mammaires par la firme Heyer Shulte International (maintenant Baxter Healthcare Corporation), réclame 75 000 $ pour elle-même.

La femme a été opérée une première fois en 1972 pour augmenter la grosseur de ses seins avec des prothèses Dow Corning au gel de silicone.

Rencontrant plusieurs problèmes, elle se fait recommander par son chirurgien un remplacement de prothèses. Il lui suggère les prothèses Heyer Shulte, qu'il lui présente comme la Cadillac des implants au silicone. C'était en 1975, et la patiente n'était plus censée connaître de problèmes pour le reste de ses jours.

Jusqu'en 1992, de fait, tout va bien. Elle subit néanmoins régulèrement des mammographies. En novembre 1992, à l'occasion d'un de ces tests, on détecte la présence d'une « masse » sous le sein gauche.

Au mois d'avril 1993, un médecin extirpe cette masse, qui n'est pas cancéreuse.

Mais en janvier 1995, une nouvelle masse sous le sein gauche est découverte. On retire une partie de cette masse pour découvrir, après analyse, qu'il s'agit d'une réaction au silicone, ce qui signifie que son implant gauche est rupturé.

Maintenant, elle sait qu'on devra lui retirer les deux prothèses, ce qui l'inquiète évidemment beaucoup.

La requérante dit qu'elle n'aurait jamais accepté une augmentation mammaire avec de telles prothèses si elle avait connu les risques que cela représentait.

Depuis le mois de janvier 1993, par ordre du gouvernement fédéral, la vente d'implants mammaires au silicone est interdite au Canada (depuis 1992 aux États-Unis), à la suite de rapports démontrant que ces implants ne sont pas tout à fait fiables et comportent des risques sérieux pour la santé.

Selon la requérante, le fabricant a été négligent et a mis en péril la santé et la tranquillité de milliers de femmes.

Un juge de la Cour supérieure devra d'abord vérifier si la requérante répond à tous les critères pour exercer le recours collectif et si oui, un autre se penchera sur la responsabilité du fabricant.

# Les employés de soutien des universités menacent de débrayer pour l'équité salariale

**MARTHA GAGNON**

■ Les 7 200 employés de soutien des universités qui réclament l'équité salariale, manifesteront leur mécontentement le 8 mars, Journée internationale des femmes.

« Il y aura des débrayages et des petites surprises pour les dirigeants des universités », déclarait hier Mme Lorraine Saumure, présidente du Conseil provincial du secteur universitaire, lors d'une conférence de presse. Les employés de soutien (bureau, professionnels et techniciens) regroupent majoritairement des femmes et sont affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ).

Les dirigeants syndicaux reprochent aux universités d'avoir abandonné la négociation de l'équité salariale, alors qu'il ne restait que quelques semaines de discussions pour terminer le dossier. Selon Gilles Charland, directeur du SCFP, « les employés de soutien n'accepteront pas de servir d'otages aux universités dans leur bras de fer avec le gouvernement du Québec. Nous voulons être traités comme les employés du secteur public (hôpitaux, éducation et fonctionnaires) qui ont maintenant l'équité salariale. C'est une question de justice. »

La Conférence des recteurs et des principaux des universités a interrompu les négociations à la table sectorielle en affirmant qu'elle ne pouvait continuer en raison des coupures dans le financement gouvernemental.

M. Charland est toutefois d'accord avec la démarche du gouvernement qui veut surveiller davantage le financement des universités et s'assurer que les fonds sont utilisés adéquatement. « C'est tout à fait normal, dit-il. Des faits récents démontrent qu'il y a du gaspillage et des dépenses injustifiées à certains endroits. Les universités doivent ouvrir leurs livres. »

À son avis, l'autonomie dont jouissent les universités ne doit pas empêcher le gouvernement de s'enquérir de l'utilisation des fonds. « Il est inadmissible que les subventions servent à payer des parties de golf ou un chauffeur privé. Et si on fouillait davantage, on trouverait certainement des cadavres dans les garde-robes. »

Le représentant syndical ajoute que les universités devraient suivre l'exemple d'Hydro-Québec qui a récemment « ouvert ses livres aux syndicats pour revoir l'organisation du travail afin de réaliser des économies. »

M. Charland assure que les employés sont disposés à collaborer avec les université pour améliorer la gestion et réduire les dépenses. « Il n'est cependant pas question d'abandonner le dossier de l'équité salariale, surtout que les universités ont déjà signé des lettres d'entente dans les conventions collectives. »

Parmi les syndiqués, les secrétaires sont celles qui réclament des ajustements importants. « Il y a des secrétaires de direction qui assument d'importantes responsabilités et sont presque des adjointes. Leurs salaires se situent entre 25 000 $ et 28 000 $ », précise Mme Lorraine Saumure.

Dans certains cas, l'équité touche autant les hommes que les femmes dans certains domaines, comme la documentation ou le graphisme.

Les syndicats invitent les ministres Jean Garon, de l'Éducation, et Pauline Marois, du Conseil du Trésor, à participer à une rencontre avec les universités et les représentants des employés. « Pourquoi devrait-on changer les règles du jeu pour le secteur universitaire. C'est du chantage », affirme M. Charland.

# Groupes ethniques opposés aux frais imposés par Ottawa aux immigrants

*Presse Canadienne*

*OTTAWA*

■ Des frais d'examen du dossier d'immmigration de 975 $ perçus en vertu du budget fédéral constituent une façon d'empêcher les pauvres d'entrer au pays, affirme une association représentant 38 groupes ethniques canadiens.

La députée libérale Mary Clancy a pour sa part répliqué que ce montant ne nuirait pas aux défavorisés et que, de plus, le Canada vaut bien le prix de ces frais d'examen du dossier.

« Ce n'est pas beaucoup, 975 $, quand vous avez le Canada à ce prix », a déclaré la députée, secrétaire parlementaire du ministre de l'Immigration, Sergio Marchi.

Les représentants du Conseil ethnoculturel du Canada ont déclaré que les frais imposés à tous les immigrants adultes ressemblent aux frais de 25 $ imposés jusqu'en 1923 aux ressortissants chinois — une pratique abandonnée parce qu'elle a été jugée discriminatoire.

Le porte-parole du Conseil, Manny Dick, a déclaré qu'à moins que ces frais soient abolis, les éventuels immigrants de l'Asie, de l'Europe de l'Est et de l'Afrique n'auraient jamais la chance de venir au Canada.

« Voilà une mesure rétrograde qui va créer un système de classes dans lequel seulement les riches seront capables de venir au Canada », a ajouté M. Dick.

Le fédéral a offert de prêter de l'argent aux immigrants et ils pourraient rembourser plus tard.

Le Conseil ethnoculturel du Canada s'oppose toutefois à cela à cause de la situation financières des intéressés.

Mme Clancy maintient que le gouvernement rendra les choses très faciles pour que les moins fortunés obtiennent un prêt avantageux.


MAXIMAIR
École de Pilotage
Devenez pilote d'avion par plaisir ou pour en faire une carrière
à beaucoup moins cher que vous pourriez payer ailleurs.
CESSNA 172 de 71 à 75 $/heure
Pour renseignements: 966-6076
Montréal Laval Mascouche
Inscrivez-vous maintenant et obtenez un vol gratuit.
Hâtez-vous car les cours théoriques débutent le 16 mars 1995.
n0467 - 309

ENCAN PUBLIC
Conformément aux exigences de
Revenu Canada (Douanes, Accise et Impôt)
à la suite de la décision du
MINISTÈRE NATIONAL DU REVENU
Pour: NON-PAIEMENT DE TAXE FÉDÉRALE EN VIOLATION DE LA LOI DES DOUANES, ART. 124 ET 125; SOUS-ESTIMATION DE TAPIS DE PERSE IMPORTÉS AU CANADA
Dossier #947011-PA-2279. Cliki & Co. a abandonné les biens.
Vente aux enchères publiques
Tapis de Perse, tapis de passage et tapis d'Orient de grande valeur, antiques ou semi-antiques, contemporains et traditionnels, de toutes dimensions, plusieurs de grandeur moquette, pure laine et soie, tout fait main. Pièces dédouanées, pour liquidation et enlèvement immédiats. Enchères prévues entre 1$ et 100 000$ par pièce. Tous les tapis portent une étiquette identifiant le pays d'origine, conformément à la réglementation de Douanes et Accises Canada de la Loi sur les tarifs douaniers. Inscription et dépôt remboursable de 100$ exigés à l'entrée. Frais de manutention de 10% ajoutés au prix d'achat. Certains articles sujets à mise à prix.
Endroit: Complexe entrepôt commercial Pie-IX 8580, boul. Pie-IX (près du boul. Robert)
Date: Le dimanche 5 mars à 14 h Inspection à 13 h
Paiement: comptant, cartes de crédit, mandats bancaires
Encanteur agréé et autorisé. Tél.: (416) 236-6519
Permis # 233995 S2205303

FAILLITE • FAILLITE •
Prix imbattable nouvel arrivage 300 bases de douche
2 000 000 $ DE MARCHANDISE
Tout pour la salle de bain
- Douches monocoques - Lavabos sur pied, encastrés ou suspendus - Toilettes silencieuses ou standard
- Plus de 300 robinets - Accessoires en laiton massif
- Plus de 150 baignoires, à tourbillon, thérapeutiques ou standard - Luminaires à halogène
MARQUES DE PRESTIGE:
Selles - Aquabrass - Chavonnet - American Standard et autres
NOUVEL ARRIVAGE
50 douches avec porte en verre trempé
de 65 à 75% de réduction
2116354;702-2
TRANSIT 928-1616 LIQUIDATEUR
Samedi et dimanche de 10h à 17h
576, boul. Guimond, Longueuil

Passez du rêve à la réalité en deux temps...
Piscine creusée en acier à partir de seulement 7 499 $
Piscine hors terre en acier Hibiscus, 15' de diamètre à seulement 699 $
Équipement à partir de 599 $
...trois mouvements!
Parce que nous fabriquons, installons et garantissons toutes nos piscines, vous obtenez toujours entière satisfaction!
Si vous trouvez ailleurs une piscine identique à meilleur prix, nous nous engageons à vous rembourser la différence, plus 50 %!
Grâce à nos programmes budgétaires adaptés à vos besoins, vous pouvez enfin relaxer!
NE PAYEZ QU'EN 96
Aucun acompte ni paiement avant janvier 1996.
GARANTIE Trévi DU FABRICANT
GARANTIE DU MEILLEUR PRIX +50%
OU PRÊT PERSONNEL TRÉVI
Bénéficiez d'un taux préférentiel de 10 3/4%*. Taux garanti pour 5 ans.
OU PROGRAMME DE FINANCEMENT HYPOTHÉCAIRE TRÉVI
Aucun acompte ni paiement avant le renouvellement de votre hypothèque!
Tous les détails en magasin.
HEURES D'OUVERTURE
Lundi au mercredi : 10 h - 18 h
Jeudi et vendredi : 10 h - 21 h
Samedi : 9 h - 17 h
Dimanche : 11 h - 17 h
Trévi LE N°1 DE LA PISCINE
* Suivant l'approbation de crédit. Taux préférentiel en date du 28 février 1995. Sujet aux fluctuations des taux bancaires.
Les photos ne représentent pas nécessairement les produits décrits.
1780, boul. des Laurentides LAVAL - 990-2952
515, boul. Curé-Labelle FABREVILLE - 622-9801
11800, rue Sherbrooke Est POINTE-AUX-TREMBLES - 640-4500
3827, boul. St-Jean DOLLARD-DES-ORMEAUX - 990-2953
115, boul. St-Jean-Baptiste CHÂTEAUGUAY - 990-2953
6633 A, boul. Taschereau BROSSARD - 990-2955
1235, rue Ampère BOUCHERVILLE - 990-2956
303, boul. Antonio-Barrette JOLIETTE - 759-8110
4445, boul. Royal TROIS-RIVIÈRES OUEST (819) 373-5757
4564, boul. St-Joseph DRUMMONDVILLE - (819) 474-2777
815, boul. St-René Ouest GATINEAU - (819) 243-4000



Pierre Tisseyre, grand passionné d'édition, s'est éteint hier à Montréal. PHOTOTHÈQUE *La Presse*

# Pierre Tisseyre, père de l'édition québécoise, n'est plus

■ Éditeur bien connu, directeur du Cercle du livre de France et président du Conseil supérieur du livre pendant 16 ans, M. Pierre Tisseyre est décédé, hier, à l'âge de 86 ans.

Les lecteurs se souviendront sans doute de Pierre Tisseyre comme d'un pionnier. Il aura en effet été celui qui a suffisamment cru en la littérature (encore assez timide) de son pays d'adoption pour lui donner une très grande visibilité pendant les années cinquante et soixante. En 1990, l'Association des éditeurs, lui rendait d'ailleurs hommage et reconnaissait sa «contribution exceptionnelle à l'édition québécoise».

Lui-même, après 40 ans d'édition, notait sans prétention: «Je crois être celui qui a fait démarrer la littérature québécoise.»

À 81 ans, Pierre Tisseyre célébrait aussi ses 400 titres publiés. Et ces quatre décennies qu'il a consacrées au dévelopement de la littérature québécoise, notamment en proposant des livres québécois comme «sélection du mois» aux membres du Cercle du livre de France.

Il regrettera d'ailleurs n'avoir pas réussi à imposer ses auteurs en France, malgré une entente conclue avec Robert Laffont dans les années soixante-dix. L'éditeur français avait accepté de publier le livre gagnant du prix annuel décerné par le Cercle du livre de France. Mais, soulignait Pierre Tisseyre: «Il a édité une douzaine de prix; pas un n'a marché.»

En 1988, le prix Fleury-Mesplet (du nom du premier imprimeur canadien) récompensait aussi le travail de celui qui se destinait d'abord à une carrière d'avocat. Mais dès ses études de droit, faites à Paris sa ville natale, il s'était spécialisé dans les droits d'auteurs. Encore étudiant au doctorat, il commencera sa carrière comme conseiller juridique des films Paramount.

D'esprit aventureux, il participe à un raid automobile avec deux amis et établit un record de vitesse en traversant l'Afrique en trois mois. Et c'est là qu'il découvre aussi le journalisme, qui le mènera à New York.

Venu pour une tournée de conférences organisée par l'Alliance française, Pierre Tisseyre y restera cinq ans. Jusqu'en 1940, il sera correspondant à New York de journaux et de magazines français, notamment *Candide*, *Gringoire*, le *Petit Journal*, *La Petite Gironde*.

Il s'occupe de la revue de presse au service international de Radio-Canada lorsqu'il rencontre la speakerine Michelle Ahern, présentatrice de l'émission *La voix du Canada*, qui deviendra sa femme.

Pierre et Michelle Tisseyre, qui fera aussi une carrière remarquée à la télévision et au théâtre, auront quatre enfants, Michèle (Robinson), Philippe, Charles, journaliste à Radio-Canada, et François décédé dans son avion en août 1993. Pierre Tisseyre laisse également dans le deuil son fils Peter Steans-Tisseyre et un beau-fils Jean de Brabant.

Pierre Tisseyre suggérera un jour à sa femme, aux prises avec une crise d'arthrite, de se mettre à la traduction littéraire. Celle qui a étudié la littérature anglaise à McGill acceptera la proposition et les Éditions Pierre Tisseyre publieront les ouvrages traduits par ses soins.

Les Messageries du Saint-Laurent, une des maisons d'édition fondées par Pierre Tisseyre, devait aussi publier *L'Encyclopédie de la femme canadienne*, dirigée par Michelle Tisseyre.

### Écrivain et journaliste

Le futur éditeur a fait ses débuts d'écrivain dans des conditions très spéciales. C'est la guerre, il est mobilisé depuis 55 heures, s'amuse-t-il à préciser, lorsqu'il est fait prisonnier par les Allemands, en 1940. Il restera cinq ans en captivité, dans des camps de Pologne (Silésie) et de Tchécoslovaquie (Sudètes). Son livre, *55 heures de Guerre*, envoyé à sa mère chapitre par chapitre, sera publié chez Flammarion et remportera le prix Cazes en 1943. Deux autres livres suivront: un roman, *Tu m'aimeras deux fois*, en 1960, et *Le Canada*, un essai, cinq ans plus tard.

Lorsqu'il est libéré, en 1945, il arrive à Montréal, qu'il ne quittera plus, pour récupérer des fonds appartenant à ses cousins placés sous sequestre par le gouvernement canadien lorsque la France fut entièrement occupée par les Allemands en 1942. Il investira cet argent dans l'édition.

À la même époque, grâce à des financiers new-yorkais, il établit ici l'édition canadienne du *Monde français* et de l'hebdomadaire *Carrefour*. Il poursuit aussi sa carrière journalistique en collaborant au journal sportif français *L'Équipe*. En mai 1946, il contribue à l'édition canadienne du *Monde français*.

C'est en 1948 qu'il s'associe à la maison d'édition Le Cercle du livre de France. D'abord directeur montréalais de cette maison qui, fondée par deux Américains, s'adresse au départ aux Françaises venues vivre aux États-Unis après la guerre, avec leur époux américain, il en deviendra peu à peu le propriétaire, puis le pdg, en 1960. En 1987, le Cercle du livre de France changera officiellement son nom pour les Éditions Pierre Tisseyre.

Pendant toutes ces années, ce passionné des livres ne s'est pas contenté de faire seulement marcher sa maison d'édition.

Il a été de tous les organismes qui se consacrent à l'édition: L'Association des éditeurs canadiens, qu'il présidera de 1958 à 1960; la Société des éditeurs de manuels scolaires; le Conseil supérieur du livre, dont il sera longtemps le président; l'Association pour l'exportation du livre canadien. Il a aussi été le représentant canadien de la Société française des gens de lettres pendant presque 25 ans.

Outre la maison qui porte son nom, Pierre Tisseyre a aussi été à la tête d'autres maisons d'édition qu'il a fondées: le Cercle du livre romanesque en 1952, le Cercle du nouveau livre, le Cercle du livre policier,le Cercle Historia, le Cercle du livre chrétien,les Messageries du Saint-Laurent en 1960, les Éditions du Renouveau pédagogique cinq ans plus tard et les Éditions Mirabel en 1971. En 1973, il lance la collection Deux solitudes qui publie en traduction française, les meilleurs livres des grands auteurs anglophones du Canada.

Les funérailles auront lieu le mercredi 8 mars à 15 heures en l'église de Saint-Sauveur-des Monts.

# Les Innus exigent de nouvelles études d'impact des vols

*PC*

*OTTAWA*

■ Les Innus du Québec et du Labrador sont indignés qu'un comité d'évaluation environnementale fédéral ait recommandé de doubler le nombre de vols à basse altitude au-dessus de leurs terres ancestrales.

«Les recommandations du comité sont fondées sur des considérations économiques et non environnementales», a déclaré M. Peter Penashue, président de la Nation innue, dans un communiqué hier.

«Recommander une augmentation du nombre de vols tout en reconnaissant qu'il y a très peu d'informations disponibles sur les impacts est complètement irresponsable.»

Le rapport du comité, après huit ans de préparation, reconnait que d'importantes inconnues subsistent quant à l'impact des vols sur la faune et la santé des humains, mais conclut qu'on devrait pouvoir autoriser l'augmentation des vols jusqu'à un maximum de 15 000 par an.

Les préoccupations environnementales sont reléguées au second plan par les graves conséquences économiques à court terme qu'aurait l'interruption des vols, ajoute le rapport rendu public jeudi.

Le document indique que le ministère de la Défense devrait aussi être autorisé à étendre la zone d'entraînement actuelle de 100 000 à 130 000 kilomètres carrés. Il recommande l'approbation d'une nouvelle zone de cibles de bombardement.

Et il réclame un nouvel institut de recherche pour étudier l'impact des vols.

«Il n'existe presque aucune étude de cause à effet sur l'impact des vols à basse altitude dans la région, souligne le rapport. On ne devrait pas demeurer dans une telle ignorance.»


Pas de blabla, juste des faits.



La Chevrolet Lumina Van

1er fait:
La seule mini-fourgonnette à offrir des panneaux de polymère antichocs et anticorrosion.

2e fait:
La seule mini-fourgonnette à offrir 7 sièges indépendants.

3e fait:
Une des seules mini-fourgonnettes à offrir les freins antiblocage de série.

Plus
- Moteur V6
- Boîte automatique
- Contrôle de chauffage indépendant à l'arrière
- Poutrelles latérales de sécurité
- Sac gonflable
- Traction avant
- Chauffe-moteur
- Radiocassette AM/FM stéréo avec 4 haut-parleurs

Prix
17 995$*
269$/mois** sur 36 mois

GM | GARANTIE TOTAL | Assistance routière

CHEVROLET OLDSMOBILE Geo GM

L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Geo Oldsmobile du Québec
*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1995 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Roues illustrées en option. Transport (745 $) et taxes en sus. **Paiement mensuel basé sur un bail de 36 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de 2 000 $. Sujet à l'approbation du crédit. Dépôt remboursable de 325 $ exigé. Frais de 5 ¢ du kilomètre après 72 000 km. Préparation et transport inclus. Taxes en sus. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL sont offertes sur tous les véhicules neufs Chevrolet 1995 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.





## Photographe de mode acquitté

■ Le photographe de mode Zdislaw Piechura, 42 ans, de Montréal, a été acquitté hier par la juge Micheline Corbeil-Laramée, de la Cour du Québec, de l'accusation d'agression sexuelle qui pesait contre lui.

Au mois de mai 1993, Piechura, un réfugié polonais, a été accusé d'avoir drogué, séquestré, battu et violé une jeune femme de 17 ans qui avait accepté de se faire photographier par lui.

La jeune femme avait expliqué être à demi-consciente pendant l'agression, dont elle ne se souvient que par flash.

Elle avait beaucoup bu pendant la soirée et la nuit où elle est allée au studio de Piechura, dans le centre-ville de Montréal.

L'examen médical, effectué moins de deux jours après l'événement, n'a permis de découvrir ni sperme, ni une quelconque blessure dans la région des organes génitaux de l'adolescente.

Le photographe est venu témoigner en défense pour dire qu'il n'y avait eu aucun contact sexuel entre lui et la jeune femme.

Qui plus est, des témoins de l'immeuble où demeure Piechura ont vu la plaignante sortir en riant en compagnie de l'accusé, le matin (après la nuit où se serait déroulée l'agression).

En tout, la plaignante a passé 14 heures dans le studio, et des voisins n'ont entendu que des rires dans la nuit.

# Le photographe Meunier coupable d'attouchements sexuels

YVES BOISVERT

■ Michel Meunier, un photographe du *Journal de Montréal*, a été déclaré coupable hier d'avoir eu des contacts sexuels avec deux fillettes de huit et neuf ans dans son studio de photo.

Autour du 11 septembre 1991, les deux fillettes, qui connaissaient Meunier, l'ont rencontré au dépanneur en début de soirée, dans l'est de l'île de Montréal. Elles lui ont demandé de l'argent pour acheter de la gomme, ce qu'il a accepté. Ensuite, les deux enfants ont demandé la permission d'aller dans le studio de photo de Meunier, qu'elles avaient déjà visité.

Les fillettes commencent à danser sur le plateau, pour s'amuser. Meunier suggère alors qu'elles se déshabillent. Elles se consultent et acceptent la proposition. Meunier s'installe derrière une caméra vidéo pendant que les enfants dansent, nues.

Elles se rhabillent et jouent à la « cachette ». Il leur propose après de se déshabiller à nouveau pour un autre jeu. Elles doivent se coucher à tour de rôle sur le divan, pendant que l'autre « filme ». Il les invite alors à le masturber et commet divers attouchements sexuels. Une fillette s'est mise à rire, puis à pleurer. L'affaire en reste là.

Après cela, il leur donne 1 $ et leur demande de ne jamais parler de ce qui s'était passé.

Une semaine plus tard, une chicane éclate entre les deux amies à l'école, et l'une accuse l'autre de coucher avec des « vieux monsieurs ». En pleurant, cette dernière s'ouvre à la directrice, qui avertit les parents, et eux la police.

Meunier a été accusé de contacts sexuels avec deux mineures, d'avoir incité les deux mineures à lui faire des attouchements sexuels et d'avoir agressé sexuellement les deux enfants.

Le juge Gilles Cadieux, de la Cour du Québec, a dit que même si le témoignage d'une des deux fillettes comportait quelques invraisemblances et contradictions, il était corroboré sur les points essentiels par la deuxième victime, d'une crédibilité inattaquable.

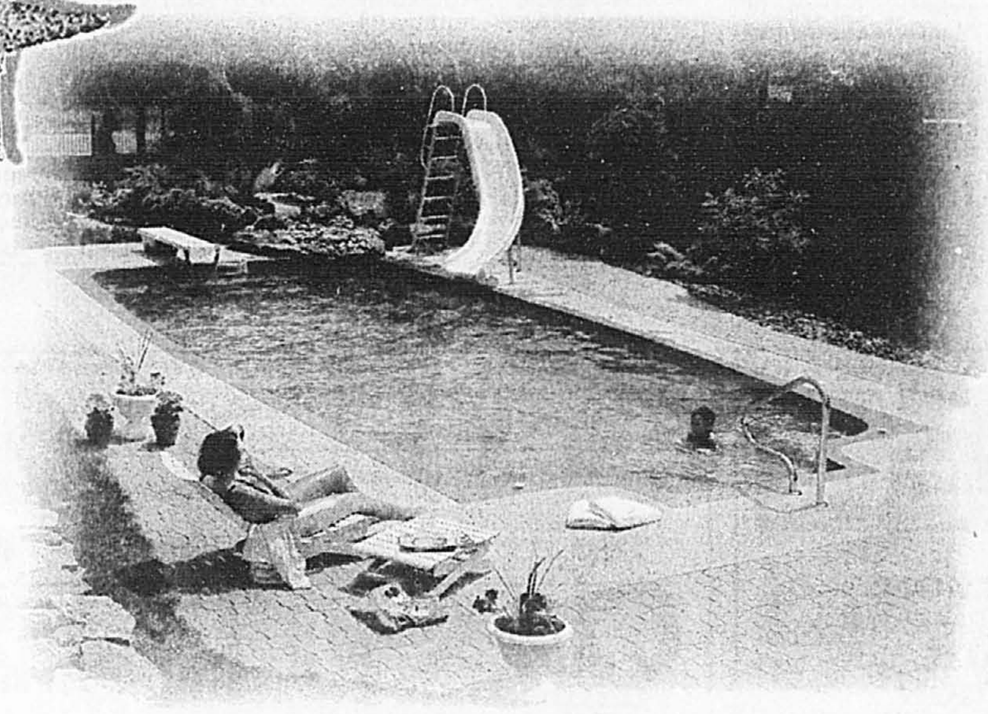
Meunier, lui, n'a pas cru bon de venir donner sa version au juge (comme c'est son droit). Son avocate, Me Dominique Larose, a insisté sur l'improbabilité que l'événement se soit déroulé le 11 septembre, car ce jour-là, Meunier tournait un vidéo en soirée avec un associé. L'associé et la femme de l'accusé ont témoigné en sa faveur.

Le juge Cadieux estime que la date de l'événement, dans ce cas, n'est pas un élément essentiel de l'infraction. Qu'elle se soit déroulée le 11 septembre ou 12, cela importe peu. La preuve est convaincante quant aux faits incriminants, et voilà le principal. Le photographe a été déclaré coupable de quatre crimes (attouchements et incitations aux contacts sexuels).

Meunier, qui est suspendu sans solde du quotidien de Quebecor depuis décembre 1991, est toujours en liberté. Il reviendra au Palais de justice de Montréal le 6 avril, date où les avocats feront leurs recommandations au juge Cadieux au sujet de la peine. Il est passible de 10 ans d'emprisonnement, et, dans les faits, risque une peine de plusieurs mois d'emprisonnement.


# Piscines Excellence le maître des eaux





**28 ans** bien comptés. Voilà à combien se chiffre l'expertise de Piscines Excellence en fabrication et installation de piscines creusées.

**Seule** Piscines Excellence fabrique, vend et installe trois types de piscines creusées : fibre de verre Montjoie[m.c], béton soufflé ainsi qu'acier et vinyle. Chez nous, pas de sous-traitance. Nous nous chargeons de tout avant, pendant et après!

**Exceptionnel !**
Chauffe-piscine d'une valeur de 2 500$ GRATUIT si vous achetez votre piscine creusée en mars.

**Profitez** du mois de mars pour consulter un de nos experts. C'est tout à votre avantage ! D'autant plus que si vous appportez votre certificat de localisation nous vous ferons immédiatement et gratuitement un plan d'aménagement.

**Consultez** sans tarder le maître des eaux. Vous vous féliciterez pendant des décennies d'avoir fait creuser la piscine de vos rêves par Piscines Excellence.

Ouverture bientôt : Brossard et West Island

PISCINES EXCELLENCE • EXCELLENCE POOLS •

Beloeil 1555, boul. de l'Industrie 990-7940 Chomedey, Laval 1900, boul. Curé-Labelle 686-2914 Mascouche 3345, chemin Gascon 990-5455

**ARGENT DISPONIBLE**
Problèmes de liquidités?
Prêt commercial seulement
Confidentiel
**Finance Rapide Cie Ltée**
**342-4488**
S220935

*PUBLICITÉ*
**ENCAN PUBLIC CHEZ DÉCOR DÉCARIE**
Une des plus belles collections de tapis de Perse, de Chine, du Pakistan et du Maroc sera vendue aux enchères publiques ce **dimanche 5 mars,** sans mise à prix. Les portes seront ouvertes pour inspection à 12 h et l'encan débutera à **14 h précises.** Les acheteurs n'auront pas à payer de commission de 10% ni de TPS. L'encan sera mené par Les Encanteurs et Liquidateurs Wemek Enr. chez **DÉCOR DÉCARIE, 6900, BOUL. DÉCARIE, MONTRÉAL.**
Vaste stationnement gratuit.
*Pour plus de précisions, veuillez composer le* **731-8339.**
S220947

APPORTEZ CETTE ANNONCE




Découvrez LES avantages

MIRABEL

Aménagement et design exclusifs conçus par des professionnels pour cuisine et salle de bain
◆
Plan et illustration couleur en perspective de votre aménagement avant la réalisation
◆
Prise de mesures à domicile / plans d'éclairage et d'électricité
◆
Conseils en décoration sans supplément
◆
Installation garantie sans aucune condition

ARMOIRES MIRABEL
*Le souci de l'excellence*

MONTRÉAL 8261, boul. Saint-Laurent (angle Jarry) 384-2010
LAVAL 2015, boul. Industriel (près du boul. Saint-Martin) 667-4801
RIVE-SUD 3609, boul. Taschereau (face au centre d'achat Greenfield Park) 656-8660
WEST ISLAND 4710, boul. Saint-Jean, Pierrefonds (près du boul. Pierrefonds) 620-6688
Cette offre ne peux être jumelée à aucune autre promotion

# CONCOURS LE SIGNET MAGIQUE

Pour participer, procurez-vous un livre québécois ou canadien d'expression française dans l'une des nombreuses librairies participantes.

Plus de 200 000 $ DE PRIX À GAGNER!

2 FAÇONS DE GAGNER!

INSTANTANÉMENT :



IBM
3 ordinateurs ThinkPad IBM 360
(valeur approx. de 4 000 $ ch.)



WITTNAUER
400 splendides montres-bracelets Wittnauer (pour femme ou homme, au choix)
(valeur approx. de 350 $ ch.)

CASIO
100 superbes agendas électroniques de Casio
(valeur approx. de 140 $ ch.)



PAR TIRAGE :

Volkswagen
2 Golf GL 1995
(valeur approx. de 19 000 $ ch., incluant taxes et préparation)





Funtastique VOYAGES • TRAVEL
3 inoubliables voyages d'une semaine pour 2 personnes à Punta Cana en République Dominicaine
(valeur approx. de 2 600 $ ch.)

Quelques-unes des librairies participantes :

RADIO ROCK • DÉTENTE

**Librairie Belles lettres**
95, boul. Lorraine, Ville Lorraine
**Librairie Champigny Carrefour Angrignon**
7707, boul. Newman, Lasalle
**Librairie Garneau**
7993, boul. les Galeries d'Anjou
Montréal
**Librairie Garneau**
Place Montréal Trust, 1500, ave. McGill College
Montréal
**Librairie Iris**
5090, rue Bellechasse, Montréal
**Librairie Nova**
45, boul Cousineau, St-Hubert
**Librairie Renaud-Bray**
5219, Côte-des-Neiges, Montréal
**Librairie Scolaire Canadienne**
2244, rue de Rouen, Montréal
**Librairie Ulysse**
560, Président-Kennedy, Montréal

La Presse

Présenté par l'Association nationale des éditeurs de livres, en collaboration avec l'Association des libraires du Québec et le ministère du Patrimoine canadien.
Ouvert aux 18 ans et plus. Les prix offerts peuvent différer des photographies. Règlements complets disponibles sur demande dans les librairies participantes.

# Coupures en météorologie : la sécurité des aéroports menacée ?

CAROLE THIBAUDEAU

■ Les météorologues craignent une diminution de la sécurité des services de prévision si les coupures du budjet déposé lundi par le ministre Paul Martin renforcent la tendance à l'automatisation qui prévaut dans ce domaine.

Rappelons que le budjet Martin prévoit la fermeture des centres météorologiques de Sherbrooke, Trois-Rivières, Jonquières, Baie-Comeau, Sept-Îles et Val-d'Or. Ces bureaux seront remplacés par trois Centres régionaux de prévision, à Montréal, à Sainte-Foy et à Rimouski (endroit où il n'existe pour le moment aucune installation). Les bureaux de Montréal (Saint-Laurent) et de Sainte-Foy seront convertis en centres régionaux.

Pour le service de météorologie du Québec, les coupures représentent la perte de 68 emplois sur 175, affirme le vice-président de l'Alliance de la fonction publique, région du Québec, M. Pierre MacDuff.

Environnement Canada soutient deux types d'emplois dans les bureaux de météorologie. Les météorologues, qui ont un baccalauréat universitaire plus une formation de prévisionistes, et les techniciens, souvent moins scolarisés et qui donnent les services aux médias et à la population, font les observations, etc.

Alors que les premiers ont des chances d'obtenir des postes avec plus de responsabilités, les seconds seront davantage touchés par les coupures.

« Chez les techniciens, le moral est au plus bas. On ne sait pas sur qui au juste ça va tomber », explique M. MacDuff.

La population québécoise continuera d'avoir accès aux enregistrements téléphoniques et aux stations Radiométéo pour les informations générales.

Les personnes ou les entreprises qui ont besoin d'informations plus précises devront payer un appel interurbain pour parler à un météorologiste. Ce service, qui était disponible localement, ne le sera plus qu'en trois points de la province : Montréal, Québec et Rimouski. « Le gouvernement parle de récupérer des coûts : cela sous-entend qu'on devra payer pour des services autrefois gratuits », soutient M. MacDuff.

Environnement Canada affirme que les changements n'auront aucun effet négatif sur 99 pour cent des usagers.

Cela ne vaut-il pas le coût pour éliminer graduellement le déficit ? M. MacDuff estime que les mises à pied coûtent cher elles aussi : en paye de séparation, en assurance-chômage, en perte d'impôt sur le revenu, et en frais de contrats pour faire accomplir une partie du travail que faisaient les permanents.

Du point de vue de la sécurité, M. MacDuff fait valoir que les systèmes d'observation météorologique automatique (SOMA) sont moins performants que les observateurs humains. Il rappelle l'incident du 31 octobre dernier, à l'aéroport municipal d'Edmonton : un Boeing 737 de Canadien International, avec 120 passagers à bord, a atterri dans des conditions dangereuses. Le SOMA n'avait pas averti le pilote de l'imminence d'une tempête de neige.

Cet événement a poussé les autorités à remettre en poste les observateurs humains là où ils avaient été remplacés par la machine, à Dorval et à Edmonton.

D'après un météorologue qui préfère ne pas être cité, il en coûte entre 300 000 $ et 400 000 $ pour installer un observateur automatique, un « toaster » dans le jargon du métier. À long terme, cela est plus économique qu'un observateur humain. L'appareil est muni de censeurs qui détectent les précipitations et leur vitesse, et qui peut calculer le nombre de centimètres au sol.

À 0° C, il peut y avoir confusion sur ces précipitations : le SOMA ne peut pas nécessairement différencier la pluie verglaçante de la grêle. Il peut prendre de la poussière pour de la pluie. « Le meilleur appareil ne remplacera jamais l'oeil humain, qui peut reconnaître les entonnoirs de nuage, les cumulo-nimbus, les stratus... », conclut le météorologue.

# Effet de serre : le Canada aurait le pire plan d'action des pays industrialisés

MARIE TISON
*de la Presse Canadienne*

*WASHINGTON*

■ Le Canada sera dans l'embarras lors de la conférence de Berlin sur les changements climatiques, en avril, parce qu'il ne présentera pas de véritable plan national sur les réductions d'émissions responsables de l'effet de serre.

C'est du moins l'avis du vice-président de l'organisation environnementale américaine Worldwatch Institute, Chris Flavin.

Un porte-parole du ministère canadien de l'Environnement, Lyne Berthiaume, a fait valoir que les ministres fédéral et provinciaux responsables de l'énergie et de l'environnement avaient réussi à s'entendre, il y a une dizaine de jours, sur un plan d'action à présenter à Berlin.

Elle a toutefois reconnu que le plan n'atteindra pas les objectifs visés par la convention de Rio de Janeiro sur les changements climatiques. Cette convention, signée en 1992, visait à stabiliser, d'ici l'an 2000, les émissions responsables de l'effet de serre au niveau de 1990.

M. Flavin rencontrait la presse hier, pour discuter d'un article sur les initiatives prises par les gouvernements, suite à la signature de la convention de Rio, article qu'il vient de faire paraître dans la revue du Worldwatch Institute.

Il a affirmé que, lorsque les diplomates et les fonctionnaires des pays signataires se rencontreront à Berlin, à la fin de mars, pour étudier la mise en oeuvre et le renforcement de la convention de Rio, ils feront face à une situation qui est sur le point de devenir une blague internationale.

### Pressions

Il a soutenu que les gouvernements de plusieurs pays industriels, qui devaient prendre la tête dans la réduction des émissions responsables de l'effet de serre, avaient plié sous les pressions de l'industrie des combustibles fossiles et des syndicats.

Il a expliqué que la France et le Japon avaient décidé de stabiliser les émissions per capita, ce qui leur permettra de les laisser augmenter au même rythme que la population ; que l'Espagne et l'Irlande avaient ignoré totalement la convention en se donnant comme objectif de ralentir la croissance des émissions par un facteur non spécifié ; et que le gouvernement américain avait interprété la convention comme permettant une augmention de trois pour cent des émissions de dioxide de carbone, compensée par des efforts pour réduire les émissions d'autres gaz.

Il a ajouté que le Canada, un pays qui avait été à la tête du mouvement en faveur d'un traité sur les changements climatiques dès 1988, avait vu sa position s'affaiblir considérablement depuis.

Il a fait observer que le Canada continuait à subventionner les combustibles fossiles et que, dans son rapport officiel au secrétariat international en 1993, le gouvernement canadien n'avait pas inclus de plan d'action pour stabiliser les émissions.

Il a ajouté que, lors d'une rencontre en novembre 1994, les ministres fédéral et provinciaux responsables de l'énergie et de l'environnement n'avaient pas réussi à s'entendre sur un objectif national de réductions.

### Rôle important

En conférence de presse, M. Flavin a expliqué qu'au Canada les provinces jouent un rôle important en matière de politique énergétique, et qu'elles ont peut-être plus d'influence sur la politique canadienne que le gouvernement fédéral.

Il a déclaré qu'une province comme l'Ontario pouvait probablement présenter des initiatives de réduction très intéressantes.

« Le Québec, qui fait des choses très excitantes dans le domaine du développement des énergies alternatives, comme l'énergie éolienne, peut aussi avoir un plan solide », a-t-il ajouté.

Il a cependant émis des doutes quant aux initiatives que pourrait présenter l'Alberta, une province qui dépend étroitement des revenus liés à l'extraction des combustibles fossiles.

« Le Canada est dans une position très difficile », a-t-il affirmé.

Il a cité un porte-parole de Greenpeace Canada, Kevin Jardine, qui a soutenu que le Canada sera humilié à Berlin parce qu'il aura le pire plan d'action de tous les pays industrialisés.

Mme Berthiaume a affirmé que les ministres canadiens s'étaient finalement entendus le 20 février dernier sur des « orientations stratégiques » qui seront présentées à Berlin.


SOLDE DE FERMETURE



NOUS FERMONS DÉFINITIVEMENT NOTRE SALLE D'EXPOSITION DE LA RUE SHERBROOKE OUEST.

Cette fermeture vous permettra de faire de grosses économies et de profiter de RABAIS INCROYABLES.

Vaste choix de tapis de Perse et tapis de passage authenthiques, noués à la main, choisis par ABAN *.

Des milliers de magnifiques tapis empilés et exposés sur plus de 6 000 pi², tous à prix de liquidation. Faites une offre.

**Tous les tapis doivent être vendus.**

aban TAPIS PERSANS

1600, rue Sherbrooke O.
Tél.: 933-3231
Dim. - lun. : 11 h à 18 h
Mar. - mer. - sam. : 10 h à 18 h
Jeu. - ven. : 10 h à 20 h

* Notre nom derrière chaque tapis est votre assurance d'obtenir une pièce authenthique au meilleur prix qui soit - où que ce soit.

S2209533



Publicité

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE DE PROMOTION

Choisir parmi les multiples techniques, le moyen le plus approprié.

*par Paul Paré MBA, Chef de service*
Communications commerciales Hydro-Québec

Les lundi 3 avril, 9 h à 17 h et mardi 4 avril, 9 h à 12 h
1 UFC _ 415 $ (TPS et TVQ en sus)

Réduction de 15% accordée pour inscription 15 jours ouvrables avant la tenue de l'activité

ÉLABORER UNE STRATÉGIE DE MARKETING DIRECT

Définir le rôle, élaborer la stratégie, choisir les outils et les moyens, évaluer les effets.

par Jacques Paradis, président
Sprint Communications Marketing inc.

Les jeudi 27 avril, 9 h à 17 h et vendredi 28 avril, 9 h à 12 h
1 UFC _ 415 $ (TPS et TVQ en sus)

**Renseignements : (514) 343-6990 ou 1 800 363-8876**
Tarifs réduits pour les membres SRQ, PCM, AMM, AIPC Montréal
Une seule réduction s'applique

LA COMMUNICATION DE L'EXPÉRIENCE



■ PRÊTS ÉTUDIANTS DISPONIBLES SUR PLACE ■

CLUB PC ENTREPÔT
(VOISIN DU CARREFOUR LAVAL)
EN AFFAIRES DEPUIS 1983
5 000 PIEDS CARRÉS D'ENTREPÔT

| | |
|---|---|
| 486 DX2-50 MHz VLB | 979 $ |
| 486 DX2-66 MHz VLB | 999 $ |
| 486 DX2-80 MHz VLB | 1 029 $ |
| 486 DX4-75 MHz VLB | 1 149 $ |
| 486 DX4-100 MHz VLB | 1 169 $ |
| PENTIUM TM 60 MHz PCI | 1 369 $ |
| PENTIUM TM 75 MHz PCI | 1 569 $ |
| PENTIUM TM 90 MHz PCI | 2 019 $ |
| PENTIUM TM 100 MHz PCI | 2 219 $ |

FABRIQUÉS AU QUÉBEC
TOUS NOS ORDINATEURS COMPRENNENT :
• 4 MO MÉMOIRE VIVE • DISQUE DUR 540 MO
CLAVIER BILINGUE • 128 KO CACHE • LECTEUR 1,44 MO
• CONTRÔLEUR IDE AVEC PORTS 2S/1P/1J
• GARANTIE 2 ANS PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE
MONITEUR ET CARTE VIDÉO À PARTIR DE 360 $

OPTIONS : SERVICE SUR PLACE
GARANTIE 3 ANS PIÈCES ET MAIN D'OEUVRE
ORDINATEURS CERTIFIÉS NOVELL

MISE À JOUR DE VOTRE ORDINATEUR
286 OU 386 EN 486 DX 2-66 pour 379 $
OU EN 486 DX 4-100 pour 549 $

| | |
|---|---|
| COMPAQ 924 (486 DX2-66 MHZ) | 2 199 $ |
| NOTEBOOK COMPAQ 486 COULEUR PASSIF | 2 549 $ |
| NOTEBOOK NEC VERSA 486 COUL. PASSIF | 2 189 $ |
| NOTEBOOK CLUB PC 486 DX2-50 MHZ | 2 025 $ |
| NOTEBOOK COMPAQ 486 CONTURA AÉRO | 1 499 $ |
| IMPRIMANTE HP4L (LASER) | 799 $ |
| IMPRIMANTE EPSON ACTION 1100 (LASER) | 609 $ |
| IMPRIMANTE CANON BJC 4000 (COULEUR) | 499 $ |
| IMPRIMANTE CANON BJ 100 (A BULLES) | 315 $ |
| CD-ROM QUADRUPLE VITESSE | 299 $ |
| MODEM (INTERNE) 28800 BAUDS | 199 $ |

LOGICIELS ET CD FRANÇAIS EN MAGASIN
IBM COMPAQ

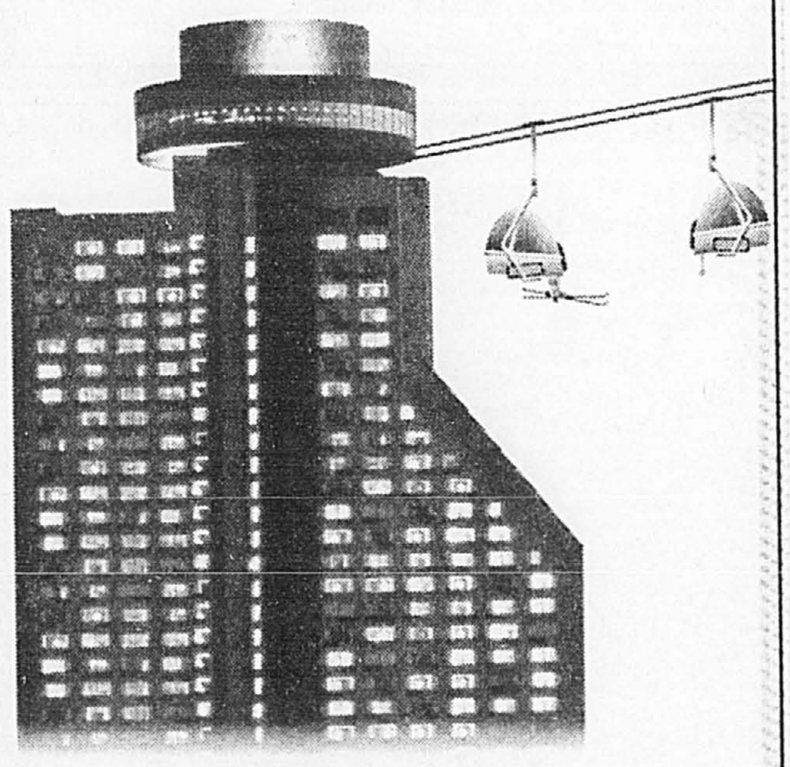
OUVERT DÈS 9 HEURES
1881, RUE GUTENBERG, LAVAL 682-6466
AUTOROUTE DES LAURENTIDES NORD (15).
SORTIE 10, 1re RUE À DROITE.

■ PRÊTS ÉTUDIANTS DISPONIBLES SUR PLACE ■

ORDINATEURS ■ ORDINATEURS ■ ORDINATEURS ■ ORDINATEURS

2186620 - C31-2







BÂTISSEZ VOTRE PROGRAMME AVEC LE D.E.S. EN GESTION DES HEC

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES EN GESTION

**Programme de 2e cycle souple et court.**
**Formation individualisée.**
**Vaste choix de cours dans 13 disciplines et fonctions de la gestion.**
**Formation antérieure en gestion non requise.**
**Expérience de travail non requise.**
**Pour progresser dans votre carrière.**

ADMISSION

**Trimestre d'automne 1995**
**Date limite : 1er avril.**
**30 crédits. Temps plein ou partiel.**

LA GESTION, LAISSEZ-NOUS VOUS EN PARLER !

SÉANCES D'INFORMATION

Les 6 et 8 mars, à 18 h 30.
École des Hautes Études Commerciales
5255, avenue Decelles, Montréal
Renseignements : (514) 340-6151

Une formation de 2e cycle en gestion permet de s'intégrer efficacement à une organisation et de progresser dans sa carrière. Voilà ce qu'offre le D.E.S. en gestion. Venez discuter de ce programme unique au Québec, sur place, aux HEC, avec des professeurs et des conseillers.

HEC L'esprit d'entreprise



*Grisant !*

92 $ jusqu'au 16 avril

Griserie des pentes.
Griserie de l'ambiance après-ski unique de Québec.
Loews Le Concorde est votre lien direct avec l'action, quelle que soit votre station de ski préférée.

**Plan familial:** aucuns frais d'hébergement pour les enfants de 17 ans et moins partageant la chambre d'un adulte. Les repas sont gratuits pour les enfants de 6 ans et moins, réduction de 50 % sur les repas pour les 7 à 12 ans.

** Tarif par chambre par nuit, en Classe Hospitalité, comprenant 2 petits-déjeuners buffet.*

LOEWS LE CONCORDE

*L'hôtel sur la Grande-Allée*
1225, Place Montcalm, Québec G1R 4W6
Réservations : **1 800 463-5256**

# Sous Bourque, les Montréalais seront consultés ...différemment

■ L'administration du maire Pierre Bourque continuera de consulter les Montréalais. Mais différemment, et moins.

C'est Claire Saint-Arnaud, conseillère associée au comité exécutif et responsable des relations avec la communauté, qui a reçu pour mandat de définir les modalités du nouveau processus de consultation de la Ville.

Mme Saint-Arnaud, qui représente le district Longue-Pointe au conseil, présidera donc la «Commission spéciale sur la révision des procédures de participation et de consultation de la population». En tout, neuf conseillers — dont cinq du parti au pouvoir, Vision Montréal — en feront partie.

Cette commission, à laquelle le grand public est invité à participer, débutera ses travaux dès la semaine prochaine. Ceux-ci se poursuivront jusqu'à la fin avril.

Hier, en conférence de presse, Pierre Goyer, membre du comité exécutif de la Ville et responsable du dossier de la consultation, a dévoilé les orientations générales de l'administration municipale en cette matière.

Essentiellement, la nouvelle administration veut trouver «des alternatives plus simples, souples et efficaces aux mécanismes consultatifs appliqués par la précédente administration». Les mécanismes en question sont le Bureau de consultation de Montréal, les cinq commissions permanentes du conseil et les comités-conseils d'arrondissement.

M. Goyer dit vouloir offrir aux citoyens «une implication plus



Pierre Goyer

directe et moins formelle aux affaires de la Cité». Selon lui, «la population devrait être associée dès la phase de conception des projets, d'abord par de véritables mécanismes d'information et d'appels de commentaires et, ensuite, selon la nature des sujets, par des consultations publiques appropriées».

«Depuis 1988, dit-il, la consultation publique se situait le plus souvent en aval de la conception et de l'élaboration des projets et n'était mise en pratique qu'une fois le processus décisionnel enclenché, et ce en l'absence de mécanismes de concertation préalables et sans véritable analyse des enjeux en présence.»

L'administration Bourque tentera de déplacer la consultation en amont de la conception des projets. Hier, M. Goyer a réaffirmé la volonté du nouveau gouvernement municipal de mettre un terme aux activités des comités-conseils d'arrondissement dans leur forme actuelle. Selon lui, 85 pour cent des projets soumis aux CCA ne recevaient aucun commentaire, «ni négatif, ni positif», de la part des citoyens consultés.

Toutefois, d'ici à ce que la Ville puisse mettre en place de nouveaux mécanismes de participation et de consultation publiques, deux commissions permanentes seront appelées, le cas échéant, à réaliser les mandats que le conseil municipal leur confiera. Elles ont d'ailleurs déjà procédé à l'étude publique des prévisions budgétaires pour 1995.

De plus, les assemblées régulières des comités-conseils d'arrondissement reprendront leurs activités le 20 mars.

Quant à la commission présidée par Mme Saint-Arnaud, elle publie des avis publics dès aujourd'hui dans tous les quotidiens et elle tiendra une assemblée d'information le 8 mars, au cours de laquelle l'administration présentera les nouvelles orientations proposées et répondra aux questions du public.

La commission recevra des mémoires jusqu'au 31 mars et entamera ses audiences publiques le 3 avril. Son rapport sera déposé au conseil le 15 mai. Il sera ensuite soumis au gouvernement du Québec, afin que les modifications nécessaires à la Charte de la Ville soient apportées.

L'assemblée d'information et les audiences publiques auront lieu à la salle du conseil de l'hôtel de ville.


FORUM Entrée libre

L'AVENIR du RWANDA : quelles sont les solutions ?

En avril 1994, les pendules se sont arrêtées au Rwanda. Une guerre civile d'une ampleur sans précédent en Afrique a fait des centaines de milliers de victimes.

Ne manquez pas le forum intitulé *Rwanda : éléments de reconstruction* qui mettra l'accent sur les solutions.

LE MARDI 14 MARS 1995
de 10 heures à 12 heures
Salle des Saules, Complexe Guy-Favreau
200, boul. René-Lévesque Ouest, à Montréal

CRDI CANADA

**Parmi les conférenciers invités :** Monique Mujawamariya, militante des droits de la personne et Bruno Hébert, directeur général pour l'Afrique de l'Est et centrale, à l'ACDI.

*Animateur :* **Raymond St-Pierre, journaliste,** *Le Point,* Radio-Canada.

Ce forum est organisé par le
**Centre de recherches pour le développement international (CRDI)**

S2206966

**RSVP : (514) 343-6569 ou (613) 236-6163, poste 2569.** Internet : dgagnon@idrc.ca

ESPACES DE BUREAU À LOUER

AÉROPORTS DE MONTRÉAL

Aéroports de Montréal (ADM) offre aux entreprises des espaces de bureau de premier choix à Mirabel et à Dorval.

Un marché privilégié de plus de 8 millions de passagers sur les deux aéroports et une forte concentration d'entreprises diverses s'ouvrent à vous.

Avantages particuliers:
- adresse de prestige
- prix concurrentiels
- espace de stationnement
- forfait bureau-entrepôt maintenant offert
- une porte ouverte sur le monde.

Contacter sans délai le service Développement des affaires commerciales d'ADM.

Directeur : M. Louis Bélanger
Développement
des affaires commerciales
Aéroports de Montréal

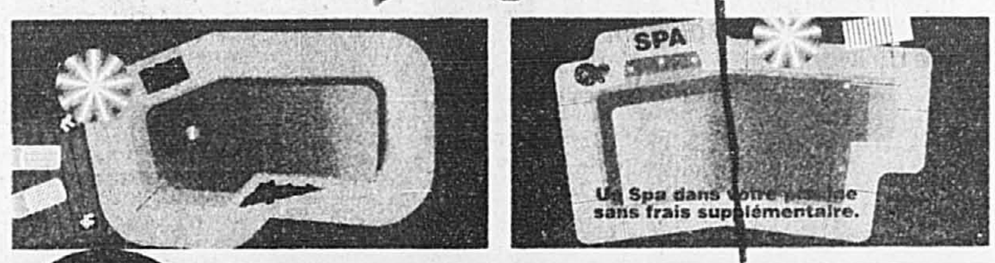
1100, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2100
Montréal (Québec) H3B 4X8
Téléphone: (514) 394-7342 Télécopieur: (514) 394-7356

S2206979

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER AYANT PLUS DE 25 ANS D'EXPÉRIENCE

Piscines monocoques en fibre de verre

Futro 25 ANS DE GARANTIE







CARACTÉRISTIQUES:
- Bancs moulés à l'intérieur.
- Tourbillon inclus
- Isolation avec mousse polyuréthane
- Eau plus chaude de 8 à 10 degrés.
- Marche de sécurité tout le tour de la piscine
- Économie de produits chimiques
- Installation en une journée.
- Aucun sous-traitant
- Plan d'aménagement personnalisé gratuit
- Ouvert 7 jours

Grand choix de petites piscines, tourbillons avec nage sur place pouvant s'installer autant à l'intérieur qu'à l'extérieur

1456, rue de Jaffa
Fabreville, Laval
(sortie 16, Autoroute des Laurentides)

Futro 622-2664 / 628-0088
c'est aussi des SPAS

S2211182

AILES
LES AILES DE LA MODE

PRÊT-À-PORTER.



MÉLANGE DE COTON ET LIN. MAÏS, BLANC CASSÉ, NATUREL, MARINE, MOKA, KAKI, OU VERT MOUSSE. 5-13. VÊTEMENTS POUR ELLE.

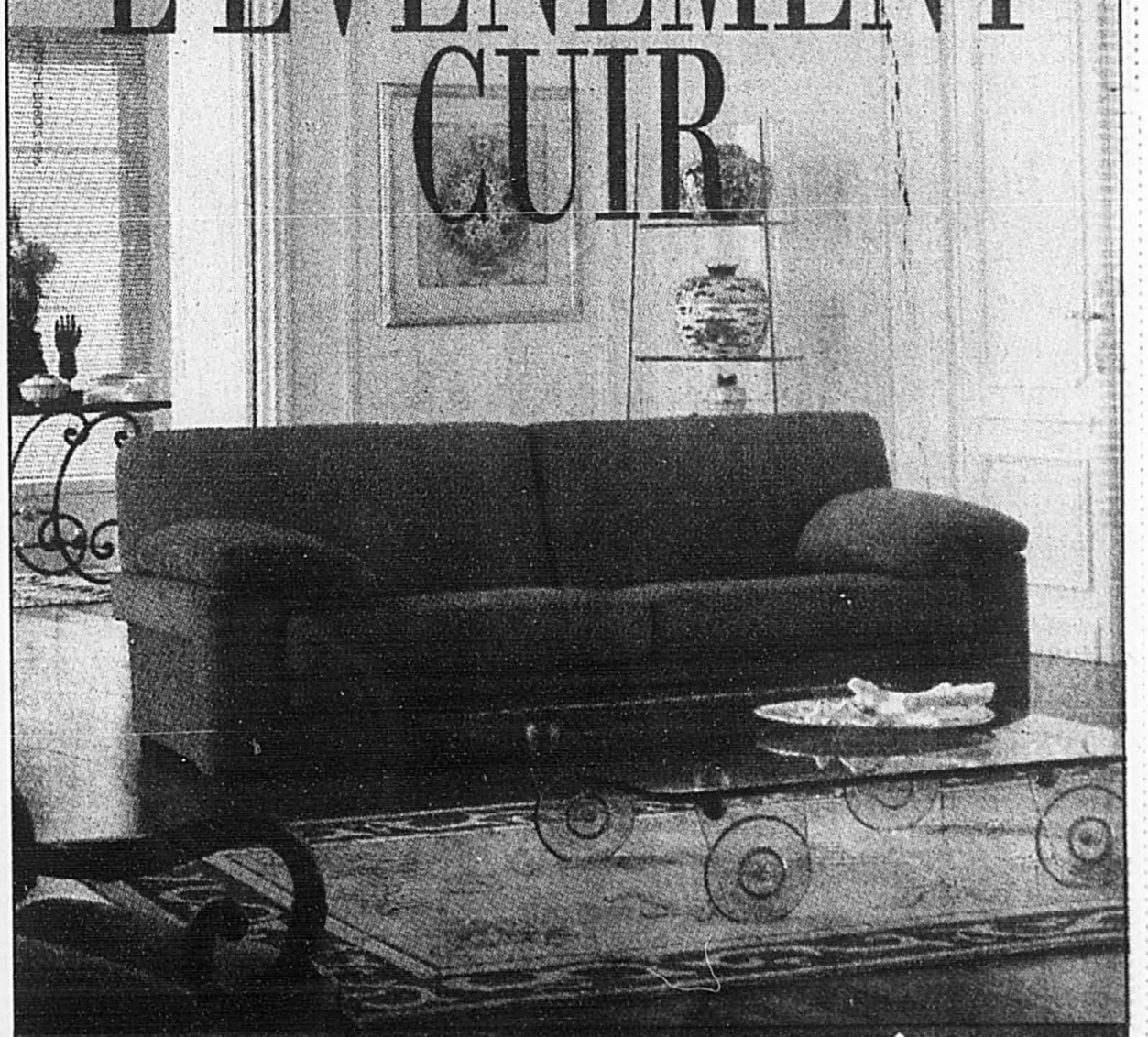
POUR EMPORTER.
89$

DÉCOUVREZ LES AILES DE LA MODE.
DÉCOUVREZ L'AUTRE CÔTÉ DE LA MODE.

MAIL CHAMPLAIN
BROSSARD • (514) 672-4537

-20% sur tous les canapés cuirs

L'EVENEMENT CUIR



Du 4 au 18 mars Ouvert les dimanches 5 et 12

Cuir bleu, cuir fauve, cuir pêche ou cuir noir, chez Roche-Bobois, l'événement cuir vous attend. Pendant quinze jours, Roche-Bobois fête le cuir et vous propose des prix réduits de 20% sur l'ensemble de ses canapés, réalisés dans les plus belles peaux. Alors ne manquez pas cet "Événement Cuir", c'est chez Roche-Bobois du 4 au 18 mars.

ROCHE BOBOIS PARIS

Montréal 1425, boul. René Levesque ouest H3G 1T7
Tél. (514) 871-9070

NEW YORK • BOSTON • CHICAGO • COLUMBUS • DENVER • HOUSTON • LA JOLLA • MIAMI • MONTREAL • PALM BEACH • PARAMUS, N.J. • PHILADELPHIA • QUEBEC
ROSLYN HEIGHTS, NY. • SAN FRANCISCO • SCARSDALE • SCOTTSDALE • SEATTLE • TORONTO • VANCOUVER • WASHINGTON, DC. • WESTPORT • WINNETKA, IL.

# L'affaire Libertina Rizzuto : la GRC s'explique

## *La police canadienne affirme avoir accepté d'aider les autorités suisses*

LUCIE CÔTÉ

■ Quoiqu'étonnée d'apprendre, en septembre, que Libertina Rizzuto, la mère du présumé chef de la mafia canadienne Vito Rizzuto, avait été arrêtée en Suisse, la Gendarmerie royale du Canada ( GCR ) a accepté d'aider les autorités locales.

« Tout le monde a été surpris de ça. On n'a pas demandé aux autorités suisses de procéder à cette arrestation, elles l'ont fait de leur propre chef. Nous avons donné de l'information à la Suisse, mais elle ne semble pas satisfaite », remarque le sergent d'état-major Yves Roy, responsable de l'unité mixte des enquêtes économiques anti-drogues à la GRC.

La semaine dernière, Fabrisio Eggenschwiler, le juge d'instruction de Lugano — la ville située près de la frontière italienne où ont été arrêtés Libertina Rizzuto, âgée de 69 ans, et son compagnon de voyage, le restaurateur Luca Giammarella, 48 ans — a libéré les deux Canadiens, rentrés depuis au pays, après six mois de détention préventive.

Arrêté deux jours à peine après la gigantesque rafle de la GRC à Montréal, le duo est soupçonné d'avoir tenté de blanchir trois millions de dollars dans trois banques helvétiques.

Il semble que le juge d'instruction, qui enquête sur le lessivage d'argent dans les banque suisses, ait libéré les deux prévenus, accusés de complot en vue de blanchir de l'argent, d'association mafieuse et de violation de la Loi sur les stupéfiants, parce que la GRC ne l'avait pas suffisamment appuyé dans son enquête, ce que conteste le corps policier.

« Des actions ont été prises pour satisfaire le juge », assure le sergent d'état-major Roy. « Il devait respecter une limite de temps, mais notre enquête, de longue haleine, n'est pas terminée. »

Au début de février, le juge Eggenschwiler, qui avait jusqu'à la fin du mois pour décider du sort de ses deux détenus canadiens, disait avoir demandé à la GRC de lui fournir des informations indispensables à la poursuite de son enquête.

Il voulait ainsi savoir d'où venait l'argent que Libertina Rizzuto avait en sa possession et obtenir des informations sur la famille Rizzuto. Sans quoi, disait-il, il devrait peut-être libérer les prévenus.

Le duo est donc revenu à Montréal, mais l'enquête du juge Eggenschwiler se poursuit.




***Nike roule ses « R »***

*Quand on court, on manque d'air. C'est pour cela que le verbe courir s'écrit avec un seul r... Sauf chez Nike qui fabrique sans doute ces fameuses chaussures « qui courent vite ». La gigantesque faute d'orthographe est affichée aux abords de l'autoroute 20. Les automobilistes peuvent l'apercevoir lorsqu'ils se dirigent vers le centre-ville de Montréal.*

PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

SCARLETT
Ce soir 19h

La suite du célèbre
Autant en emporte le vent
Avec
Joanne Whalley-Kilmer
et Timothy Dalton
Ne manquez pas
le 1er épisode
de cette prestigieuse
mini-série :
Scarlett invite Rhett
au manoir Tara
dans l'espoir
de reconquérir
son coeur.
Y réussira-t-elle ?
TQS

# L'extradition d'un mafioso expliquerait les menaces contre le Canada à Cali

LUCIE CÔTÉ

■ Un criminaliste montréalais croit que des menaces faites à l'ambassade du Canada à Bogota seraient liées aux procédures d'extradition entamées contre un mafioso canadien arrêté à Cali, en Colombie, la semaine dernière.

Ni l'ambassade ni le ministère des Affaires étrangères n'ont voulu commenter hier l'accroissement des mesures de sécurité à l'ambassade, une information révélée par une chaîne de télévision anglophone. « Nous ne discutons jamais des mesures de sécurité. C'est notre politique permanente », indique l'attaché de presse de l'ambassade. « On ne fait jamais de commentaires sur les mesures de sécurité », renchérit Eduardo del Buey, porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

Âgé de 48 ans, Sabatino Nicolucci était recherché par la Gendarmerie royale du Canada ( GRC ) en relation avec la gigantesque opération menée à la fin d'août qui a permis l'arrestation de 46 suspects, accusés d'avoir importé 558 kilos de cocaïne de Colombie et d'avoir recyclé plus de 100 millions en argent liquide.

Mais Nicolucci — homme de confiance de Nick Rizzuto, reconnu comme un membre influent de la mafia sicilienne — a été enlevé au début du mois d'août par des trafiquants colombiens à qui il avait refusé de payer une cargaison de drogue de 1,7 million dont la qualité ne le satisfaisait pas. Ses ravisseurs l'ont d'abord séquestré en Floride, puis conduit en Colombie.

Le criminaliste Daniel Rock, qui représente l'un des accusés dans l'affaire du blanchiment d'argent ( qui n'en est pas encore au stade du procès ), a reçu des documents de la Couronne lors de la communication de la preuve.

À la lecture de ces documents, il croit que les Colombiens, « frustrés » de n'avoir pas reçu leur argent, veulent empêcher le transfert de Nicolucci au Canada.

La rançon de 1,7 million exigée par les ravisseurs de Nicolucci avait commencé à être versée, estime-t-il. Mais malheureusement pour l'otage, les transactions ont été effectuées au Centre international monétaire de Montréal ( CIMM ), le fameux bureau de change opéré par la GRC.

« Les Colombiens n'ont jamais reçu leur argent puisque la transaction n'a pas été complétée, le « bureau de change » ayant cessé ses activités. Ils doivent se dire que la police d'ici ne les a pas payés. Pourquoi s'opposeraient-ils, autrement, à l'extradition d'un citoyen canadien d'origine italienne en menaçant l'ambassade ? » demande Me Rock, égratignant la GRC au passage.

« Tout le monde les félicite. Ils ont blanchi de l'argent pendant deux ans et demi. Pour moi ce n'est pas un exploit, c'est un crime », lance-t-il.

La GRC réfute l'hypothèse de Me Rock. « Nous croyons qu'il n'y a pas de lien entre les procédures d'extradition de Nicolucci et de prétendues menaces. Le ministre des Affaires étrangères, André Ouellet, l'a dit, les ambassades reçoivent constamment des menaces. Et Nicolucci n'est pas un chef de gang », affirme le sergent d'état-major Yves Roy, responsable de l'unité mixte des enquêtes sur les produits de la criminalité axées sur les stupéfiants.

Il n'en demeure pas moins qu'à Montréal, Nicolucci, déjà condamné en 1985 à 14 ans de prison pour importation de cocaïne, fera face à 233 chefs d'accusation de blanchiment d'argent.

Parmi les accusés dans cette affaire, seuls Joe Lagana, conseiller financier de la mafia italienne, et Luis Cantieri, soupçonné d'avoir été le négociateur auprès des cartels colombiens, sont visés par un plus grand nombre d'accusations.

# Les racistes se servent de plus en plus des réseaux informatiques, selon B'Nai Brith

FRANÇOIS BERGER

■ Les réseaux de communications informatiques deviennent rapidement l'un des principaux moyens de diffusion de la propagande haineuse et raciste, a averti hier la Ligue des droits de la personne de l'organisme juif B'Nai Brith Canada.

La communauté juive craint particulièrement l'expansion du racisme à travers les réseaux informatiques parce que ces derniers échappent aux contrôles gouvernementaux en ignorant les frontières entre les pays.

**B'Nai Brith dit, dans son rapport annuel sur l'antisémitisme au Canada, publié hier, avoir remarqué «une hausse alarmante de la dissémination de la haine par le biais de l'ordinateur».**

**L'organisme cible plus précisément le réseau *Internet*, auquel sont branchés 10 millions d'usagers et qui sert entre autres à diffuser des bulletins antisémites et pro-Hamas (groupe radical palestinien opposé au processus de paix en israel).**

**Au Canada, des dispositions législatives interdisent la distribution de propagande haineuse, rappelle la communauté juive,** mais les messages racistes et haineux sont «diffusés sans encombre dans des milliers de foyers canadiens au moyen d'*Internet* et de bulletins électroniques locaux», dit le rapport.

La plupart des messages racistes sont diffusés à partir des États-Unis, note B'Nai Brith, qui réclame des changements au Code criminel canadien afin qu'il tienne compte de ce mode de diffusion.

L'utilisation des réseaux informatiques à des fins racistes constitue «un nouveau défi énorme», a commenté le directeur général de B'Nai Brith, M. Robert Libman, en présentant hier à Montréal le rapport sur l'antisémitisme.

Le groupe de défense des droits a relevé au Canada 290 actes racistes contre les juifs en 1994, le plus grand nombre d'incidents jamais enregistré dans une année depuis que sont compilées des statistiques par B'Nai Brith.

Il n'y avait eu que 63 actes antisémites enregistrés en 1982, première année de compilation. En 1993, le score était de 256 incidents rapportés.

La hausse des actes antisémites l'an dernier est surtout survenue dans la région de Toronto, où vivent 45 p. cent des 360 000 juifs canadiens (146 incidents rapportés).

Les quelque 100 000 juifs de Montréal ont été victimes de 55 actes antisémites, surtout du harcèlement défini par B'Nai Brith comme étant de la propagande haineuse, des injures, des menaces de mort et jusqu'à des alertes à la bombe.

Les actes de vandalisme contre des propriétés ont totalisé 92 cas au pays.

B'Nai Brith a salué le démantèlement du Régiment canadien aéroporté, qui avait suscité le scandale après la diffusion de vidéos montrant notamment la torture et le meurtre d'un Somalien ainsi que l'attitude raciste de soldats canadiens face à des recrues noires.

L'organisme de la communauté juive a également dénoncé ce qu'elle appelle la résurgence de l'extrême droite canadienne.

Elle a identifié nommément quelques groupes comme le *Heritage Front*, *The Church of the Creator* et des organismes aux racines américaines comme *The Nation of Islam* et le *Ku Klux Klan*. B'Nai Brith a souligné l'émergence dans l'ouest du Canada du groupe *Northern Hammerskins*, qui commence à s'implanter dans l'est du pays.


SOLITAIRE À DIAMANT

À PRIX JAMAIS VU !

RIEN À PAYER AVANT JUIN '95*



Garantie de 3 ans contre la perte de vos diamants**

À PARTIR DE 189 $

| SOLITAIRE À DIAMANT OR 14K | |
|---|---|
| Points total | Prix CM |
| 0.10 | 189 $ |
| 0.15 | 279 $ |
| 0.20 | 369 $ |
| 0.25 | 499 $ |
| 0.30 | 649 $ |

| SOLITAIRE À DIAMANT OR 14K | |
|---|---|
| Points total | Prix CM |
| 0.35 | 749 $ |
| 0.50 | 999 $ |
| 0.60 | 1 449 $ |
| 0.75 | 1 799 $ |
| 1.00 | 2 899 $ |

CM MICHAUD

* Achat minimum de 350 $ excluant les taxes. Sur acceptation du crédit, ne payez que les taxes.
** Sauf sur les pierres de 0.50 points et plus, certaines conditions s'appliquent à cette garantie.

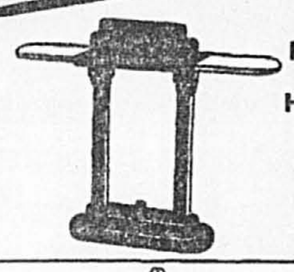
937, RUE BÉLANGER, MONTRÉAL 948-1212



LUMI DÉPÔT L'ENTREPÔT

MAINTENANT OUVERT

LE PLUS GROS ENTREPÔT LUMINAIRES AU QUÉBEC



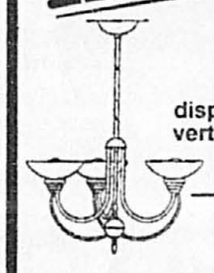
LAMPE DE TABLE HALOGÈNE (Ampoule incluse) 14.95



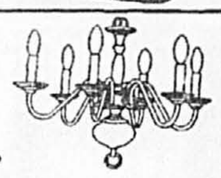
LAMPE DE TABLE Int. On/Off, couleurs variées 7.95



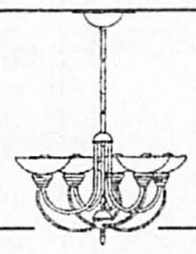
LAMPE DE TABLE Avec int. On/Off 12.95



89.95 disponible en noir, vert de gris, rouille



CHANDELIER 6 lumières Vert de Gris 69.95



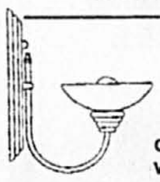
119.95 disponible en noir, vert de gris, rouille



LUMIÈRE EXTÉRIEURE En aluminium coulé GARANTIE de 25 ANS 29.95



LUMIÈRE EXTÉRIEUR 9.95 au choix



ENCASTRÉ, INCROYABLE HALOGÈNE PUR de marque EUREKA 12V Qté ltée 24.95



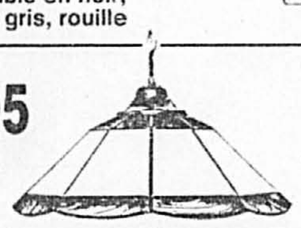
ENCASTRÉ HALOGÈNE 120 V-50 w 15.95



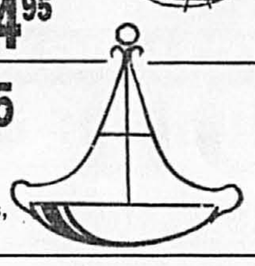
GROS PLAFONNIER 12" 2 lumières 15.95

44.95 disponible en noir, vert de gris, rouille

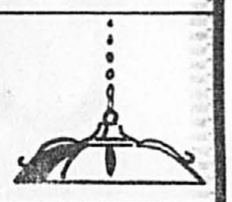
64.95



149.95 disponible en vert de gris, rouille, bourgogne



109.95 disponible en vert de gris, rouille, bourgogne



MAISON COMPLÈTE À HALOGÈNE PUR Comprenant: 11 fixtures de 1re QUALITÉ 299.95



149.95 disponible en vert de gris, rouille, bourgogne

SUSPENDUE 20" HALOGÈNE plaquée or 39.95





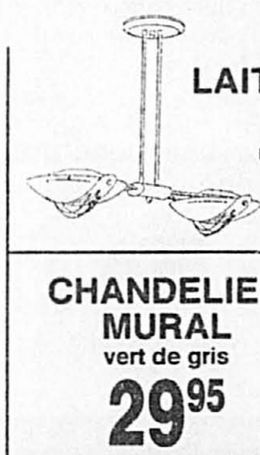
SUSPENDUE TRIPLE plaquée or 124.95

LAMPE SUR PIED plaquée or Ampoule incluse 69.95

INCROYABLE! HALOGÈNE PUR



SIMPLE 14.95 RAIL DOUBLE 24.95 RAIL TRIPLE 34.95



LAITON MASSIF 2 x halogène 159.95

CHANDELIER MURAL vert de gris 29.95



NOUVEAU DÉPARTEMENT D'ÉLECTRICITÉ COMPLET



FIL ÉLECTRIQUE 14/2 50 M 24.95



BOÎTE ÉLECTRIQUE OCTOGONALE .89



BOÎTE ÉLECTRIQUE 2 X 4 .66



GRADATEUR 3.99$



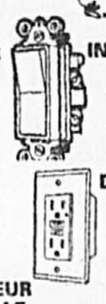
INTERRUPTEUR DECORA 1.79$



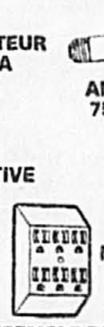
AMPOULE 75 R20 FL .99



PRISE MURALE .89



PRISE DÉCORATIVE 8.95$



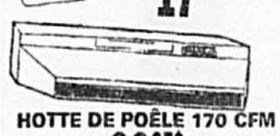
PRISE MULTIPLE .99



VENTILATEUR POUR SALLE DE BAIN 50 CFM 17.95$



ENSEMBLE DE CARILLON COMPLET 9.95$



HOTTE DE POÊLE 170 CFM 39.95$

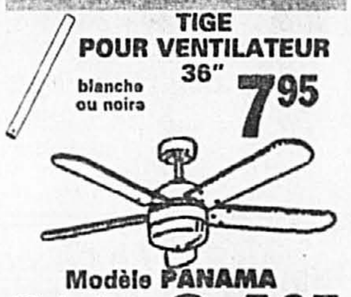


PLINTHE DE CHAUFFAGE 500 W 17.95$

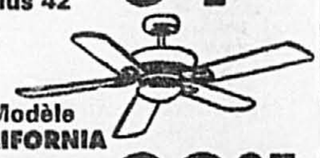
Encore plus Gros

SECTION VENTILATEURS

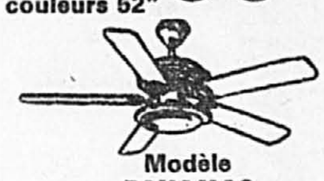
TIGE POUR VENTILATEUR 36" blanche ou noire 7.95



Modèle PANAMA Choix de couleurs, luminaire inclus 42" 64.95



Modèle CALIFORNIA Luminaire inclus, choix de couleurs 52" 99.95



Modèle BAHAMAS Luminaire inclus 52" 129.95

COLLECTION «ALEXIA»

SUSPENDUE 8" 29.95



SUSPENDUE DOUBLE 59.95



SIMPLE 29.95



DOUBLE 59.95



PLAFONNIER TRIPLE 79.95



RAIL DOUBLE 69.95



RAIL TRIPLE 79.95



LAMPE SUR PIED HALOGÈNE 13.95 - 3.00 (COUPON RABAIS) de 72", 300 watts



GRATUIT AMPOULE 300 watts

10.95 avec COUPON RABAIS

NOUVELLE ADRESSE

(ADJACENT AU MARCHÉ AUX PUCES 5 ÉTOILES) OUVERT 7 JOURS SUR 7

6245, Boul. Métropolitain Est, 328-6498



# Cours de langues anglais / français

Depuis plus de quinze ans, l'Institut des langues de l'éducation permanente offre des programmes d'enseignement de l'anglais et du français, langues secondes, dans un contexte universitaire. Tous les professeurs sont spécialisés et fournissent un enseignement de haute qualité, grâce à des techniques innovatrices.

## Avril 1995

### Anglais

Cours intensif - journée complète
- du 3 avril au 9 juin
  du lundi au jeudi
  9 h–15 h
  vendredi
  9 h–13 h
  10 semaines–240 heures–1 400 $

Conversation générale - soir
- du 3 avril au 14 juin
  lundi et mercredi
  18 h–20 h
  10 semaines–40 heures–175 $

Conversation générale - samedi
- du 8 avril au 10 juin
  10 h–14 h
  10 semaines–40 heures–175 $

Ateliers de rédaction - samedi
- du 8 avril au 10 juin
  10 h–14 h
  10 semaines–40 heures–220 $

Préparation à l'épreuve TOEFL
- du 10 avril au 5 juin
  lundi et mercredi
  15 h 30–18 h
  8 semaines–40 heures–175 $

Préparation à l'éxamen du CELDT
- du 11 avril au 1 juin
  mardi et jeudi
  15 h 30–18 h
  8 semaines–40 heures–220 $

### Français

Cours général - matin
- du 3 avril au 14 juin
  lundi et mercredi
  9 h–12 h
  10 semaines–60 heures–220 $
  *Au campus Loyola seulement – service gratuit de navette entre les deux campus.*

Conversation - matin niveau avancé seulement
- du 4 avril au 8 juin
  mardi et jeudi
  10 h–12 h
  10 semaines–40 heures–220 $

Cours général - soir
- du 4 avril au 8 juin
  mardi et jeudi 18 h–20 h
  10 semaines–40 heures–175 $

Cours général - samedi
- du 8 avril au 10 juin
  10 h–14 h
  10 semaines–40 heures–175 $

Français écrit – soir niveau avancé seulement
- du 4 avril au 8 juin
  mardi et jeudi
  18 h – 20 h
  10 semaines – 40 heures – 220 $

Langue des affaires - soir niveau avancé seulement
- du 4 avril au 8 juin
  mardi et jeudi 18 h–20 h
  10 semaines–40 heures–220 $

Inscription en personne avant le 17 mars 1995. Inscription limitée.

Test de classement (langue anglaise) lundi le 27 mars
(Frais de retard de 10 $ à compter du 28 mars)

Test de classement (langue française) mardi le 21 mars
(Frais de retard de 10 $ à compter du 22 mars)

Frais d'inscription (non remboursables):
- Anglais intensif : 50 $
- Autre cours, anglais ou français : 10 $

Paiement par chèque visé, mandat à l'ordre de l'Université Concordia ou par Visa/MasterCard/Carte débit.

Renseignements :
- 1822, boul. de Maisonneuve ouest. Tél. : 848-3608/3609/3614

UNIVERSITÉ Concordia | Centre de l'éducation permanente

ON VOUS PRÉPARE POUR LE MONDE

# Thetford Mines veut mettre fin aux simulacres de pendaisons à l'occasion de l'Halloween

*PC*

*THETFORD MINES*

■ Le Conseil municipal de Thetford Mines fera vraisemblablement figure de précurseur lundi soir prochain lorsqu'il amendera son règlement relatif au respect de la paix et du bon ordre de façon à interdire l'exhibition de mannequins pendus ou l'exposition d'images macabres.

C'est à la suite de plaintes de citoyens lors des dernières festivités de l'Halloween et sous la recommandation du Service de la protection publique que le conseil municipal a décidé de passer aux actes.

Le directeur du Service de la protection publique, M. Gilles Rousseau, a expliqué au quotidien *La Tribune* qu'en novembre dernier des citoyens avaient porté plainte contre le fait que des commerçants avaient suspendu des mannequins, simulant une pendaison, et que ces mannequins se balançaient à environ un mètre au-dessus de la tête des passants.

Les démarches des autorités policières auprès de ces commerçants ont été rendues ardues en raison de l'inexistence d'un règlement en ce sens.

Mais pour le directeur Rousseau, il y a plus. Il en fait une question de respect et de prévention.

«En octobre dernier, dans les limites desservies par la police municipale, nous avons eu trois suicides par pendaison. Un mois plus tard, on décorait avec des mannequins simulant la pendaison. Notre région affiche un taux de suicide qui est de deux ou trois fois plus élevé qu'ailleurs», a déploré le directeur Rousseau.

Les autorités du CLSC Frontenac et du ministère de la Santé ont assuré les autorités municipales thetfordoises de leur appui dans ces démarches.

Thetford Mines innovera à ce chapitre. «Nous ne sommes pas allés voir ailleurs si de tels règlements existaient. Nous avons demandé à nos procureurs de rédiger un règlement en ce sens. Il nous faudra le gérer de façon intelligente. Il ne s'agit pas de brimer la fête ou d'interdire toutes décorations», a précisé M. Rousseau.

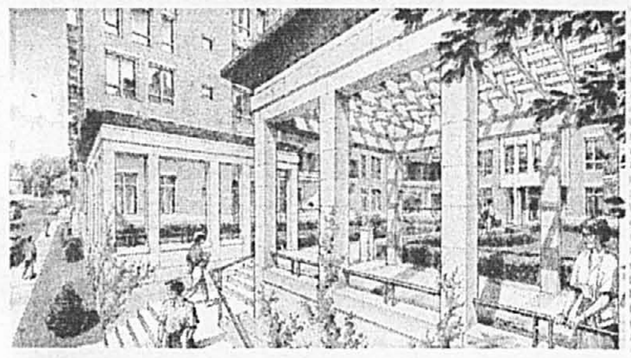
Pour le conseiller Lucien Labonté qui a présenté l'avis de motion lors de la dernière séance du conseil municipal et qui proposera lundi soir l'adoption du règlement amendant le réglement 1213 relatif à la paix et au bon ordre, il s'agit d'éviter les exhibitions inutiles de scènes violentes.

«La violence est déjà suffisamment présente. On n'en a pas besoin davantage. Il faut éviter ces démonstrations de mauvais goût.»

Pour le conseiller Labonté, l'objectif n'est pas d'empêcher la fête entourant l'Halloween. Ce dernier estime que monuments funéraires ou cercueils sont bien loin des scènes macabres auxquelles il pense. «Les pendus ou les victimes d'agressions violentes au poignard par exemple ne doivent pas faire partie de telles décorations.»


Une réponse à des besoins bien contemporains

«Le Jardin du Fort» En plein centre-ville





Pierre de Villard

Condominium
Le Jardin du Fort
2055, rue du Fort
Montréal
Tél.: 932-8000
Métro: Atwater ou Guy

Accueil :
du lundi au jeudi
de 11 h à 19 heures
Le samedi
et le dimanche
de 13 h à 17 heures
Fermé le vendredi

*Madame, Monsieur,*

*Avez-vous déjà pensé à investir pour votre **«qualité de vie»** en achetant comme pied-à-terre ou résidence principale un appartement dans **un petit immeuble neuf**, bordant **un agréable jardin en plein centre-ville de Montréal?***

*Si vous êtes de ceux qui aiment **la tranquillité** tout en souhaitant être **proche de l'activité du centre-ville,** de ses restaurants, de ses boutiques, de ses musées ou de son centre d'affaires, venez nous voir!*

*Si vous êtes fatigués de la circulation ou des allées et venues en hiver sur des routes difficiles, venez nous voir!*

*Si vous imaginiez votre nid douillet dans **un immeuble élégant et fonctionnel,** dans **un quartier tranquille** mais aussi à deux pas de tous les services, venez nous voir!*

*Nous avons, comme vous, pensé à tout cela et sommes heureux de pouvoir vous présenter au **«Jardin du Fort»** un condominium qui réunit beaucoup des qualités que vous recherchez. Nos prix de pré-construction varient de **59 500 $** à **149 500 $** * en fonction des différents modèles que nous présentons.*

*Nous sommes certains que vous serez intéressés.*

*En attendant votre visite, toute mon équipe et moi-même vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre entier dévouement.*

** taxes en sus, admissibles au Crédit Proprio, subvention de taxes foncières jusqu'à 10 000 $.*

*Pierre de Villard,*
*président*

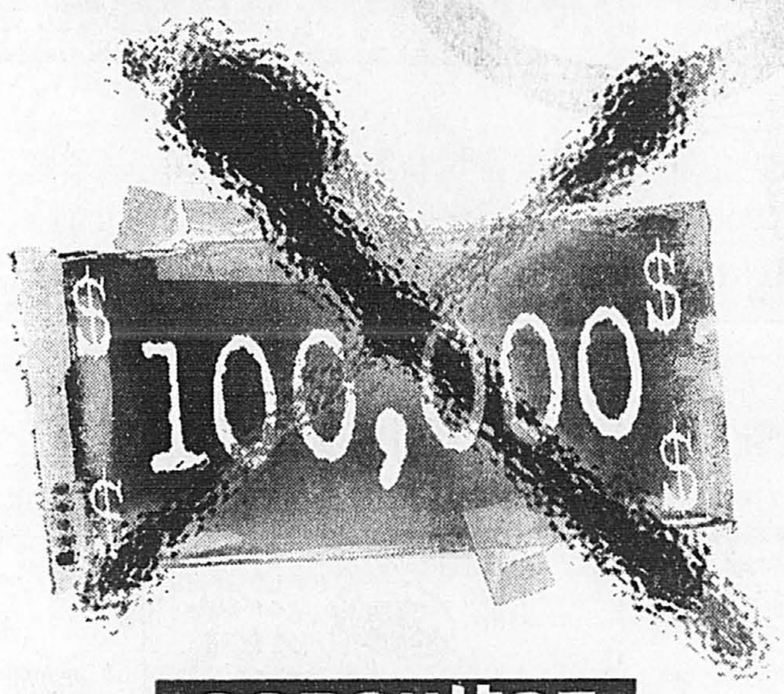
SECID Canada Inc.

*2055, rue du Fort, app. 1, Montréal Tél.:(514) 932-8000*

H220725



Abolition de l'exonération sur les gains en capital:




consultez votre évaluateur agréé.

Le 22 février 1994, le ministre des Finances du Canada mettait fin à l'exonération de 100,000 $ sur les gains en capital. Il était suivi de peu du ministre québécois des Finances.

Or, une mesure transitoire permet aux propriétaires qui ont accumulé des gains en capital sur papier de pouvoir profiter de la portion de leur exemption à vie non encore utilisée à ce jour.

Pour ce faire, vous devrez compléter une annexe à votre déclaration de revenus 1994 dans laquelle sera précisée la valeur marchande de votre bien immobilier en date du 22 février 1994.

**Saviez-vous que l'évaluateur agréé est le seul professionnel reconnu de l'évaluation des biens immobiliers?**

En annexant à votre déclaration un rapport d'évaluation fait par un évaluateur agréé vous faciliterez le traitement de votre dossier en plus de bénéficier des conseils d'un expert sur les propriétés sujettes à l'exonération.

Consultez l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec pour vérifier si votre évaluateur figure au tableau des membres.

É.A.: une signature, une garantie

L'ORDRE DES ÉVALUATEURS AGRÉÉS DU QUÉBEC

1-800-9-VALEUR

S2269733



BOUTIQUES DU MUSÉE

du 3 au 12 mars

LES CRÉATIONS 95
bijoux • montre • art décoratif • livres

16 BOUTIQUES MUSÉES de PARIS

L'ÉVÉNEMENT PARIS musées

AIR FRANCE

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL
1390 Sherbrooke ouest
Tél: (514) 285 1600



Evaluation Laurentides inc.
«Évaluateur en immobilier»
Réjean Buteau, b.a.a., É.A.
Évaluateur agréé
Ste-Thérèse (514) 433-7612
St-Jérôme (514) 565-1550
St-Sauveur (514) 227-9564
126, rue Principale, Ste-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 1K1 (819) 326-9252
St-Jovite (819) 425-8668

RAYMOND • JOYAL CADIEUX • PAQUETTE & ASSOCIÉS LTÉE
ÉVALUATEURS AGRÉÉS
ÉVALUATEURS ET CONSEILLERS EN BIENS IMMOBILIERS
7744, RUE SHERBROOKE EST, BUREAU 300
MONTRÉAL, QUÉBEC H1L 1A1
TÉL.; (514) 493-4422 TÉLÉC.: (514) 493-4386

LES ÉVALUATIONS Claude Dion inc. évaluations immobilières
85, St-Charles Ouest
Bureau 201
Longueuil J4H 1C5
Téléphone: (514) 463-4760
Claude Dion, B.A.A.
Évaluateur agréé
A.A.C.I.
360, Notre-Dame Ouest
Bureau 300
Montréal H2Y 1T9
Téléphone: (514) 288-1202
Télécopieur: (514) 288-9306

Le Groupe MELOCHE & ASSOCIÉS
Évaluateurs, Analystes et Consultants en immobilier
Sainte-Adèle 983, Valiquette 229-6693
Saint-Jérôme 723, Labelle 569-6693
Sainte-Agathe 81, St-Vincent 326-6693
Ligne directe de Montréal 856-7708
Ligne sans frais 1-800-461-6693

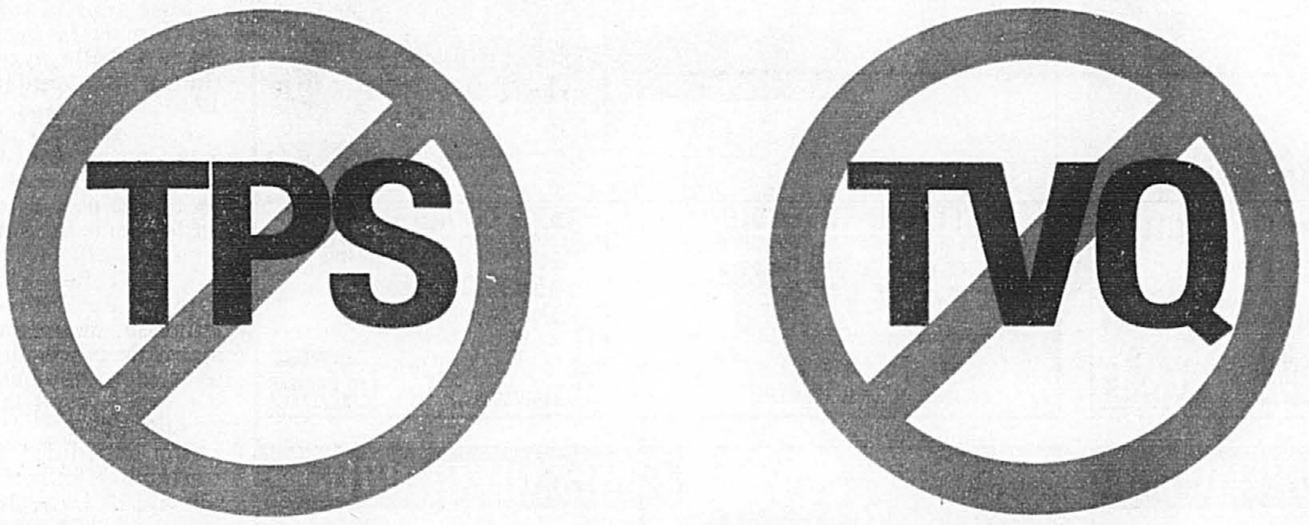
Le Groupe Primm
Yves Ladouceur, B.A.A., É.A.
Évaluateur agréé
Les Évaluations P.L.D. Inc.
Membre
119, rue St-Charles Ouest, Bureau 300, Longueuil (Québec) J4H 1C7
Téléphone: (514) 463-3050 Télécopieur: 651-7881

BOURASSA JODOIN
Groupe d'Évaluateurs Immobilier
BJ
Michel Bourassa, B.A.A., E.A.
Évaluateur agréé
2293, Rachel Est
Montréal, Québec
H2H 1R5
Télécopieur : 522-1503
514.522.1515

FROMENT, JACKSON, VALLÉE ET ASSOCIÉS INC.
ÉVALUATEURS AGRÉÉS • CHARTERED APPRAISERS
11569, boulevard Rolland
Montréal-Nord (Québec)
H1G 3V4
Tél.: (514) 325-5740
Télécopie: 321-1506
Cell.: (514) 592-0227

DU TEMPLE, DUFRESNE & ASSOCIÉS
2603, Beaubien Est, Montréal (Québec)
Michel Du Temple, É.A.
Daniel Dufresne, É.A.
Téléphone: (514) 722-9917
RIVE-SUD • ÎLE DE MONTRÉAL • LAVAL • BASSES LAURENTIDES

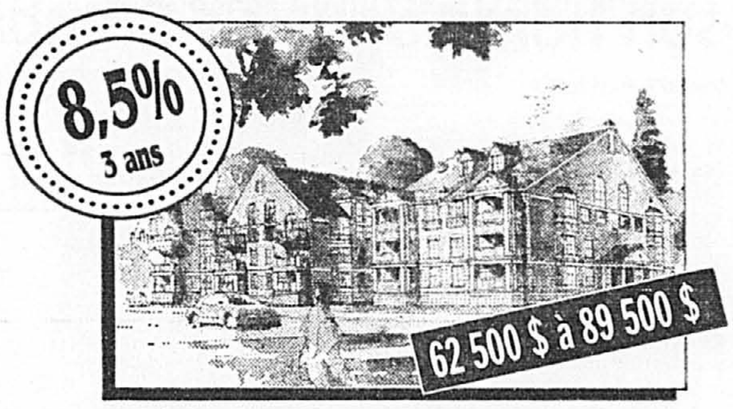
# BOIS-FRANC combat les hausses de taux d'intérêt




**Pour une période limitée, les constructeurs de Bois-Franc combattent les taux d'intérêt élevés en payant la TPS et la TVQ* sur toutes les résidences acquises avant le 15 mars et occupées avant le 31 juillet 1995. Tous les renseignements chez les constructeurs de Bois-Franc.**

## LE CHARLES-DARWIN

**• Condos de qualité à prix abordable •**




- *Plafond à 10 pieds de hauteur*
- *1 ou 2 ch. à coucher*
- *Plancher de béton*
- *Mezzanine*
- *Éligible - Premier toit*

**ALTIMA CONSTRUCTION** **Tél. : 338-1626** Au centre d'information

## HAVRE DE LA BRUNANTE

**• Condos riverains avec piscine et jardins •**

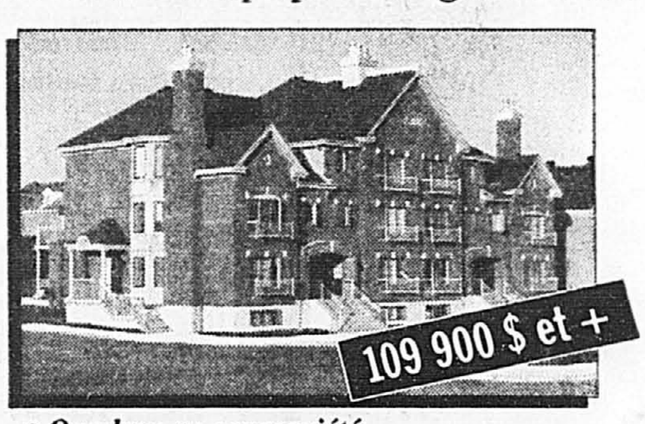



- *Copropriétés au bord de l'eau*
- *49 résidences seulement*
- *1, 2 ou 3 ch. à coucher*
- **PHASE 1 : 90% VENDUE**
- **PHASE 2 : EN PRÉ-VENTE**

**LE GROUPE SOTRAMONT** **Tél. : 856-6861** 2475, des Harfangs

## L'AMBASSADE

**• Maisons de ville superposées de grande classe •**

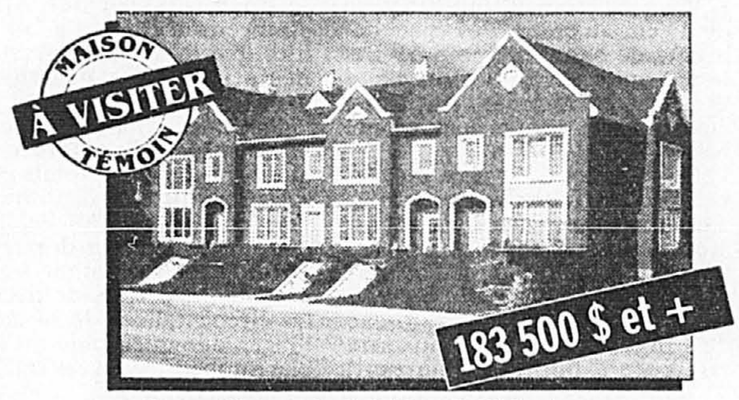



- *Quadrex en copropriété*
- *Architecture superbe*
- *2 ou 3 ch. à coucher*
- *Superficie : de 1 200 à 1 584 pi ca*
- *Garages privés; accès de l'intérieur*

**HABITATIONS PLEXMONT INC** **Tél.: 745-5332**

## BOIS-FRANC-SUR-LE-LAC

**• Luxueuses maisons de ville au bord de l'eau •**

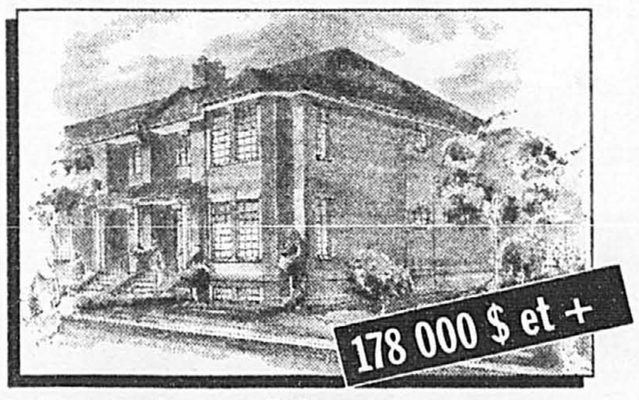



- *Superficie : de 2 000 à 2 800 pi ca*
- *3 ou 4 ch. à coucher*
- *Possibilité de loft au grenier*
- *Plafond à 9 pieds de hauteur*
- *Intérieurs personnalisés*

**Montclair** **Tél.: 331-8365**

## LES ATRIUMS

**• Élégantes maisons de ville avec atrium •**

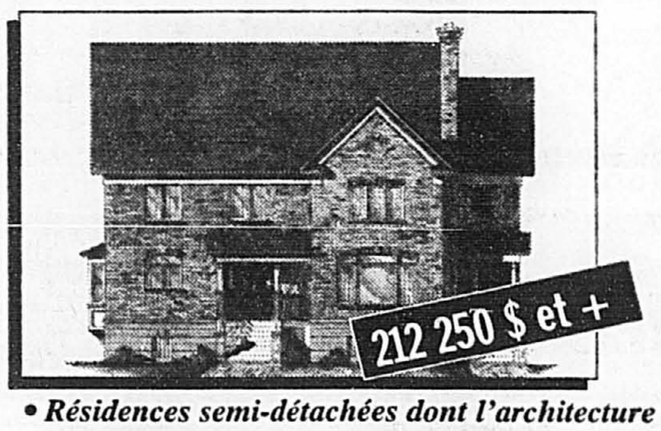



- *Vaste atrium sur 2 étages*
- *Fenestration généreuse*
- *Intérieurs spacieux, lumineux et aérés*
- *Garages souterrains*
- *Finition soignée*

**LE GROUPE MALTAIS** **Tél. : 335-3369**

## LES VILLAS VOISINES

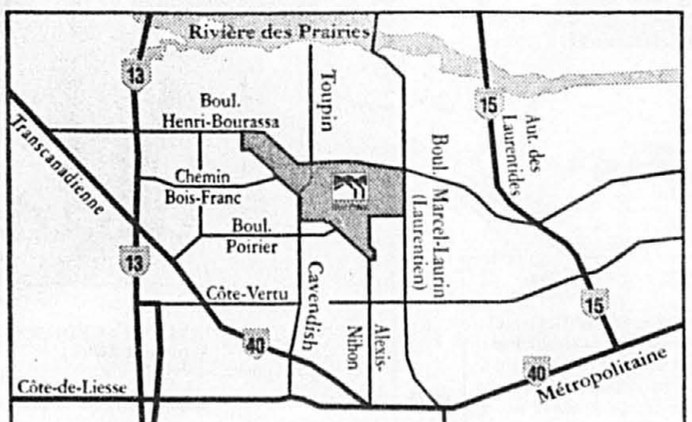
**• À la fois élégantes et fonctionnelles •**




- *Résidences semi-détachées dont l'architecture crée l'aspect d'une maison individuelle*
- *Insonorisation de qualité*
- *Plafond à 9 pieds de hauteur*
- *Garages souterrains individuels*

**CONSTRUCTION MAYTON INC** **Tél. : 333-0671**

*Sujet à toutes les lois en vigueur




*Entrée principale : boul. Poirier via boul. Cavendish*

**Heures d'accueil :**
**Lun. au jeu. : 11 h à 21 h**
**Sam. et dim. : 11 h à 17 h**
**Ven. : fermé**

**2700, boul. Poirier**
**Ville Saint-Laurent**
**Tél. : (514) 333-3066**

*Une nouvelle qualité de ville*

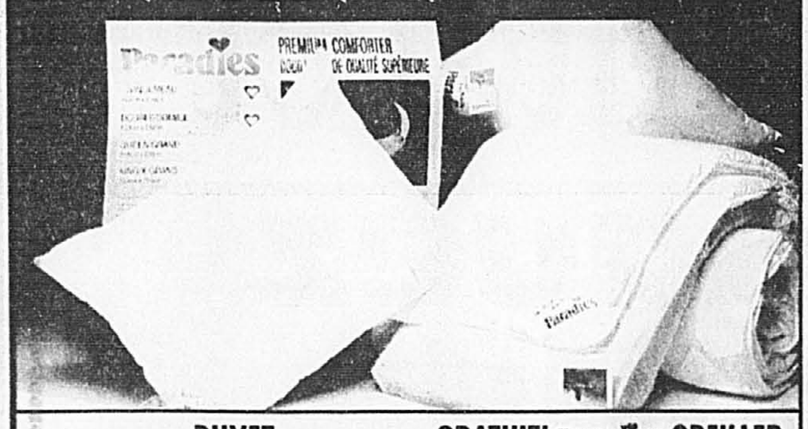
**Bois-Franc**
**à Ville Saint-Laurent**

*Les prix sont sujets à changement sans préavis*

CLUB ULTIMA MD

DES AUBAINES POUR LA MAISON!

UN OREILLER GRATUIT AVEC ACHAT DE CE DUVET




DUVET
1 BOURRURE PARADIES, ENVELOPPE 100% COTON ÉGYPTIEN
JUMEAU 119,99
DEUX-PLACES 149,99
GRAND 169,99
TRÈS GRAND 199,99

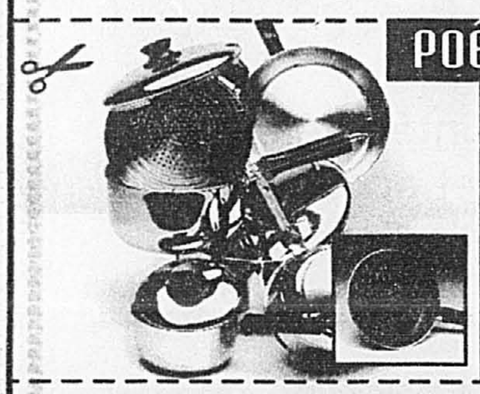
GRATUIT! Paradies OREILLER
VALEUR :
RÉGULIER 19,99 (AVEC ACHAT DU DUVET JUMEAU OU DEUX-PLACES)
GRAND 23,99 (AVEC ACHAT DU DUVET GRAND OU TRÈS GRAND)
OFFRE SE TERMINANT LE 10 MARS 1995

ACHETEZ UN ENSEMBLE DE SERVIETTES ET RECEVEZ-EN UN AUTRE À 1/2 PRIX 1/2 PRIX




ACHETEZ UN ENSEMBLE
(SERVIETTE DE BAIN, MAIN ET DÉBARBOUILLETTES)
RECEVEZ-EN UN AUTRE À 1/2 PRIX
37.97
2e ENSEMBLE
17.49
UNE GAMME DE SUPERBES COULEURS!

TAPIS COORDONNÉES
ACHETEZ UN TAPIS À PRIX RÉGULIER, RECEVEZ-EN UN AUTRE DE MÊME VALEUR OU MOINS, À MOITIÉ PRIX!
50% DE RABAIS
TAPIS (17"X24") 21,99
TAPIS (24"X36") 29,99
CONTOUR 29,99
COUVRE-SIÈGE 15,99
OFFRE SE TERMINANT LE 10 MARS 1995



POÊLE GRATUITE!
À L'ACHAT D'UNE BATTERIE DE CUISINE LAGOSTINA EN ACIER INOXYDABLE, RECEVEZ UNE POÊLE LAGOSTINA ANTI-ADHÉSIVE, 18CM
VALEUR $20
QUANTITÉ : 50 PAR MAGASIN
OFFRE SE TERMINANT LE 10 MARS 1995



10$ DE RABAIS
T-FAL RESISTAL EXCELLENCE SET CUISINE VAPEUR
INCLUS : CASSEROLE ANTI-ADHÉSIVE 3L, PANIERANTI-ADHÉSIF, & COUVERCLE EN ACIER INOXYDABLE
29,99 AVEC COUPON
OFFRE SE TERMINANT LE 10 MARS 1995
QUANTITÉ LIMITÉE



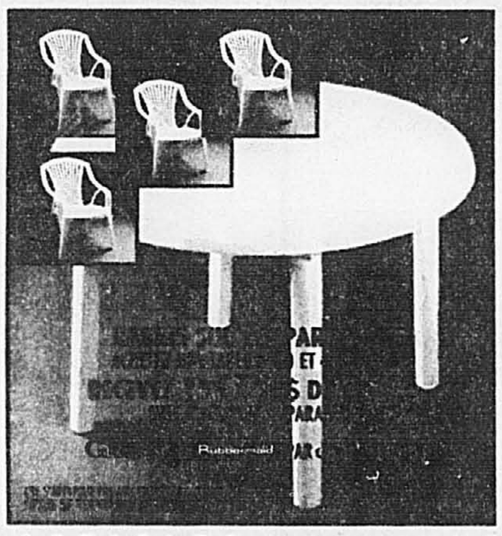
12$ DE RABAIS
BLACK & DECKER FER À REPASSER «SURGE X-PRESS»
MODÈLE #FL895S, SILVERSTONE, ARRÊT AUTOMATIQUE, AUTO-NETTOYANT
39,99 AVEC COUPON
2 JOURS SEULEMENT
(SAMEDI, LE 4 MARS 1995 & DIMANCHE LE 5 MARS 1995)
QUANTITÉ LIMITÉE



10% DE RABAIS
SUR CES SERVICES DE VAISSELLE SÉLECTIONNÉS DE Sango
SPRING JEWEL
HOLIDAY
PAVILLION
BLOSSOM
RHYTHM
2 JOURS SEULEMENT
(SAMDI, LE 4 MARS 1995 ET DIMANCHE, LE 5 MARS 1995)



ACHETEZ UN LIT PAR Ambiance FIRM TRILLIUM ET
RECEVEZ UN SUPER RABAIS SUR LES MATELAS ULTIMA II, CASHMERE ET SENSATION
RABAIS/MATELAS :
$45 JUMEAU $50 GRAND
$60 DEUX-PLACES $75 TRÈS GRAND
OFFRE SE TERMINANT LE 10 MARS 1995






LITERIE & COORDONNÉS
SERVIETTES DE BAIN & ACCESSOIRES
ARTICLES DE CUISINE
REGISTRE CADEAUX
DESIGNER SERVICE À DOMICILE
MATELAS & LITS

CLUB ULTIMA
ST-LÉONARD 6755 Métropolitain Est (coin Langelier Nord) Tél.: 322-2000
WEST ISLAND 3205 boul. des Sources (Galeries des Sources) Tél.: 685-6565
OUVERT 7 JOURS!
et chèque personnels.
GARANTIE DE PRIX 200
Venez à notre kiosque au Salon de l'Habitation et gagnez plus de 4000 dollars en prix.

# Une jeune femme victime d'inceste obtient gain de cause contre la CSST

YVES BOISVERT

■ Dans une décision qui met en lumière encore une fois la difficulté pour les victimes d'actes criminels de se faire indemniser par la CSST, la Commission des affaires sociales vient de donner raison à une jeune femme qui a été victime d'inceste.

Josée ( nom fictif ), 23 ans, a été victime d'inceste de la part de son père de 1976 à 1983, de l'âge de cinq à 12 ans.

Comme bien des victimes d'inceste, ce n'est que plusieurs années plus tard qu'elle a pris conscience pleinement de ce qu'elle a vécu.

Mise sous la tutelle de la Direction de la protection de la jeunesse, elle avait consulté un thérapeute pendant les années 1980.

Mais, selon la preuve soumise à la Commission des affaires sociales, celui-ci était de connivence avec le père agresseur, et, loin de lui venir en aide, la thérapie a eu un « effet traumatisant ».

« Elle refuse alors tout autre support de la Protection de la jeunesse, abandonne les traitements de psychothérapie et quitte sa mère pour aller vivre avec son ami », écrit la CAS. On est en juin 1988.

Son ami, lui, l'aidera. Il a un véritable effet « thérapeutique » sur elle. À l'automne 1988, il la convainc de porter plainte à la police et des accusations criminelles sont finalement déposées contre le père.

Le 7 septembre 1989, Josée fait une demande d'indemnisation en vertu de la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels, administrée par la CSST.

La CSST refuse, sous prétexte que la demande d'indemnisation s'est produite plus d'un an après le crime.

Autrement dit, il aurait fallu qu'elle porte plainte au plus tard à l'âge de 13 ans !

La CAS, citant la Cour suprême, rappelle que l'inceste est un crime bien particulier, car si la victime éprouve « immédiatement divers troubles psychologiques et émotifs », la majeure partie du préjudice est latent. La victime, de plus, ne fait pas le lien entre ses troubles psychologiques et les actes incestueux, à plus forte raison en bas âge.

Si l'on suit ce raisonnement, ce n'est qu'à l'automne 1988 ( à 17 ans ), que Josée a pris conscience pleinement de la situation, et était en mesure de faire une demande d'indemnisation. Elle était donc à l'intérieur du « délai de precription » d'un an, quand elle a porté plainte en septembre 1989.

Mais de toute manière, écrit la CAS, même si elle eût dépassé ce délai, rien dans la loi n'autorise la CSST à interpréter ce délai de façon aussi rigide. La loi stipule simplement qu'après un an, une victime est « présumée avoir renoncé à se prévaloir de la loi ». Cela ne veut pas dire qu'automatiquement ses droits sont éteints. Il suffit que la victime démontre qu'elle n'a jamais renoncé à demander une indemnité, ce qui est le cas ici, de toute évidence.

La CAS ordonne donc à la CSST d'indemniser Josée.

On notera, encore une fois, l'incroyable délai ( cinq ans ) qui sépare la réclamation de la décision finale de la CAS, en novembre 1994, et publicisée cette semaine.

# La mort de Michel Tritten : le coroner questionne son homologue de Bombay

YANN PINEAU

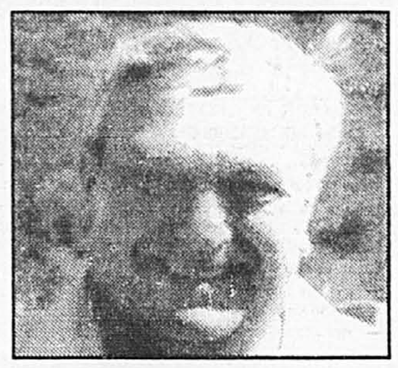
■ Insatisfait des documents que les autorités indiennes lui ont fait parvenir relativement à la mort suspecte de l'ingénieur Michel Tritten, le docteur Serge Turmel, coroner en chef adjoint du Québec, a transmis hier au coroner de Bombay une liste de questions précises pour tenter d'éclaircir les circonstances de la mort de M. Tritten.

L'ingénieur de 60 ans était en mission en Inde pour le compte de la compagnie canadienne CAE Électronique quand il a été trouvé mort le 9 février dernier dans les toilettes du département des simulateurs, au centre d'entrainement d'Air India à Bombay.

Selon les autopsies pratiquées à Bombay et à Montréal, M. Tritten est mort d'une hémorragie cérébrale. Toutefois, les rapports des deux autopsies ne s'accordent à peu près que sur ce point. En effet, le rapport préliminaire de l'autopsie effectuée à Bombay indique qu'il n'y a pas de fracture du crâne, ni de blessures au dos ou sur les avant-bras de Michel Tritten.

Pourtant, l'autopsie pratiquée à Montréal signale une fracture de 14 cm au crâne, des épanchements de sang et d'importants hématomes sur le dos du cadavre. Des ecchymoses ont aussi été observées sur les deux avant-bras.

De plus, les deux tiers du cerveau de M. Tritten n'étaient pas dans son crâne quand l'autopsie a été pratiquée à Montréal. Les autorités indiennes auraient soutenu que cette partie du cerveau avait été placée dans l'estomac de l'ingénieur après l'autopsie effectuée à Bombay. Pourtant,



Michel Tritten

l'estomac était vide à Montréal... Le coroner en chef adjoint veut donc savoir ce qu'il est advenu de la partie manquante du cerveau.

M. Turmel veut également obtenir des photos de l'autopsie pratiquée à Bombay, des photos des toilettes où le corps de M. Tritten a été trouvé et les résultats finaux de l'autopsie. Il veut aussi savoir si on a découvert des traces de sang sur les lieux du drame.

Ces questions et d'autres précisions ont été transmises par l'intermédiaire du consulat canadien à Bombay. Une porte-parole du ministère des Affaires étrangères à Ottawa a fait savoir hier que les autorités canadiennes attendaient des réponses dans les plus brefs délais.

Par ailleurs, la police de Bombay semble poursuivre une enquête puisqu'elle a remis au consulat canadien les dépositions de deux collègues de Michel Tritten présents le jour du drame. Toutefois, aucun élément nouveau n'a encore permis de découvrir les circonstances de la mort de l'ingénieur québécois ou le mobile du meurtre, le cas échéant.

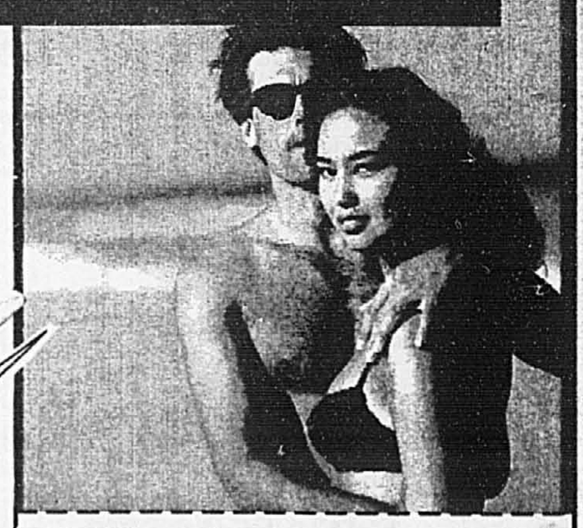
Participez au concours VACANCES AIR CANADA

CKOI QUE NORMAND FREDONNE?



À gagner 12 voyages pour deux personnes au nouveau SuperClubs Breezes à Nassau aux Bahamas, d'une valeur de 42 000$



**Comment participer:**

Participez au concours «CKOI QUE NORMAND FREDONNE» en remplissant le coupon de participation jusqu'au 28 avril.

Tous les matins à compter du 6 mars, jusqu'au 28 avril 1995 du lundi au jeudi vers 7h05, Normand Brathwaite fredonnera l'air d'une chanson populaire et vers 7h25 l'équipe de «Y'E TROP D'BONNE HEURE!» pigera un coupon de participation.

L'équipe appellera le participant qui devra répondre en chantant la chanson fredonnée par Normand Brathwaite.

Si le participant a la bonne réponse, nous gardons son coupon de participation pour l'attribution des deux voyages doubles qui seront tirés tous les vendredis parmi les gagnants de la semaine.

Si tous les voyages ne sont pas attribués le vendredi, ils seront transférés le vendredi suivant et seront attribués parmi les gagnants de cette même semaine.

Les règlements sont disponibles à CKOI. Les facsimilés fait à la main sont acceptés.

GOÛTEZ À LA FRAÎCHEUR DU NOUVEAU SUPERCLUBS Breezes

Nous vous souhaitons la bienvenue au Nouveau SuperClubs, *BREEZES*. **Le seul et unique club de vacances Super-Inclus® aux Bahamas!** Venez découvrir la plus belle plage de Nassau à Cable Beach. Ici, boissons, bouffe et activités sont comprises dans le prix! C'est aussi simple que cela. Sports nautiques, sports terrestres, disco du tonnerre, boissons de marques internationales à volonté, des bars qui ferment seulement quand vous partez, des spectacles enlevants tous les soirs...**sans jamais sortir un pourboire de votre poche!**

CKOI 96,9 FM | La Presse | AIR CANADA | SuperClubs® Les seuls Super-Inclus dans les Caraïbes® | Breezes BAHAMAS

CKOI FM
«CKOI QUE NORMAND FREDONNE»
211, rue Gordon, Verdun (Québec)
H4G 2R2
NOM: _____
ADRESSE: _____
VILLE: _____
CODE POSTAL: _____
Numéros de téléphone où l'on peut vous rejoindre à:
7h25: ( ) _____
8h25: ( ) _____

# Québec n'a pas obtenu un prix raisonnable pour le Mont Sainte-Anne

## *Le gouvernement réagit au rapport des vérificateurs en indiquant qu'il n'a pas l'intention de rouvrir le dossier*

**DENIS LESSARD**
*du bureau de* La Presse

*QUÉBEC*

■ Le gouvernement québécois n'a pas obtenu un prix « juste et raisonnable » dans sa privatisation du Mont Sainte-Anne, liquidé l'automne dernier pour 11 millions de dollars en faveur du consortium Club Resort-Desourdy.

Bouclée juste avant les élections, cette privatisation s'est opérée à un bien mauvais moment, si on tient compte du contexte économique. En outre tout le battage publicitaire autour de cette vente a considérablement réduit la marge de manoeuvre du gouvernement.

Telles sont les conclusions d'une vérification du bureau d'avocat Lavery, De Billy réalisée conjointement avec la firme de comptable Laliberté, Lanctôt Coopers et Lybrand. Le groupe a aussi scruté les transactions autour de la vente de Sidbec-Dosco et de la prise de participation de Rexfor dans Panneaux Chambord.

Devant ces rapports, le gouvernement Parizeau a indiqué qu'il n'avait pas l'indention de réouvrir ces transactions. Durant la campagne électorale, la privatisation du Mont Sainte-Anne avait donné des munitions au PQ, qui avait semé le doute sur cette transactions conclue rapidement dans les dernières semaines du gouvernement libéral.

Dans ses conclusions, le rapport souligne que le prix payé pour le Mont Sainte-Anne, 11 millions de dollars, se trouve dans la partie inférieure de la fourchette des prix offerts — de 9,3 millions à 17,2 millions. Toutefois il aurait fallu tenir compte du bénéfice net pour le trésor public et soustraire tous les frais liés à la vente que le trésor public a dû éponger. Une fois tout considéré, le prix obtenu pour le Mont Sainte-Anne n'est pas « juste et raisonnable », signale-t-on. Le gouvernement, par l'entremise de l'organisme responsable du Mont Sainte-Anne, a dû payer 1.7 million pour réaliser la transaction.

On souligne aussi que c'était un mauvais moment pour vendre, l'industrie du ski étant « dans son cycle le plus bas ». Le Mont affichait alors des recettes plus basses que celles de l'industrie au Québec, un autre argument pour faire baisser le prix.

La vente n'a pas été faite de façon précipitée, toutefois — l'intention Québec était connue depuis des mois. « Nous n'avons décelé aucune preuve à l'effet qu'il y ait eu préférence d'un acheteur vis-à-vis l'autre ou qu'il y ait eu une intervention partisane quelconque dans le processus », ajoute-t-on.

En revanche la pression des médias — les reportages négatifs foisonnaient — a fait en sorte que les négociateurs gouvernementaux n'avaient plus beaucoup de marge de manoeuvre pour discuter du prix.

À l'issue de cette enquête, les spécialistes recommandent au gouvernement de mieux encadrer ces démarches de privatisation. On ne trouve guère à redire au sujet de la vente de Sidbec-Dosco, réalisée dans une conjoncture favorable.

On est moins tendre avec la prise de participation de Rexfor dans Panneaux Chambord. La société, dont le gouvernement est l'unique actionnaire, a assumé tous les risques financiers au démarrage de l'entreprise tout en renonçant aux profits qui, rapidement, ont atteint un niveau spectaculaire.


FORMATION EN TRADUCTION

Devenez un professionnel de la langue et augmentez en même temps votre propre compétence ainsi que celle de votre entreprise!

Inscrivez-vous au Certificat en traduction de McGill (30 crédits), de l'anglais vers le français ou du français vers l'anglais, offert à-temps partiel.

Une très bonne maitrise de l'anglais et du français, particulièrement à l'écrit, est requise.

**Coût :** 176,83 $ par cours de trois crédits

**Examen d'admission**
Le **6** ou le **7 mars** à 18 h 30. Pour réserver votre place veuillez vous présenter en personne avant le **7 mars** de 9 h à 18 h 30, du lundi au jeudi ou de 9 h à 17 h 30 le vendredi. Les droits d'examen s'élèvent à 40 $ (non remboursables) réglables par chèque visé, mandat ou en espèces.

**Renseignements complémentaires:**
Venez au département de langues et de traduction, 760, rue Sherbrooke Ouest ou téléphonez au 398-6160.

McGill Centre d'éducation permanente

S2XCC2U8

Gouvernement du Québec
**Ministère de la Justice**

AVIS

PROPOSITIONS DE MISE EN CANDIDATURE POUR LE PRIX DE LA JUSTICE DU QUÉBEC 1995

Le ministère de la Justice du Québec invite la population à lui soumettre des propositions de mise en candidature pour le prix de la Justice du Québec 1995.

Le prix de la Justice a pour but de rendre hommage à une personne qui, par son engagement ou sa carrière, a contribué de façon exceptionnelle à promouvoir les valeurs fondamentales de justice que sont l'universalité, l'accessibilité et la qualité.

**Critères d'admissibilité**
— le prix de la Justice du Québec ne peut être décerné qu'à une personne et non à un groupe de personnes;
— les activités de la personne proposée doivent avoir eu lieu au Québec;
— le prix ne peut être attribué plus d'une fois à une même personne.

**Procédure**
Tout organisme ou toute personne qui désire proposer une ou plusieurs candidatures doit faire parvenir au Secrétariat du prix de la Justice un document qui décrit la carrière ou la réalisation particulière de la personne proposée et qui justifierait que le prix de la Justice lui soit décerné. Ce document doit être signé par trois personnes bien informées des faits relatés et par la personne proposée.

**Délai d'inscription**
Les propositions doivent parvenir au Secrétariat du prix de la Justice avant **16 heures le 5 mai 1995** à l'adresse suivante:

Secrétariat du prix de la Justice
Bureau du sous-ministre
Ministère de la Justice du Québec
1200, route de l'Église, 9e étage
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4M1

Informations: (418) 643-5140 ou le 1 800 363-1363 Communication-Québec

Québec

VENTE EN GROS
DES FOURNISSEURS
3 JOURS SEULEMENT 3, 4, 5 MARS 1995




Aptiva
À PARTIR DE 2195$
MONITEUR INCLUS

L'ensemble multimédia le plus complet. De la puissance IBM au prix d'un CLONE

IBM APTIVA 350/351
- 486 DX2/66 MHz
- Disque dur 424 Mo
- Mémoire vive 4 Mo
- Lecteur CD ROM
- Carte audio 16 bits
- Haut-parleurs stéréo
- Modom fax
- Moniteur SVGA 1280 X 1024

CADEAU GRATUIT À L'ACHAT
REPRÉSENTANT IBM SUR PLACE
VENDREDI: 12 h À 18 h
SAMEDI 10 h À 14 h
3 ANS GARANTIE

MODÈLES DISPONIBLES: 335/336/350/351/535/710



HP DESKJET 540
399$ QUANTITÉ LIMITÉE



HP LASER 4L
739$ QUANTITÉ LIMITÉE

BEAUCOUP D'AUTRES PRODUITS EN SUPER SPÉCIAL EN MAGASIN

IBM PS/1 avec moniteur (Quantité limitée) AUSSI DISPONIBLE 1495$

DARK FORCES CD-ROM 62ms PRÉCOMMANDE (Après 79ms)
LOGICIELS CD-ROM à partir de 7ms

MICRO Style
595-7212
CARREFOUR ANGRIGNON
7077, Newman, LaSalle

Ne manquez pas le plus beau...

DERNIER WEEK-END !



salon de l'habitation au pays

VOUS Y VERREZ :
- 5 maisons exclusives de ville et de banlieue
- des bureaux pour les travailleurs à domicile
- l'art de recevoir avec des tables bien décorées
- des décors d'ambiance créés pour Pascale Bussières, Grégory Charles, Jean-Marc Parent et Joey Saputo
- les nouvelles cuisines et salles de bains
- toutes les nouveautés en portes et fenêtres, systèmes de chauffage, climatisation et sécurité

16e SALON NATIONAL DE L'HABITATION
LE SALON DE L'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

- le Pavillon des manufacturiers : ameublement - électroménagers - électronique
- pour votre extérieur : horticulture, jardin, piscine, patio, meubles...
- trois magnifiques aménagements paysagers dont le jardin fleuri de Dominique et le parc de l'environnement
- tout pour rénover, construire, décorer de la cave au grenier, du dedans au dehors

DU 24 FÉVRIER AU 5 MARS
AU STADE OLYMPIQUE

HEURES D'OUVERTURE
Vendredi et samedi : 10h à 23h
Dimanche : 10h à 20h
Lundi au jeudi : 10h à 22h

PRIX D'ENTRÉE (taxes incluses)
Adultes : 9,00$
Étudiants et aînés : 7,00$
Enfants de 6 à 12 ans : 3,50$

La billetterie fermera une heure et demie avant la clôture du salon.

Pie IX

Un événement
Promexpo · La Presse · TVA · CKAC730 · Mix 96 Variety · CITE 107,3 FM Rock-détente · Association de la construction du Québec

PROGRAMME D'ACTIVITÉS ET CONFÉRENCES AUJOURD'HUI AU SALON

«PREMIERS SOINS À DOMICILE»

*Simulations et ateliers offerts par la Société Canadienne de la Croix-Rouge touchant différentes situations possibles d'urgence à domicile (1 heure).*

11h00 - 14h00 - 17h00
La crise cardiaque

12h00 - 15h00 - 18h00
Les brulûres à la maison

13h00 - 16h00 - 19h00
L'étouffement d'un enfant

«THÉÂTRE DE LA PRÉVENTION PROTECTRON»

11h - 12h - 15h - 17h30 - 19h30
Protectron : les systèmes de sécurité, simples, faciles et abordables

12h - 14h - 16h30 - 18h30 - 20h30
Service de la prévention des incendies de Montréal : la sécurité incendie «parlons en»

1. ça se parle ?
2. ça se prépare ?
3. ça se pratique ?

«CENTRE-INFO FLEURS, PLANTES ET JARDINS»

13h00 La vie... côté terrasse !
14h30 Les bonsaïs ? Plus facile que vous ne le pensez
16h00 Les vedettes du jardin : Iris et hémérocalles
17h30 Plantes vivaces et endroits ombragés
19h00 Le secret derrière les plus beaux aménagements
20h30 10 trucs d'un expert pour réussir votre aménagement paysager

«THÉATRE DE LA RÉNOVATION BLACK & DECKER/DEWALT»

En alternance
14h à 16h
19h à 21h

Conférences sur l'autoconstruction avec Suzanne Tarte de l'École d'autoconstruction TON TOIT TOI-MÊME, Mario Gauthier, auteur de AUTOCONSTRUCTION INC., et cliniques et démonstrations sur les outils et leur maniement par l'équipe de spécialistes Dewalt.

*La programmation est sujette à changements sans préavis.*

# Atlanta... en moins de deux

## Les deux seuls vols sans escale

Dorénavant, se rendre à Atlanta est deux fois plus facile puisque Delta Air Lines offre maintenant deux vols quotidiens sans escale depuis Montréal.

Choisissez le vol de 8 h 15* ou celui de 15 h 20 et vous serez à Atlanta en deux temps, trois mouvements. De plus, grâce au vaste réseau aérien Delta, vous pouvez effectuer des correspondances vers plus de 35 villes du Sud-Est américain. Et cela, aucun autre service de vols sans escale ne peut vous l'offrir.

| Exemples de tarifs de vols aller-retour | |
|---|---|
| Atlanta, GA | 310 $ |
| Ft. Lauderdale, FL | 343 $ |
| Ft. Myers, FL | 359 $ |
| Jacksonville, FL | 365 $ |
| Miami, FL | 343 $ |
| Nouvelle-Orléans, LA | 374 $ |
| Orlando, FL | 335 $ |
| Sarasota, FL | 351 $ |
| Tampa, FL | 335 $ |
| W. Palm Beach, FL | 351 $ |

## Doublez vos milles pour Grands Voyageurs

Si vous êtes membre du programme Grands Voyageurs Delta, vous pouvez doubler votre millage chaque fois que vous achetez un billet admissible pour un vol sans escale entre Montréal et Atlanta d'ici au 2 mai 1995.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour réserver, consultez votre agent de voyages ou appelez Delta au 1 800 221-1212 et profitez d'un service doublement efficace vers Atlanta.




Départs à 8 h 15



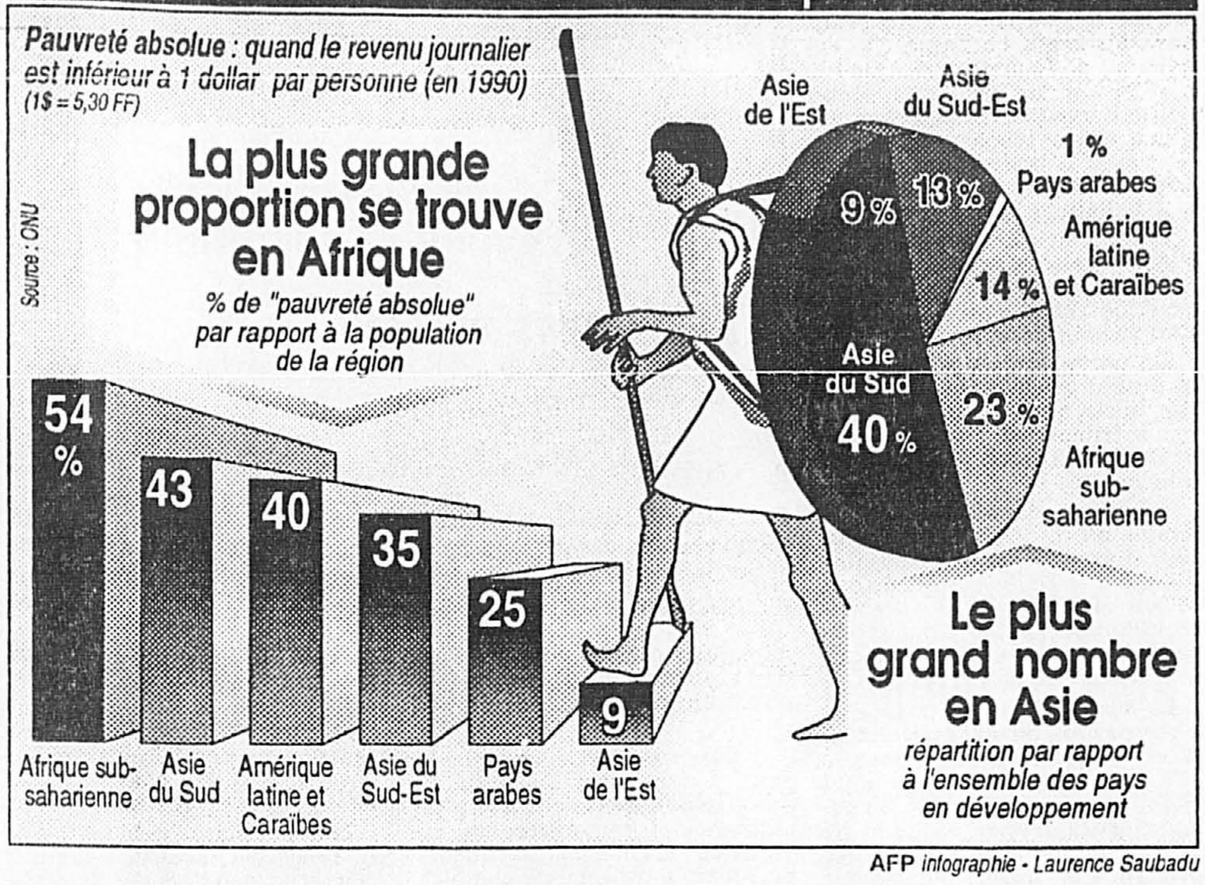

Départs à 15 h 20

**Delta Air Lines**

*Vous allez adorer voyager*[MC]

* Le vol en avant-midi vers Atlanta sera offert à partir du 6 mars 1995. **Restrictions pour les tarifs :** Les prix sont en dollars canadiens et ne comprennent pas les taxes canadiennes et américaines applicables, les surtaxes et les frais de service. L'offre est valable depuis Montréal et s'applique aux voyages terminés avant le 1er avril 1995 inclusivement. Tous les voyages doivent être effectués avant le 1er avril inclusivement. Les sièges sont en classe économique. Le nombre de sièges est limité et les tarifs sont sous réserve de la disponibilité. Les billets doivent être achetés dans les trois jours suivant la confirmation de réservation. Les billets ne sont pas remboursables. Des changements de vols peuvent être faits, selon certaines conditions, moyennant des frais de service de 46 $. Les tarifs et les horaires sont sous condition de l'approbation gouvernementale et peuvent changer sans préavis. **Restrictions pour les points-primes du programme Grands Voyageurs :** L'offre s'applique aux voyages terminés avant le 2 mai 1995. Tous les voyages doivent être terminés avant le 2 mai 1995 inclusivement. Seuls les billets admissibles payés seront crédités dans le cadre du programme Grands Voyageurs Delta. Toutes les règles habituelles du programme Grands Voyageurs s'appliquent. Les détails du programme sont sous réserve de changements. L'offre est nulle là où la loi ne le permet pas. La participation peut être sous réserve de l'approbation gouvernementale. © 1995 Delta Air Lines, Inc.

## 1,3 milliard d'humains vivent dans la pauvreté absolue




AFP *infographie - Laurence Saubadu*

# Sommet mondial sur la pauvreté, le chômage et l'injustice sociale

**THOMAS GINSBERG**
*de l'Associated Press*

*COPENHAGUE, Danemark*

■ Tout est fin prêt. Les quelque 10 000 invitations ont été lancées, les cérémonies de prestige organisées, les rapports de sensibilisation publiés, la promotion assurée y compris sur le réseau Internet. Le *Sommet mondial pour le développement social* des Nations-Unies peut s'ouvrir lundi à Copenhague pour une semaine. Il ne lui manque peut-être que l'essentiel : la crédibilité.

Le manque d'enthousiasme envers ce gigantesque colloque de réflexion sur la pauvreté, le chômage et le cortège d'injustices sociales de ce monde est en effet aussi manifeste que les efforts de l'ONU et du gouvernement danois pour tenter de le combler.

Les organisateurs eux-mêmes reconnaissent que le Sommet ne devrait pas a priori motiver de décisions très concrètes, mais misent sur le fait qu'il permettra au moins aux quelque 10 000 délégués de 184 pays de prendre acte des problèmes existants et de travailler à l'amélioration des politiques sociales.

Les réunions ne se tiendront même pas au niveau des chefs d'État. Leur participation se limitera à la cérémonie de clôture, au cours de laquelle ils signeront une déclaration solennelle d'intentions. Parmi 110 dirigeants seront entre autres présents François Mitterrand, Helmut Kohl et Nelson Mandela. Mais Bill Clinton sera représenté par son vice-président Al Gore.

« C'est comme jouer Hamlet sans le prince », regrette Thierry Lemaresquier, l'un des participants aux travaux du Programme de développement de l'ONU.

Mais le désaccord des États-Unis n'est pas nouveau : il remonte à 1991 lorsqu'a été décidé l'organisation d'un forum des organisations non gouvernementales (ONG) en marge du Sommet. Washington, comme Londres d'ailleurs, s'était opposé à toute conclusion appelant à une contribution internationale.

Pourtant, ce sommet parallèle qui réunit quelque 2500 ONG de plus de 160 pays, à partir d'hier, constitue peut-être la manifestation la plus intéressante du Sommet, dans la mesure où ces organisations semblent bien décidées à faire valoir leur expérience acquise sur le terrain sur des sujets tels que la faim, le désarmement, l'enfance ou encore les bidonvilles.

Le problème de la pauvreté et de l'exclusion se présente sous autant de formes qu'il a d'ampleur. Selon l'ONU, plus d'un milliard de personnes dans le monde (une sur cinq) vivent en dessous du seuil de pauvreté. Plus de 800 millions sont privées d'emploi et une personne sur 100 connait l'exode pour cause de guerre, de famine ou d'autres raisons.

Mais comme les chiffres ne suffisent pas à libérer les bonnes volontés, les organisateurs ont déployé des trésors d'énergie pour tenter d'attirer autrement l'attention sur leur initiative. Récemment, le premier ministre danois Poul Rasmussen avait même proposé de confier à l'ancien président de la Commission européenne, Jacques Delors, très médiatique ces derniers mois, le suivi des travaux du Sommet.

Au chapitre pratique, le programme et les objectifs du Sommet font l'objet d'une diffusion sur le réseau informatique international Internet et un service spécial a été ouvert à destination des jeunes. Le gouvernement danois a également mis la main à la poche pour permettre à une station de radio d'assurer une couverture spéciale des débats tout au long de la semaine.

L'acteur britannique Peter Ustinov a été convié à prononcer une allocution. Et puis le parc d'attractions Tivoli bénéficiera d'horaires d'ouverture exceptionnels.

Au final, on comprend ce qui fait dire à Jeffrey Laurenti, président de l'Association américaine (privée) des Nations-Unies que ce Sommet « réveillera peut-être quelque peu les consciences, mais l'ambiance tiendra plus du carnaval que du congrès ».


# CINÉMA

## Ce soir 21h

### 48 HEURES DE PLUS



Drame policier avec Nick Nolte et Eddy Murphy

## Demain 21h

### MON COUSIN VINNY



Comédie avec Joe Pesci, Marisa Tomei et Ralph Macchio

EN PRIMEUR TQS

LA POLITIQUE DES PLUS BAS PRIX GARANTIS
Nous sommes si convaincus que NOS PRIX SONT LES PLUS BAS que si vous trouvez un article identique à moindre prix, nous battrons ce prix de 5%!*
* Certaines conditions s'appliquent

BouClair

GRATUIT SERVICE DE DÉCORATION à domicile SANS OBLIGATION! (514) 331-1300

VENEZ CHERCHEZ VOTRE CIRCULAIRE!




TISSUS DÉCORATIFS

COTON "VOGUE" IMPRIMÉ
4.99 m 9.99 m 14.99 m

VOTRE MEILLEUR CHOIX EN VILLE POUR LES TISSUS À RECOUVREMENT
À PARTIR DE 3.99 m
• TAPISSERIES
• JACQUARDS
• VELOURS IMPRIMÉS (FLOCK)
• PLUSIEURS NOUVELLES TEXTURES

VOILAGE 275 - 300 cm
À PARTIR DE 4.99 m

TOUS LES COTONS UNIS
À PARTIR DE 2.99 m

STORES

STORES VERTICAUX EN PVC POUR PORTE-PATIO
Valence incluse!
75" x 84" ou 78" x 84"
GRANDE SÉLECTION DE COULEURS
39.99

SUR MESURE !
ÉPARGNEZ JUSQU'À 70%
DISPONIBLES EN MOINS DE 48h
De superbes STORES VERTICAUX à la dernière mode à des BAS PRIX INCROYABLES. HÂTEZ-VOUS!!! Choisissez vos stores parmi notre grande sélection de styles et de couleurs, ils seront faits sur mesure selon vos spécifications.

ÉPARGNEZ JUSQU'À 80%
STORES HORIZONTAUX 1" en PVC EN MAGASIN
À PARTIR DE 1.89 27" x 64"
*IL Y A TANT DE GRANDEURS QU'ON NE PEUT LES LISTER*

LITERIE

ENSEMBLE DE DOUILLETTE "PANACHE" 20% DE RABAIS!
75% polyester / 25% coton
(Endos: 50% poly. / 50% coton)
Comprend douillette, jupe de lit & couvre(s)-oreiller(s).
Courant jusqu'à 184,99 (grand lit)
À partir de 107.99 jumeau

20% DE RABAIS! du prix courant
TOUS LES ENSEMBLES DE DOUILLETTE

ACHAT SPÉCIAL
ENSEMBLES DE DRAPS DE MARQUES RECONNUES
Percale 50% poly. / 50% coton 180-200 fils au pouce
Comprend drap contour, drap plat et taie(s) d'oreiller
(Une taie d'oreiller avec l'ensemble jumeau)
19.99 Jumeau 34.99 Double 44.99 Grand lit

Ces articles ainsi que plusieurs autres sont en solde jusqu'au 10 mars 1995 - ou jusqu'à épuisement des stocks. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre.

HEURES D'OUVERTURE: Nos magasins sont ouverts à compter de 10h du lundi au vendredi, le samedi de 9h à 17h et le dimanche de 12h à 17h.

VENEZ VISITER NOS CENTRES DE LIQUIDATION "Hors-Taxes" au 3350 boul. St-Martin, Laval & aux Galeries St-Laurent à 2009, Marcel-Laurin
Certaines conditions s'appliquent. Le choix d'articles offerts peut varier d'un magasin régulier

NOUVEAUX MAGASINS
CENTRE-VILLE Place Montreal Trust
LONGUEUIL Place Jacques-Cartier
FAUBOURG DE L'ILE 101, Cardinal Leger, Pincourt
ST-BRUNO Les Promenades St-Bruno
CENTRE LAVAL Allée centrale près de La Baie
PLACE VERTU 3131, Cote Vertu

MAINTENANT PLUS DE 50 MAGASINS POUR VOUS SERVIR!

MONTREAL
CENTRE-VILLE Place Montreal Trust
MONTREAL-NORD 11277, boul.Lacordaire
JEAN-TALON 4305, Jean-Talon Est

LAVAL
LAVAL 1720, boul. Des Laurentides
CURÉ-LABELLE 965, boul. Curé-Labelle
CENTRE LAVAL 1600, boul. Le Corbusier

ST-BRUNO Les Promenades St-Bruno
ST-LAURENT Place Vertu, 3131, Côte Vertu
DOLLARD-DES-ORMEAUX Les Galeries des Sources
ROSEMÈRE 401, boul. Labelle
LASALLE 2101, Dollard
LACHINE 2870, Remembrance
REPENTIGNY 85, boul. Brien
TERREBONNE 1350, chemin Moody
ST-EUSTACHE 367, Arthur-Sauvé
ST-JÉRÔME 900, boul. Grignon
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 180, boul. St-Joseph
ST-CONSTANT 400, route 132
JOLIETTE 1075, boul. Firestone
GRANBY 14, Simonds Sud
FAUBOURG DE L'ILE 101, Cardinal Léger, Pincourt
ST-HYACINTHE 2265, Casavant Ouest
LONGUEUIL Place Jacques-Cartier

# Faillite de la banque Barings: on doute que Leeson ait pu agir seul

*d'après AFP et Reuter*

*LONDRES*

■ En attendant les explications de Nick Leeson, désormais emprisonné en Allemagne, la City de Londres accuse la banque Barings d'avoir misé sur son courtier pour s'enrichir, sans contrôler la situation.

«C'est trop facile de mettre toute la responsabilité de la chute de la banque sur les épaules d'un seul employé malhonnête», résume le courtier d'une banque américaine.

Nick Leeson, lui, se voit d'ailleurs comme «un bouc émissaire», a-t-il affirmé à un ami contacté au téléphone avant son arrestation, selon le *Sun*. «Des responsables de Barings savaient ce que je faisais et ils l'approuvaient.»

Le jeune homme a affirmé, selon le journal, qu'il avait reçu l'ordre d'agir pour récupérer les pertes de Barings après le tremblement de terre de Kobé. «On m'a clairement indiqué que je devais pousser les limites. En fait, ils m'ont laissé jouer à la roulette et j'ai tout misé sur le rouge et j'ai vu la boule aller sur le noir.»

Jusqu'alors, la banque n'avait qu'à se féliciter des énormes bénéfices que lui avaient rapportés ses précédentes transactions sur les contrats à terme asiatiques. Des bénéfices qui ont fortement contribué à la forte progression des résultats de Barings, ces dernières années.

Fructueuse un temps, l'activité débordante du *golden boy* de Singapour présentait pourtant d'importants dangers, liés notamment à la liberté dont il disposait et à la défaillance des systèmes de contrôle interne. La direction de Barings avait pourtant été avertie, dès août, par un audit interne révélé par le *Financial Times*, du «risque général significatif» que représentait la concentration «excessive» de pouvoirs entre ses seules mains.

«Nick Leeson est à la fois le principal responsable des transactions et celui de leur règlement administratif. Il peut donc engager des opérations au nom de la banque et s'assurer ensuite qu'elles sont menées et présentées selon ses instructions», prévenait le rapport.

Cette double fonction pouvait lui permettre de falsifier des documents comptables dans le but de «préparer une escroquerie et des malversations aux dépens de sa société et également de partenaires en affaires», comme l'en accuse la justice de Singapour dans les documents transmis au tribunal de Francfort. Et comme semble aujourd'hui le soupçonner le Bureau des Fraudes britannique qui a lancé une enquête hier avec la police de la City de Londres, où se trouve le siège social de Barings.

Entre-temps, Leeson est formellement arrêté et écroué en attendant que le tribunal de Francfort examine une demande d'extradition de Singapour.

Un porte-parole a prévenu que la procédure d'extradition pourrait durer quatre mois, si toutefois le tribunal de Francfort décide de livrer Leeson à la justice de Singapour.

À Londres, par ailleurs, Lisa, la femme du courtier, affirme dans une interview publiée aujourd'hui par le *Daily Mirror*, qu'elle et son mari étaient en vacances en Indonésie lorsqu'ils ont appris par hasard, dans un journal local, la crise qui frappait la banque.

La jeune femme affirme qu'ils n'ont pas fui, qu'elle avait préparé ce voyage à l'avance, pour le 28e anniversaire de son mari Nick, et qu'ils ont quitté Singapour le 23 février au soir. Ils avaient décidé «de tout oublier pendant» ce séjour, notamment en ne regardant pas la télévision.

«Nous n'avons pas réalisé avant lundi soir que quelque chose n'allait pas», dit-elle en assurant que c'est en marchant dans une rue de Kota Kinabalu, sur l'île de Bornéo, qu'ils ont vu un journal local qui évoquait l'effondrement de la banque. «Nous avons tous les deux été secoués», affirme-t-elle.

«Nous étions vraiment inquiets et nous avons alors décidé d'aller lait dire passer par Francfort ou n'importe quelle autre destination européenne», affirme la jeune femme de 26 ans.

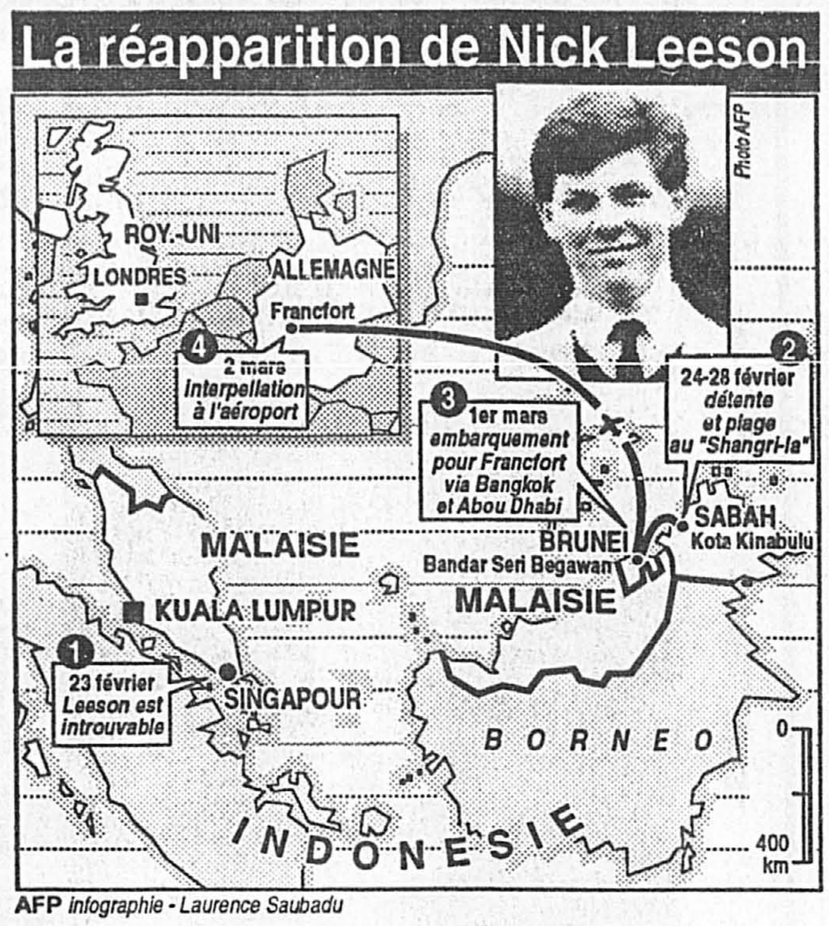
À son arrivée en Allemagne la jeune femme s'est demandé ce qui se passait lorsqu'elle a vu photographes et journalistes qui attendaient le couple et lorsque les douaniers ont demandé combien ils avaient de passeports. «C'était irréel», dit-elle se rappelant même avoir ri à la question des douaniers. «J'ai réalisé alors qu'ils étaient sérieux et je n'ai plus ri, ni même souri. Je suis encore choquée par ce qui s'est passé», dit-elle.

La jeune femme a aussi affirmé que son époux et elle ne menait aucunement la grande vie et qu'il est faux d'affirmer qu'ils possèdent voitures et yacht de luxe. Lisa a été remise en liberté et ses parents l'ont rejointe en Allemagne.

La presse à sensation britannique, *Daily Telegraph* en tête, semblent par ailleurs prêts à payer le prix fort pour de juteux témoignages sur le couple Leeson.

Lundi et mardi, raconte le *Daily Telegraph*, Leeson a contacté depuis Borneo l'attaché de presse le plus célèbre de Grande-Bretagne: Max Clifford, l'homme qui a négocié la vente des photos de la princesse Diana en justaucorps dans son club de gymnastique.

Apparemment bien informé, le quotidien raconte qu'un ami des Leeson a rencontré Clifford dans un restaurant londonien pour le charger de défendre l'image du courtier dans les médias et vendre au plus offrant son histoire. Le spécialiste aurait fixé les premières enchères à un demi-million de dollars.




AFP *infographie - Laurence Saubadu*



**Nick Leeson a été photographié hier alors qu'on le transférait de la prison de Francfort au tribunal qui doit étudier la demande d'extradition présentée par Singapour.** PHOTO AP

## Un problème de pointage à bord d'Endeavour

**BETH DICKEY**
*de l'agence Reuter*

*CAP CANAVERAL*

■ Un problème de pointage de télescopes dû à une défaillance du système informatique a perturbé hier le déroulement de la mission de la navette Endeavour et les premiers résultats de ses observations astronomiques.

La défaillance se situait au niveau de la plate-forme tournante qui maintient les télescopes dans la soute de la navette américaine. Cette plate-forme, de fabrication européenne, avait déjà connu des défaillances au cours de deux vols précédents. L'équipage devrait procéder manuellement au braquage des télescopes, et non électroniquement.

Les astronautes de la navette Endeavour ont cependant pu utiliser hier, pour la première fois depuis le début de leur mission de 15 jours et demi, les télescopes à ultraviolets, pour observer une supernova, fantôme d'une étoile morte. Il s'agissait de la première des 460 observations célestes prévues durant la mission.

Contrairement à l'oeil humain, ces télescopes peuvent voir les rayons ultraviolets, rayonnement chaud émis par certaines étoiles et galaxies.

Autre observation déjà réalisée par les astronautes, une éruption volcanique sur une des lunes de Jupiter, Io. L'équipage a décidé d'ajouter à son programme d'aujourd'hui l'observation de la plus grosse planète du système solaire et de sa banlieue.

Cette mission d'une navette est la première au cours de laquelle les scientifiques et les astronautes ont été en contact avec le public via le système Internet.

Au cours des 16 premières heures de la mission, plus de 150 000 «branchés» sur le système Internet ont posé des questions destinées à l'équipage.

L'observation des restes de la supernova, appelée *Cygnus Loop*, est un d'un apport significatif, au deuxième jour de cette mission entièrement consacrée à l'astronomie, a estimé un porte-parole de la Nasa.

Cette supernova est un nuage de gaz en expansion créé par l'explosion d'une étoile massive voici 50 000 ans. Cette nébuleuse est d'un grand intérêt pour les scientifiques car «les supernovae sont les fourneaux où les éléments lourds sont apparus», a ajouté le porte-parole, parlant des éléments qui ont servi à la formation de la Terre et à la constitution du corps humain.

*Cygnus Loop* et la puissante radiosource qui émet depuis son sein ont servi aux astronautes de repères pour faire la mise au point des trois télescopes, qui composent l'observatoire Astro, d'une valeur de 195 millions, embarqué à bord de la navette.

Les astronautes travaillent par roulement, en deux équipes, pointant leurs télescopes vers ce que la Nasa appelle «l'univers invisible».

Les astronautes profitent de la présence d'Astro à bord pour tenter de répondre à des questions posées par la forme des galaxies voisines, les propriétés des étoiles massives au sein des galaxies, l'évolution des amas galactiques et la nature des gaz et poussières qui emplissent l'univers intersidéral.


LA PLUS COURTE DISTANCE POUR OBTENIR DES VOYAGES GRATUITS.

←3½ po→






Tous vos achats vous rapportent des milles Aéroplan[MD] gratuits.

Pensez à toutes les fois où vous vous servez de votre carte de crédit. Si vous aviez une Carte Aéro Or[MD] CIBC-VISA*, chaque dollar que vous dépensez† vous rapporterait un mille Aéroplan gratuit. Utilisez la Carte Aéro Or CIBC-VISA partout où l'on accepte VISA et vous verrez vos milles Aéroplan s'accumuler et se transformer rapidement en voyages gratuits. De plus, elle vous procure tous les privilèges d'une carte de crédit or. L'argent que vous dépensez aujourd'hui devrait vous emmener plus loin. Avec la Carte Aéro Or CIBC-VISA, vous vous envolerez bientôt gratuitement avec Air Canada ou l'un de ses partenaires.



5000 MILLES-BONIS AÉROPLAN

TÉLÉPHONEZ SANS TARDER POUR FAIRE VOTRE DEMANDE**

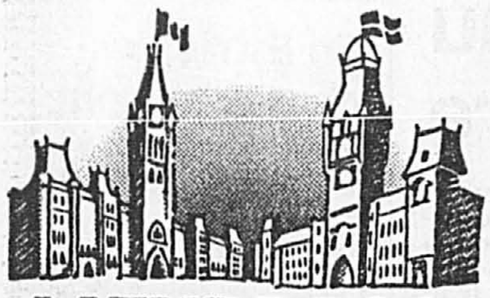
1 800 465-CIBC

Offre valable jusqu'au 15 mars 1995

*[MD]Aéro Or et Aéroplan sont des marques déposées d'Air Canada. La CIBC est un titulaire de licence autorisé de ces marques. *CIBC, Air Canada : titulaires de licence de cette marque.
†Tous les achats moins les retours rapportent des milles Aéroplan. Les avances de fonds, les frais, les Chèques Aéro Or, les intérêts et les paiements ne rapportent pas de milles Aéroplan. Les milles Aéroplan seront attribués sur réception du versement minimum exigible.
** Seules les demandes reçues par l'intermédiaire du numéro sans frais ci-dessus sont admissibles à cette offre spéciale d'une durée limitée.
‡ Si votre demande est approuvée.
Les taxes, les droits d'atterrissage et de départ peuvent s'appliquer aux voyages gratuits Aéroplan. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre.

La Presse
Montréal, samedi 04 mars 1995
A 21

# Politique



## L'EXPRESS
### POLITIQUE

**DES INDIENS MANIFESTERONT AU SOMMET DU G7 À HALIFAX**

■ Des Indiens originaires de tout le Canada prévoient manifester lors du sommet du G7 du 15 au 17 juin à Halifax, pour protester contre leurs conditions de vie et l'attitude du gouvernement canadien à leur égard. Nous devons faire passer notre message aux principaux responsables mondiaux, a affirmé le chef Lawrence Paul, de la réserve de Millbrook, à Truro, en Nouvelle-Écosse. Lawrence Paul a fait cette déclaration à l'issue de deux jours de consultations avec d'autres chefs des provinces atlantiques et du Québec, à Moncton. Le chef Paul reproche aux autorités canadiennes son inaction en ce qui concerne la question de l'autonomie gouvernementale. Il dénonce également une pénurie de logements et des infrastructures scolaires insuffisantes.

*Agence France-Presse*

**LE BOC ACCUSE OTTAWA DE FAVORISER LES FERMIERS DE L'OUEST**

■ Le transfert aux fermiers de l'Ouest remplaçant les subventions au transport de l'Accord du nid de corbeau leur donne un avantage injuste sur les agriculteurs du reste du pays, soutient le Bloc québécois. Le critique du Bloc en matière d'agriculture, Jean-Guy Chrétien, a déclaré hier que les fermiers de l'Ouest reçoivent la coquette somme de 1,6 milliard pour s'accaparer des marchés des fermiers du centre et de l'est du Canada. « Les producteurs de l'Est ( ... ) seront les premières victimes de la concurrence des producteurs de l'Ouest », a-t-il soutenu.

*Presse Canadienne*

**LE BUDGET FÉDÉRAL OBLIGERAIT TERRE-NEUVE À CHANGER SES PLANS**

■ Le budget fédéral pourrait obliger le gouvernement terre-neuvien à abandonner son projet de privatiser son service public d'électricité, a déclaré le premier ministre, Clyde Wells. Le budget a aboli la loi sur le transfert des revenus de taxation des services publics, par laquelle la quasi-totalité des taxes perçues sur les services de la Couronne était remise aux provinces. Le ministre Wells a expliqué que l'argent jouait un rôle déterminant dans la privatisation d'Hydro Terre-Neuve et Labrador. Le gouvernement libéral prévoyait transférer les fonds reçus à la compagnie d'électricité mais maintenant, il ne pourra plus le faire.

*Presse Canadienne*

**JOHNSON PRÉSENTE LES MEMBRES DU COMITÉ D'ORGANISATION DU NON**

■ Le chef du Parti libéral du Québec et chef du Comité référendaire du Non, Daniel Johnson, a annoncé hier la composition du Comité d'organisation référendaire des forces du Non, présidé par Michel Bélanger. La nouvelle ministre fédérale du Travail, Lucienne Robillard, est l'une des vice-présidentes de ce comité, fonction qu'occupe aussi la députée libérale Liza Frulla. Trois autres députés libéraux provinciaux siègent au comité. Il s'agit du député de Westmount, Jacques Chagnon, de la députée de Kamouraska, France Dionne, et du député de Nelligan, Russel Williams. L'ancien chef de cabinet de Robert Bourassa, John Parisella, travaillera à la liaison. M. Pietro Perrino, qui a également travaillé au cabinet de M. Bourassa, se retrouve responsable de l'organisation. William Cosgrove représente les anglophones.

*Presse Canadienne*

**5 MILLIONS POUR HAÏTI**

■ Le Canada a accordé au gouvernement haïtien un don de cinq millions de dollars destinés au secteur de l'énergie, a-t-on annoncé hier de source officielle à Port-au-Prince. Cette aide servira à rembourser partiellement l'achat effectué par Haïti de 14 générateurs de courant à Hydro-Québec International -Vibec pour un montant de 7 millions de dollars américains, déjà versé par Port-au-Prince, a-t-on précisé.

*Agence France-Presse*

**LE FÉDÉRALISME CANADIEN SERT DE MODÈLE AUX RUSSES**

■ Même s'il génère plus de tiraillements régionaux que d'harmonie nationale, le fédéralisme canadien est un modèle présentement à l'étude par la Russie. Six représentants des finances russes sont de passage au Canada pour étudier comment les niveaux de gouvernement fédéral et provinciaux perçoivent les taxes et dépensent l'argent. Leur propre système politique et économique tombant en ruines, ils espèrent trouver des indices sur la façon d'instaurer une nouvelle entente entre leurs gouvernements national et régionaux.

*Presse Canadienne*

# L'heure variable du ministre Dupuy

## *Les déclarations controversées sont devenues sa marque de commerce*

**CHANTAL HÉBERT**
*du bureau de* La Presse

*OTTAWA*

De tous les débats résultant du budget fédéral de lundi dernier, aucun n'est plus embrumé que celui entourant l'avenir de la société Radio-Canada. Le ministre responsable du dossier Michel Dupuy a envoyé toute la semaine des signaux de fumée dans toutes les directions. La pratique est devenue, accuse l'opposition excédée, sa marque de commerce.

Loin de remettre les pendules à l'heure dans la foulée de la démission-surprise du président de la SRC Tony Manera au lendemain du budget, le ministre fédéral du Patrimoine Michel Dupuy a en effet fourni autant d'interprétations différentes des événements qu'il y a eu de jours dans la semaine.

Au fil de ses déclarations, il a contredit publiquement le président démissionnaire et ses plus hauts fonctionnaires. Et il a lui-même dit noir et blanc sur le sujet.

**Une chirurgie considérable**

Et si, au bout de la semaine, il est possible de déduire qu'Ottawa entend bel et bien amincir considérablement le budget de la SRC ; que l'ampleur de la chirurgie envisagée rendrait le patient méconnaissable ; qu'il a donc été convenu de confier au préalable à un comité le soin de donner un nouveau profil viable à l'institution, ce n'est pas parce que le ministre a scupuleusement fourni l'heure juste.

Au contraire, dès le départ, sa version des raisons motivant la démission du président de la SRC ne concordait pas avec celle du principal intéressé.

Le jour même où Tony Manera associait devant tous ses employés son départ au scénario d'une compression de plus de 300 millions de dollars des budgets de la SRC au cours des trois prochaines années, le ministre Dupuy insistait lourdement sur le caractère complètement personnel de sa démission. Et encore le lendemain aux Communes : « M. Manera a démissionné pour des raisons personnelles. Tout le reste n'est que pure invention », déclarait-il sur un ton sans appel.



Michel Dupuy



Tony Manera

Ensuite, son interprétation du régime budgétaire imposé à la société ne coincidait pas avec celui que son propre sous-ministre avait transmis au président de la SRC. « Les seuls chiffres que mes collaborateurs ont transmis à M. Manera et à la SRC sont ceux qui figurent dans le budget ( une quarantaine de millions l'an prochain ) », jurait-il en Chambre mercredi.

Mais jeudi, le ministre changeait de refrain. Après avoir accusé la critique du Bloc Québécois, Suzanne Tremblay, d'aller à la pêche mais de ne retirer « qu'une vieille bottine », M. Dupuy admettait que le scénario d'une compression de l'ampleur évoquée par M. Manera était bel et bien en chantier.

« Les documents que peut avoir entre les mains M. Manera sont des documents qui représentent la revue des programmes », précisait-il.

Si un tel encombrement d'écrans de fumée peut surprendre de la part d'un ministre, dans le cas de Michel Dupuy, l'opposition a eu l'occasion de s'aguerrir, à tel point que la députée du Bloc Suzanne Tremblay constatait à haute voix cette semaine qu'il est impossible de jamais en tirer une réponse valable.

Ainsi, pas plus tard que le mois dernier, M. Dupuy a catégoriquement nié qu'une campagne pour faire la promotion du drapeau canadien cible davantage le Québec que le reste du Canada. En Chambre, il a affirmé que la part des affiches fédérales destinées au Québec se limitait à 30 p. cent. Vérification faite le jour même auprès de son ministère, la moitié des affiches sont bel et bien situées en sol québécois.

Le mois précédent, à l'issue d'une rencontre privée entre le caucus libéral du Québec et le président de la SRC, le ministre a affirmé qu'il n'avait aucunement été question du débat référendaire. Plusieurs autres participants ont ensuite déclaré que le sujet avait dominé une partie des discussions.

**D'autres controverses**

L'an dernier, au moment de la vente, par Ottawa, de la maison d'édition Ginn Publishing à des intérêts américains, le ministre a soutenu avoir obtenu et consulté des avis juridiques l'obligeant à autoriser la transaction. Il a été révélé par la suite qu'il n'avait pas pris le temps de lire ces avis au préalable.

En février 1994, au moment de la nomination de Tony Manera, le ministre a engagé par voie de communiqué officiel son gouvernement à fournir un financement stable à la SRC pour cinq ans. Cette semaine, le premier ministre Jean Chrétien a affirmé que cet engagement ne provenait pas de lui. Il a laissé entendre que son ministre n'avait pas l'autorité de le prendre.

À cette collection, se greffe, finalement, la controverse suscitée l'automne dernier par la révélation que le ministre Dupuy avait porté à l'attention du CRTC, une agence qui relève de son ministère, la demande de permis d'un de ses commettants. Une démarche qu'il avait senti le besoin de clarifier auprès du CRTC comme n'étant aucunement un témoignage d'appui en apprenant, six mois plus tard, qu'elle allait devenir publique.

# Frank McKenna se dit convaincu que le régime d'assurance-maladie survivra à la réduction des paiements de transfert

**JOËL BELLAVANCE**
*de la Presse Canadienne*

*OTTAWA*

La réduction des paiements de transfert aux provinces ne sonnera pas le glas du régime canadien d'assurance-maladie, estime le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna.

« Nous allons devoir nous habituer à recevoir moins d'argent d'Ottawa, mais je ne crois pas que cela provoquera la fin de notre régime universel de soins de santé », a déclaré M. McKenna.

De passage à Ottawa, hier, dans le cadre du congrès annuel de l'Association médicale canadienne ( AMC ), M. McKenna a soutenu que les services de soins de santé ne peuvent échapper aux restrictions budgétaires compte tenu de l'état des finances publiques d'Ottawa.

Les provinces n'auront donc d'autres choix que de contrôler la hausse des coûts, voire de les réduire comme son gouvernement l'a fait au Nouveau-Brunswick au cours des dernières années.

« Nous avons réorganisé les services de soins de santé dans notre province de façon à en réduire les coûts. Nous pouvons offrir ces services à un moindre coût », a-t-il indiqué, citant en exemple la réduction du nombre de conseils d'administration des hôpitaux dans sa province.

M. McKenna a affirmé que le désir d'Ottawa de maintenir des normes nationales en matière de santé assurera la pérennité de l'universalité du régime canadien d'assurance-maladie.

Le premier ministre libéral s'est ainsi trouvé à contredire les dirigeants de l'AMC, qui ont affirmé, au lendemain du budget fédéral, que la réduction des paiements de transfert met en péril l'avenir du régime canadien d'assurance-maladie.



PHOTO CP

**Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna, s'adressait hier, aux membres de l'Association médicale canadienne.**

Le directeur-général de l'AMC, le docteur Léo-Paul Landry, a réitéré cette mise en garde, hier, malgré les assurances du premier ministre McKenna.

« Le système canadien d'assurance-maladie, tel que nous l'avons connu, tire à sa fin. Il y aura moins d'argent et cela entraînera des problèmes d'accessibilité. Déjà, les provinces ont de la difficulté à offrir la même qualité de services à l'échelle du pays », a-t-il affirmé.

Au début des années 1980, Ottawa payait en moyenne la moitié des coûts des soins de santé, les provinces assumant le reste de la facture. Aujourd'hui, le gouvernement fédéral ne finance que 35 p. cent des coûts, selon M. Landry.

« Il y a des changements profonds qui s'en viennent parce que nous n'avons plus les moyens financiers de soutenir le système que nous avons actuellement », a-t-il ajouté.

Dans son budget déposé cette semaine, le ministre des Finances, Paul Martin, a indiqué que les paiements de transfert, qui servent à payer l'éducation, la santé et l'aide sociale, seront réduits de 2,5 milliards en 1996-97 et de 4,5 milliards en 1997-98.

Au cours du prochain exercice financier, les provinces recevront en tout 29,7 milliards.

Ottawa veut également regrouper en une seule enveloppe tous les paiements de transferts destinés aux provinces. Des négociations auront lieu afin de préciser les modalités de versement de cette nouvelle enveloppe, qui s'appellera le transfert social canadien.

Aux Communes, jeudi, le premier ministre Jean Chrétien avait clairement laissé entendre qu'il continuerait d'imposer des normes nationales en matière de santé même s'il versera moins d'argent aux provinces à ce chapitre.

« Les cinq conditions énoncées dans la Loi canadienne sur la santé vont demeurer là. Il pourrait y avoir des circonstances où l'on pourrait faire des modifications mais sur les principes, nous ne dévierons pas », a-t-il affirmé.

# Campeau a crié au loup, dit Massé

**MANON CORNELLIER**
*de la Presse Canadienne*

*OTTAWA*

Québec soutient qu'il perdra plus d'argent que toute autre province au chapitre des transferts fédéraux en 1997-98 mais la réalité est que personne ne sait encore comment l'argent pour les programmes sociaux sera alors réparti.

Et contrairement à ce que craignait le ministre québécois des Finances, Jean Campeau, Ottawa ne prévoit pas distribuer ces fonds en se basant uniquement sur le poids démographique de chaque province, a indiqué en entrevue hier le ministre des Affaires intergouvernementales, Marcel Massé.

« Ce serait la situation la plus défavorable possible qui puisse arriver au Québec, tellement défavorable qu'à mon avis, cela n'a pas de sens que ce soit la solution », a confié le ministre.

Dans le budget présenté lundi dernier, le gouvernement fédéral a annoncé qu'à partir de 1996-97, les transferts aux provinces pour la santé, l'éducation post-secondaire et l'aide sociale seraient regroupés sous le nom de Transfert social canadien.

Ottawa profite de l'occasion pour ramener les budgets combinés des trois programmes de 29,7 milliards à 26,9 milliards la première année, et à 25,1 milliards l'année suivante.

Les provinces ne sont pas heureuses de cette décision qui vient brouiller leurs prévisions financières. De plus, si elles savent comment Ottawa répartira les fonds en 1996-97, elles ignorent tout pour 1997-98.

Les provinces ne peuvent savoir ce qu'elles recevront car la formule de calcul, qui arrive bientôt à échéance, n'a pas encore été renégociée par les deux paliers de gouvernement.

Cette semaine, le ministre Campeau a donc crié au loup, soutenant qu'Ottawa voulait s'en tenir à un partage basé sur la population. Selon lui, cela signifierait que le Québec absorberait 42 p. cent de la réduction des transferts.

Le ministre Massé a reconnu qu'Ottawa voulait tenir compte de la distribution de la population canadienne. Il a même indiqué que les transferts aux provinces avaient été regroupés, en partie, pour cette raison.

Mais il n'est pas question de se limiter à ce critère, a-t-il insisté.

« Vous pourriez avoir, à l'extrême, la même formule qu'en 1996-97 mais les Ontariens disent que c'est inéquitable. Vous pourriez en avoir une qui est totalement per capita mais à ce moment-là, vous avez un déplacement d'argent du Québec vers l'Ontario », a expliqué Marcel Massé. À son avis, ni l'une ni l'autre ne serait acceptable.

Reste les solutions mitoyennes, « y compris une qui pour empêcher que la période de transition soit un report massif d'argent du Québec vers l'Ontario », a ajouté le ministre. Personnellement, il préfère suivre cette piste.

La négociation fédérale-provinciale pourrait prendre du temps, le ministre Massé parle de deux ans. Entre-temps, dit-il, tout n'est que spéculation.

Par ailleurs, il a tenu à répondre à ceux qui accusent le fédéral de se désengager du secteur social. Selon lui, Ottawa a démontré que les programmes sociaux étaient une de ses priorités en ne leur imposant pas des coupes aussi sévères que celles subies par d'autres secteurs.

M. Massé a toutefois reconnu que la réduction des transferts aux provinces imposée par le gouvernement libéral était plus sévère que toutes celles infligées par les conservateurs.

# Québec réclame 119 millions d'Ottawa

**NORMAN DELISLE**
*de la Presse Canadienne*

*KUUJJUAQ*

Le Québec réclame auprès d'Ottawa le remboursement d'une somme de 119 millions, soit la part fédérale sur le partage des coûts des services éducatifs mis en place pour les communautés nordiques des Cris, des Inuit et des Naskapis.

Dans une lettre adressée au ministre fédéral des Affaires Indiennes Ron Irwin par les ministres québécois Jean Garon ( Éducation ) et Louise Beaudoin ( Affaires canadiennes ), Québec rappelle qu'il a dû débourser lui-même ces 119 millions « afin de suppléer la part non versée par le gouvernement fédéral ».

La lettre a été rendue publique par M. Garon alors qu'il s'apprêtait à rencontrer les dirigeants de la commission scolaire Kativik à Kuujjuaq, hier matin.

Selon le document, la somme implique « les obligations financières du gouvernement fédéral en matière d'éducation, qui découlent des articles 16,0,28 et 17,-0,85 de la Convention de la baie James et du Nord québécois, et de l'article 11,24 de la Convention du Nord-est ».

Par ces articles, Ottawa et Québec avaient consenti à un partage des coûts reliés à l'éducation des Cris, des Inuit et des Naskapis.

« Votre gouvernement n'a pas acquitté la totalité de ses obligations à cet égard et afin d'assurer un service éducatif de qualité aux communautés impliquées, le gouvernement du Québec, en plus d'assumer sa part, a versé des sommes considérables afin de suppléer la part non versée par votre gouvernement », écrivent les ministres Garon et Beaudoin.

Les deux ministres québécois rappellent qu'ils ont proposé récemment à deux reprises des protocoles d'entente à Ottawa pour régler le problème, mais en vain.

Ils rappellent qu'il s'agit « de respecter une entente à laquelle les parties se sont engagées à donner suite ».

M. Garon a aussi rendu publique la réponse que le ministre Ron Irwin a transmise à la suite de sa requête.

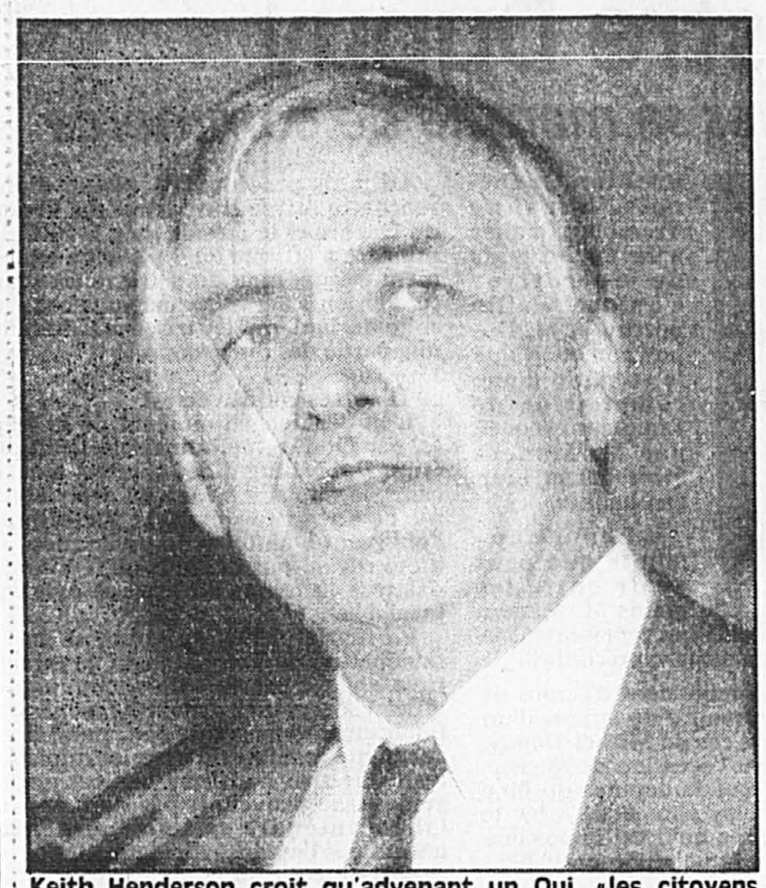
« Je mène présentement une étude approfondie de ce dossier et je communiquerai de nouveau avec vous dans un avenir rapproché afin que nous puissions discuter de la façon d'en arriver à une solution qui nous satisfasse mutuellement », écrit le ministre fédéral des Affaires indiennes.

Depuis cette réponse datée du 3 février, il n'y a pas eu d'autres contacts entre les gouvernements.

REPORTAGE PUBLICITAIRE
CHEZ SOI 95
LES GRANDS CONSTRUCTEURS
Un cahier spécial à ne pas manquer mercredi dans La Presse

La Presse
Montréal, samedi 4 mars 1995
A 22

# Référendum 95



Keith Henderson croit qu'advenant un Oui, «les citoyens consciencieux ne sont pas obligés d'obéir aux lois illégales», car «la séparation du Québec serait illégale».

## Advenant un Oui, les entreprises pourraient continuer de verser des taxes à Ottawa, soutient le Parti Égalité

**LIA LÉVESQUE**
*de la Presse Canadienne*

Même si le Oui l'emportait dans un éventuel référendum sur la souveraineté, les administrateurs d'entreprises pourraient continuer de verser des taxes à Ottawa, malgré des directives contraires du Québec.

C'est la thèse qu'a soutenue le chef du Parti Égalité, M. Keith Henderson, devant la Commission de Montréal sur l'avenir du Québec, hier à Montréal.

Le chef du PE a défendu de nouveau la théorie selon laquelle l'Assemblée nationale n'aurait pas le droit de déclarer la souveraineté du Québec, et ce même si un référendum donnait une réponse favorable à la souveraineté.

Selon M. Henderson, l'avant-projet de loi sur la souveraineté est illégal, puisque la constitution canadienne ne prévoit pas la sécession possible d'une province et que «le Québec n'a aucun droit de se séparer selon la loi internationale».

### Désobéissons aux lois illégale

Dans son mémoire, le Parti Égalité soutient que «les citoyens consciencieux ne sont pas obligés d'obéir aux lois illégales» et qu'un Oui plongerait ces citoyens consciencieux dans un «dilemme insupportable».

«Les administrateurs de cégeps, d'hôpitaux, de petites et grandes entreprises pourront choisir de verser des taxes à Ottawa malgré les directives contraires de Québec. Qu'arriverait-il si les citoyens refusaient d'obéir aux lois de son régime révolutionnaire? Est-ce que le gouvernement du Québec s'ingérerait dans les activités quotidiennes de nombreux employés fédéraux sur son territoire — agents de douane, officiers de la GRC, militaires — afin de les forcer à obéir à leurs ordres et non à ceux d'Ottawa?» demande le PE.

M. Henderson a aussi soutenu que si le Canada est divisible, le Québec l'est aussi. «La séparation entrainera le morcellement du Québec.»

Étonnamment, le mémoire du Parti Égalité n'a pas soulevé de tollé chez les commissaires, seulement des échanges de points de vue contradictoires.

Le commissaire Jean-François Nadeau, entre autres, a souligné au PE que puisque le Québec n'avait jamais signé la constitution de 1982, «moralement, c'est le Canada qui a fait sécession du Québec».

### Juifs et universités

Le Rassemblement des juifs pour l'indépendance, de son côté, a plaidé en faveur de la souveraineté du Québec.

Le groupe soumet sa question référendaire: «Est-ce que le peuple du Québec mérite de vivre dans un État souverain tel que défini dans sa constitution d'État libre associé à la communauté internationale?»

Et si les Québécois répondaient majoritairement non à cette question, le regroupement propose une solution de rechange: «Une politique des petits pas», c'est-à-dire plusieurs petits référendums tous les ans sur la formation professionnelle, les communications, l'administration des taxes et impôts, etc.

Les recteurs des universités de Montréal — Concordia, Montréal, UQAM, McGill, HEC, Polytechnique, ETS — ont soumis un mémoire conjoint, mais dans lequel ils ne prennent pas position pour ou contre la souveraineté du Québec.

Ils y défendent plutôt la place de l'éducation, de la recherche et celle de Montréal.

## De retour du Mexique, Parizeau a de graves décisions à prendre

**MAURICE GIRARD**
*de la Presse Canadienne*
*QUÉBEC*

Le premier ministre Jacques Parizeau devait rentrer au pays cette nuit, après une semaine passée au Mexique à se refaire des forces en prévision de la période d'intenses activités politiques qui l'attendent à son retour.

En plus de prendre un certain nombre de décisions et de procéder à quelques arbitrages, le chef du gouvernement annoncera, dans les prochains jours, la prochaine étape qu'il entend faire franchir à son projet de souveraineté, au terme des travaux des 18 commissions régionales, qui mettront fin officiellement à leurs consultations demain à Chibougamau.

Hier, le bureau du premier ministre confirmait qu'une nouvelle série d'audiences publiques, possiblement télévisées, sera organisée pour entendre les organismes provinciaux, comme le souhaitait publiquement, il y a quelque temps, la vice-présidente du parti, Monique Simard.

«La semaine prochaine, vous serez avisé de la manière qu'ils (les groupes) seront entendus. Il y aura des audiences nationales, c'est sûr. Les groupes nationaux seront entendus», a confirmé Mme Marie-Josée Gagnon, attachée de presse au bureau du premier ministre.

### Les rapports des commissions

Entre-temps, la rédaction des 18 rapports des commissions régionales a débuté jeudi, à huis clos, dans toutes les régions du Québec; cet exercice rédactionnel se poursuivra toute la semaine prochaine. On tentera en même temps d'harmoniser les centaines de propositions de modification proposées au cours des dernières semaines à l'avant-projet de loi sur la souveraineté.



D'ici quelques jours, Jacques Parizeau aura à faire connaître la prochaine étape qu'il entend franchir dans son plan référendaire.

C'est d'ailleurs dans quelques jours que le ministre responsable de la Restructuration, Richard Le Hir, commencera à égrener les résultats des 40 études qu'il a commandées sur les ajustements à apporter en cas de souveraineté.

Par ailleurs, outre le dossier référendaire, le gouvernement du Parti québécois devra déposer bientôt son premier budget depuis sa victoire électorale de septembre dernier. Rien n'a encore transpiré des officines gouvernementales sur le moment où le titulaire des Finances, Jean Campeau, pourrait prononcer son premier discours sur le budget.

### Pas de hausse...

Pendant la campagne électorale, le PQ avait promis, comme d'ailleurs les libéraux fédéraux de Jean Chrétien, de ne pas augmenter les impôts des particuliers, mais de récentes déclarations de M. Campeau ont depuis laissé planer une certaine équivoque sur les véritables intentions du gouvernement.

D'autres annonces seront faites en parallèle à tout l'exercice référendaire. Le bureau de M. Parizeau confirme que Québec présentera officiellement, d'ici trois semaines, une offre ferme aux Nordiques de Québec en réponse aux demandes répétées de son président, Marcel Aubut, qui réclame l'assistance publique pour la construction d'un nouveau Colisée.

Mercredi, le premier ministre prononcera un discours sur la fonction publique devant l'École nationale d'administration publique (ENAP), avant de se retirer en conclave avec ses députés, jeudi et vendredi à Drummondville. Les libéraux auront à peine terminé leur réunion pré-sessionnelle dans les Laurentides.

En plus des annonces importantes à venir, les ministériels devront gérer, à la reprises des travaux parlementaires, le mardi 14, une crise parlementaire puisque les libéraux ont décidé de retirer la confiance qu'ils avaient placée dans le président, Roger Bertrand, qui sera par contre défendu par le PQ.

## La présidente d'une commission ne serait pas offusquée si on reportait la tenue du référendum

**PIERRE APRIL**
*de la Presse Canadienne*
*QUÉBEC*

La présidente de la Commission de Chaudière-Appalaches sur l'avenir du Québec, Danielle-Maude Gosselin, ne se sentirait pas trompée si le gouvernement du Québec décidait de reporter la tenue du référendum au-delà de l'horizon de 1995, malgré son engagement électoral ferme.

À l'issue de cet exercice de consultations qu'elle a présidée depuis plus d'un mois, Mme Gosselin a souligné, hier, qu'il y a encore beaucoup trop de questions importantes et pertinentes posées par des gens ordinaires qui n'ont pas trouvé de réponses.

Pour cette dirigeante syndicale, souverainiste avouée, présidente du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, représentant plus de 40 000 membres, il faut prendre le temps de bien préparer la souveraineté et de convaincre le plus grand nombre de Québécois.

### Reporter l'échéance

«Le gouvernement a pris un engagement électoral de tenir le référendum durant l'année 1995, a-t-elle affirmé au cours d'une interview. Mais je souhaiterais très fortement, si c'est la volonté de la population de poursuivre le débat, qu'on reporte l'échéance.

«Je n'aimerais pas qu'on fasse des reproches au gouvernement de ne pas l'avoir tenu durant l'année, a poursuivi Mme Gosselin, si on décide de la faire pour prendre le temps de répondre à des questions.»

Pour elle, l'expérience de la commission lui a appris qu'il y a encore beaucoup d'interrogations sur ce que doit contenir la page blanche de l'avant-projet de loi que le gouvernement a demandé aux Québécois de remplir.

«Il y a des gens qui, au cours des dernières semaines, sont venus nous déclarer qu'ils étaient souverainistes, a-t-elle confié. Mais du même souffle ils nous ont demandé de leur proposer un véritable projet de société avant de poser la question (...) Je partage tout à fait cette analyse et cette préoccupation à l'effet qu'on doit en profiter pour se bâtir un État qui nous ressemble.»

Mme Gosselin a appris de sa prédidence de la Commission de Chaudière-Appalaches que les gens sont peut-être plus prêts que certains le pensent de passer à la souveraineté, mais qu'ils veulent, toutefois, «qu'on la fasse comme il faut».

Sur le plan personnel, Mme Gosselin admet avoir beaucoup appris au cours de l'exercice qu'elle vient de terminer et à la veille de se pencher sur la rédaction de son rapport. Elle a peut-être appris qu'il ne faut pas mettre la charrue devant les boeufs.

### Solidarité avec les démunis

Cette syndicaliste d'expérience a même développé une solidarité accrue envers les démunis et le monde ordinaire non-organisé, «les sans voix».

«Ils n'ont jamais, contrairement à nous, l'occasion de se faire entendre.»

Elle admet qu'elle a été en mesure de consacrer davantage de ses énergies à l'écoute des gens, «puisqu'avec ma fonction de dirigeante syndicale, j'avais probablement plus d'expérience que d'autres pour diriger les réunions publiques».

Mme Gosselin a aussi apprécié que, dans son cas et dans celui des autres personnalités qui l'ont accompagnée au cours de cette expérience, le but de l'exercice a été vraiment d'écouter.

Celle qui défend les intérêts des fonctionnaires de l'État québécois a personnellement été frappée par le désarroi de certains groupes de démunis «qui émettent des craintes tout à fait justifiées» avant de se laisser gagner par le débat sur la souveraineté. Elle a même admis que ces gens devraient, autant sinon plus que les grands organismes ou associations nationales, dont le sien, pouvoir participer davantage à l'élaboration des politiques gouvernementales.

«C'est comme normal que ce monde-là émette des craintes, a-t-elle confié, et je pense que le gouvernement devra répondre clairement à ces craintes-là.»

Mme Gosselin est satisfaite de l'expérience parce qu'elle a permis, «dans un certain sens», de retrouver le vrai sens de la démocratie.

«Si, à l'occasion de ce forum, a-t-elle conclu, on a entendu des choses qui n'avaient rien à voir avec le projet de souveraineté, des cris du coeur, des appels à l'aide, c'est parce qu'il y a des gens qui ont vu dans l'exercice le moyen de faire valoir leurs misères et leurs craintes.»

## En Estrie, les choses ne sont jamais simples

*Presse Canadienne*
*SHERBROOKE*

Bien qu'un pourcentage élevé des mémoires soumis étaient favorables à l'accession du Québec à la souveraineté, conclure que l'Estrie soutient majoritairement l'avant-projet de loi du gouvernement péquiste ne serait pas conforme à la réalité.

Les choses ne sont pas aussi simples, ont fait remarquer Claude Boucher et Maurice Bernier, délégués régionaux du Parti québécois et du Bloc québécois pour l'Estrie.

En conférence de presse, hier, les deux hommes politiques ont dressé un bilan sommaire des travaux de la Commission de l'Estrie sur l'avenir du Québec, soulignant au passage que près de 4000 intervenants de la région avaient pris part à ce processus de consultation, que ce soit en déposant des mémoires ou en participant aux forums.

Sans vouloir présumer du rapport final qui sera déposé par la Commission de l'Estrie le 20 mars, Claude Boucher a reconnu que la conclusion ne sera ni blanche, ni noire.

«Nous avons entendu une foule d'arguments, beaucoup de propositions ont aussi été formulées. Mais je ne pense pas me tromper en disant que les Estriens sont majoritairement contre le statu quo, a commenté le député de Johnson. Pour plusieurs, c'est un pays souverain; pour plusieurs également, ce n'est pas un pays souverain.»

Dans l'ensemble du Québec, pas moins de 210 formulations différentes ont été suggérées en marge de la fameuse question référendaire, et quelque 400 modifications ont été proposées à l'avant-projet de loi. Pour ce qui est de l'Estrie, le rapport final comprendra nécessairement l'essence des préoccupations qui ont été formulées par les intervenants.

«Sans ça, le gouvernement que je représente perdrait toute sa crédibilité», a dit Claude Boucher.

Principale caractéristique de la Commission de l'Estrie: la participation massive de la communauté anglophone. Outre les trois villes dites majoritairement anglophones où a siégé la Commission (Bury, Hatley et Lennoxville), d'autres intervenants anglophones ont soumis des mémoires à Orford, Windsor, Sherbrooke ou Cowansville.

Pour Maurice Bernier, député de Mégantic-Compton-Stanstead, les travaux de cette commission auront constitué une révélation.

«On dit que les gens sont *tannés* de la politique et des politiciens. Pour moi, ce fut une révélation de constater à quel point les gens ont des choses à dire aux gouvernements, a souligné M. Bernier. Ils ont parlé de régionalisation, de décentralisation, de projet de société. Mais ce qu'ils ont surtout dit, c'est qu'ils sont *tannés* des grosses machines administratives.»

Indépendamment du contenu du rapport final de la Commission de l'Estrie sur l'avenir du Québec, les deux politiciens souverainistes disent avoir acquis la conviction que l'obtention de pouvoirs accrus par le Québec ne pourra se réaliser dans le cadre fédéral actuel.

## Sigfried Kleinschmith en avait assez de la francophobie de Winnipeg

*Immigrant d'origine allemande marié à une française, il n'a qu'une seule idée en tête, faire la souveraineté du Québec*

**ANDRÉ BELLEMARE**
*de la Presse Canadienne*
*QUÉBEC*

Sigfried Kleinschmith est un solide gaillard de 76 ans, d'origine allemande, qui a quitté Winnipeg en 1991 pour venir s'installer au Québec avec une seule idée en tête: faire tout ce qu'il pourrait pour la souveraineté du Québec.

Lui et sa femme d'origine française ont habité le Manitoba entre 1953 et 1991. «Là, je dois vous dire que j'en avais plein le dos d'entendre les francophones se faire traiter de *crazy frenchmen* et ma femme était fatiguée de se faire dire *speak white*. Laissez-moi vous dire que je suis venu ici pour faire la souveraineté, ce qui signifie sortir de la Constitution canadienne avec honneur et dignité.»

Debout au micro, au milieu d'environ 150 personnes âgées qui l'écoutent religieusement au centre communautaire Lucien-Borne, à Québec, M. Kleinschmith explique ainsi longuement, dans un français avec un fort accent allemand mais très compréhensible, comment il en est venu, avec sa femme, à adhérer à la thèse souverainiste québécoise.

Il l'a fait pendant une audience de la commission des ainés sur l'avenir du Québec, hier après-midi, au cours de laquelle on a entendu un ancien militaire, un ex-fonctionnaire fédéral, un homme d'affaire, et plusieurs autres citoyens et citoyennes aux cheveux blancs dire aussi pourquoi ils appuieraient le Oui au référendum.

Aucun son de cloche fédéraliste ne s'est fait entendre au centre communautaire, pas plus qu'en matinée, alors qu'une cinquantaine de personnes du troisième âge avaient répondu à l'invitation de la commission dans un café-rencontre à l'église Saint-Pierre-aux-Liens, à Charlesbourg.

Au lendemain du budget fédéral annonçant des coupes dans certaines pensions de vieillesse, on a senti une certaine inquiétude chez les ainés, qui voient d'un mauvais oeil une telle menace à leurs acquis.

Si on a assisté à un beau concert à consonance souverainiste, il n'en demeure pas moins que certains et certaines ont exprimé de nouveau des craintes au sujet du projet d'association économique avec le Canada après une victoire du Oui.

«Ça peut se faire assez facilement, mais ça va bardasser quand même un p'tit peu. Mais il ira de l'intérêt du Canada et du Québec de s'unir économiquement et, de toutes manières, à la fin, le commerce va avoir raison des politiciens», a dit un homme.

Un autre a lancé que «la souveraineté n'est pas une maladie mais une qualité basée sur la fierté et, s'il y a maladie, je dirais que c'est plutôt le fédéralisme qui l'a attrapée».

Un troisième intervenant, à Charlesbourg, a ajouté que le fédéralisme canadien «est comme le cancer du cerveau ...il nous pousse des bosses partout».

Il en fut ainsi au cours des deux séances de la commission des ainés, qui ont été passablement animées par des discussions vivantes et plusieurs interventions des citoyens, ne laissant presque pas le temps aux commissaires de parler.

La présidente de la commission, Mme Monique Vézina, ne demandait pas mieux, mais elle a dû intervenir à plusieurs reprises pour accélérer le débat et étudier les 17 articles de l'avant-projet de loi.

«Mais, a-t-elle dit toute souriante, nous sommes ici pour vous écouter et nous le faisons avec plaisir.»

Les deux réunions se sont prolongées d'une heure, afin de permettre à un plus grand nombre de personnes de s'exprimer.

Aujourd'hui, la commission des ainés entendra, pour une des rares fois de sa tournée, des mémoires entre 13 h et 17 h, au Patro Roc Amadour, à Québec.

L'Association québécoise de gérontologie, la Fédération des locataires de HLM du Québec, l'Association des retraités du gouvernement du Québec, entre autres, doivent se faire entendre.

# MacLaren nie que les Japonais soient sur le point de brader leurs parts de la dette

*Presse Canadienne*

*TOKYO*

■ Le ministre du Commerce international Roy MacLaren a nié les rumeurs circulant sur les marchés financiers japonais selon lesquelles les investisseurs japonais seraient en train de vendre à la baisse leurs importantes parts de la dette canadienne.

Répondant à des questions après un discours devant le club des correspondants étrangers du Japon hier à Tokyo, le ministre MacLaren a simplement déclaré: «On m'a dit de source sûre qu'il n'y a pas de rumeur de ce genre, et même s'il y en a une, ce n'est pas vrai.»

La question a été soulevée à la suite de commentaires sur le dernier budget canadien, que le ministre MacLaren tentait de vendre aux investisseurs institutionnels du Japon.

Les institutions financières japonaises, dont les compagnies d'assurances-vie et les agences gouvernementales semi-nationales, détiennent plus de 40 milliards$ de la dette canadienne, suffisamment pour inquiéter les marchés financiers canadiens si les Japonais décidaient de vendre en bloc.

Les Japonais détenteurs de la dette ont progressivement réduit leurs investissements outre-mer, particulièrement ceux en dollars américains et canadiens, qui ont diminué significativement à cause de la hausse du yen, mais jusqu'ici ils n'ont pas cherché à vendre d'obligations provinciales ou fédérales canadiennes, ni de titres canadiens.

Le ministre a aussi nié que les agences de cotation new-yorkaises Standard and Poor's songerait à abaisser la cote du Canada.

Une décote pourrait alourdir significativement le fardeau des intérêts du Canada et peut-être rendre difficile la mise en circulation de nouvelles obligations à des taux d'intérêt favorables.

«La réaction à notre budget a été assez bonne», a déclaré le ministre MacLaren aux reporters du Japon et aux analystes des autres pays rassemblés au club de presse.

S&P a annoncé jeudi qu'elle maintenait sa cote AA plus sur la dette en devises étrangères du Canada et sa cote AAA sur la dette à long terme en dollars canadiens.

Mais l'agence a ajouté que les perspectives de la dette en devises étrangères allaient de stables à négatives, ce qui indique qu'une décote future pourrait survenir.

# L'organisation policière sera réformée

*Presse Canadienne*

*QUÉBEC*

■ Le gouvernement réformera la structure de l'organisation policière d'ici la fin de l'année au Québec.

«La réflexion est amorcée. Certaines ébauches ont déjà été soumises au cabinet», a confirmé, hier, Simon Lacroix, le porte-parole du ministre de la Sécurité publique Serge Ménard, au lendemain de la virulente sortie du directeur de la police de Québec.

Le mandat d'élaborer ce vaste plan de réorganisation a été confié au sous-ministre Lorrain Audy en décembre. L'ancien directeur général de l'Association des directeurs de police et pompiers du Québec a la difficile tâche d'arracher des consensus chez les policiers de la province, un milieu où les intérêts n'ont jamais été si divergents, selon le chef de police de Québec, Normand Bergeron.

Le projet à venir devrait notamment préciser le rôle de la Sûreté du Québec et celui des corps de police municipaux. «Le ministre sait que ça prend des directives claires», a dit Simon Lacroix. Si les consensus sont impossibles à obtenir, le gouvernement tranchera.

Au cours d'une entrevue accordée cette semaine au quotidien Le Soleil, le chef de police Normand Bergeron a dénoncé le fait que les 160 services de police oeuvrant au Québec évoluaient en l'absence de tout leadership, sans orientation précise ni vision d'ensemble. Selon lui, le «flottement» actuel est la cause de plusieurs «situations tendues entre les différentes organisations», principalement entre les verts (la SQ) et les bleus (les municipaux), chacun cherchant à s'arroger la place de l'autre.

Le directeur du service de protection publique de Sainte-Foy, Pierre Leclair, partage l'analyse de son homologue de la Centrale de police du parc Victoria.





C'est plus sécuritaire et plus facile dans l'oreille.
Plus de crainte de blesser votre enfant avec un thermomètre rectal
Plus de délai pour la lecture de températures buccales
Plus de tracas, point final!

Pourquoi l'oreille?
Parce que l'oreille, à cause de sa position près de l'hypothalamus - le centre de contrôle de la température du corps - est un excellent endroit pour mesurer la température. L'oreille et les tissus environnants émettent des vagues de chaleur appelées «vagues infrarouges». Le *Thermoscan* agit comme un appareil-photo et prend une photo de ces vagues lorsqu'on appuie sur le bouton, et affiche le résultat, en °F ou °C, en *une seconde* seulement.



SPÉCIAL 99,99 Prix régulier 129,99$



*Comprend: couvercle protecteur, pile 9v et 21 filtres à lentille.*

Prix spécial valide du 4 au 10 mars 1995.
Aussi disponible: filtres à lentille Thermoscan, 40 unités, au prix régulier de 12,95$

THERMOSCAN® THERMOMÈTRE INSTANTANÉ
JEAN COUTU

Papa, maman, venez voir comme c'est géant!

À découper

IMAX® LES IMAGES QUI VOUS TOUCHENT

DE GRANDS GRANDS FILMS!

Présentez ce bon à la billetterie IMAX du Vieux-Port. Cette offre est valable pour 2 adultes et 2 enfants ou 1 adulte et 3 enfants, du 25 février au 26 mars 1995 (sauf les dimanches pour les projections de 13 h 15 et de 14 h 45). Les enfants doivent être âgés de 16 ans et moins. Ce bon ne peut être combiné à aucune autre offre. Sous réserve de la disponibilité des sièges. Aucune réservation acceptée.

25,95$ FORFAIT-FAMILLE

Le cinéma IMAX du Vieux-Port de Montréal est situé au pied du boulevard Saint-Laurent, angle de la Commune.

Renseignements : (514) 496-IMAX

LE VIEUX-PORT DE MONTRÉAL Canada La Presse CKOI 96,9 FM PLACE D'ARMES

OFFREZ-VOUS UNE GRANDE GRANDE SORTIE À QUATRE ET ÉCONOMISEZ JUSQU'À 40 % SUR LE PRIX COURANT.










**Le printemps s'en vient!** Venez vous dégourdir jusqu'au Vieux-Port et voir, avant qu'ils ne quittent l'écran : **«Imagine 3D»**, un voyage en trois dimensions dans l'esprit humain grâce aux lunettes 3D – un film fantastique – et, au même programme, **«À vol d'oiseau»**, une découverte des différentes techniques de vol et des fabuleuses machines volantes, d'hier à aujourd'hui – des images à couper le souffle!

Ne manquez pas non plus notre programme double : **«Vivre au Sommet»**, où vous serez témoin des plus grands accomplissements de l'homme, et **«Planète bleue»**, qui vous offre l'occasion inouïe d'admirer notre planète à bord de la navette spatiale. Vous serez transporté!

Pour connaître les heures de projection, consultez l'horaire cinéma.

**Renseignements : (514) 496-IMAX**

IMAX® LES IMAGES QUI VOUS TOUCHENT.

la Baie services à domicile

UNE SEMAINE SEULEMENT!
OFFRES DE NETTOYAGE AVEC PRIME



NETTOYAGE DE TAPIS
Nettoyage gratuit d'un vestibule (valeur de 10 $) quand nous nettoyons...

2 pièces — Nettoyage à la vapeur et en prime, nettoyage d'un vestibule — 26 $
4 pièces — Et un vestibule en prime — 48 $
Super offre! Maison complète — 5 pièces, 12 marches, et deux vestibules — 75 $

Notre service 4 étoiles : une garantie de satisfaction à coup sûr!
★ Nos puissants appareils à la vapeur nettoient vos tapis à fond et leur rendent toute leur fraîcheur.
★ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits plus passants.
★ Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer tous les coins.
★ Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi!



Protection pour tissu appliquée sans frais supplémentaires sur un fauteuil (valeur de 20 $)...

Canapé *et* fauteuil — 69 $

Nettoyage de conduits de ventilation — Plus 9 $ par bouche. Minimum de 10 bouches. — 28 $
Nettoyage de tapis — Tapis de laine : 1,39 $ le pied carré. Frais minimums de 50 $. Ramassage et livraison inclus. — Tapis synthétique 0,95 $ le pied carré

325 Comptoirs de la Baie à travers le monde

Du lundi au samedi de 8 h à 18 h
Montréal.....339-5420
Sherbrooke.....820-1417
Drummondville/Victoriaville.....474-8007
Trois-Rivières.....378-8480

Renseignez-vous sur notre PROCÉDÉ DE NETTOYAGE COMBINÉ AU SHAMPOING ET À LA VAPEUR offert à seulement 9 $ de plus par pièce. Le traitement de protection des fibres, de même que le nettoyage des tapis traités au Stainmaster® ou des tapis berbères sont offerts moyennant des frais supplémentaires. Les salons et salles à manger combinés, ainsi que les pièces de plus de 200 pieds carrés sont considérés comme deux pièces. Le nombre minimal de pièces à nettoyer est de deux. Service de camion-usine moyennant 9 $ additionnels par pièce. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Le nettoyage du sous-sol coûte 0,18 $ le pied carré. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec et pour les tissus en coton haïtien, les canapés modulaires et les coussins de dossiers non attenants. L'offre prend fin le 11 mars 1995.

# Monde

L'EXPRESS INTERNATIONAL

**BURUNDI—RWANDA**
*Appel de Ed Broadbent*

■ Lors d'une conférence de presse hier à Montréal, M. Ed Broadbent, président du Centre international des droits de la personne ( CIDPDD ), a lancé un appel face aux nouveaux dangers qui menacent le Rwanda et le Burundi. M. Broadbent, qui venait de conclure la veille à Sainte-Adèle une réunion internationale sur l'intervention humanitaire, a mis en garde contre de nouveaux débordements dans ces petits pays africains. « Il est minuit moins dix là-bas, a-t-il déclaré. Le Conseil de sécurité doit immédiatement rassembler les forces multinationales nécessaires en les munissant d'un mandant leur permettant, cette fois-ci, d'agir rapidement si le conflit dégénère. L'intervention de la communauté internationale au Burundi démontrera si nous avons appris quelque chose du Rwanda ! »

*Gilles Toupin*

**HAÏTI**
*Aide canadiene*

■ Le Canada a accordé au gouvernement haïtien un don de cinq millions de dollars canadiens destinés au secteur de l'énergie, a-t-on annoncé hier de source officielle à Port-au-Prince. Cette aide servira à rembourser partiellement l'achat effectué par Haïti de quatorze générateurs de courant au consortium canadien « Hydro-Québec International — Vibec » pour un montant de 7 millions de dollars américains, déjà versé par Port-au-Prince, a précisé une source canadienne. L'accord sur cette donation a été signé par le premier ministre Smarck Michel, le ministre de l'Économie et des Finances, Mme Marie-Michèle Rey, et l'ambassadeur du Canada à Port-au-Prince, Francis Filleul.

*d'après AFP*

**ALGÉRIE**
*Réseau islamiste*

■ Neuf des 12 personnes interpellées mercredi en Belgique dans le cadre d'une opération contre un réseau de soutien logistique aux groupes armés islamistes algériens ont fait l'objet de mandats d'arrêt, a annoncé hier le parquet de Bruxelles. Huit d'entre-eux sont de nationalité algérienne. L'identité et la nationalité du neuvième, qui se prétendait Libyen, n'ont pas encore pu être établies définitivement, a précisé le parquet. Les trois autres personnes interpellées ont été relâchées. Les neuf personnes placées sous mandat d'arrêt ont été inculpées pour association de malfaiteurs, détention d'armes, faux et usage de faux et recel. Leurs identités complètes n'ont pas été communiquées, mais tous sont agés entre 22 et 40 ans. Le réseau démantelé mercredi « préparait un attentat à l'étranger depuis la Belgique », a annoncé jeudi soir le ministre belge de la Justice, Melchior Wattelet.

*d'après AFP*

**UNION EUROPÉENNE**
*Accord avec la Turquie*

■ La Grèce et ses partenaires européens sont parvenus hier à un accord de principe qui doit permettre à l'Union européenne de créer dès 1996 une union douanière avec la Turquie. Pour éviter tout retour en arrière de la Grèce, qui avait provoqué la colère de ses partenaires il y a deux semaines en revenant sur son feu vert de principe, la présidence française de l'UE a exigé que cet accord soit signé avant 16h. Si c'est le cas, les ministres des Affaires étrangères des Quinze l'entérineront lundi en grande pompe avec le premier ministre turc, Tansu Ciller, même s'ils exprimeront à cette occasion leur préoccupation quant au respect des droits de l'homme en Turquie, surtout sur la question kurde. « C'est une vraie difficulté », a souligné hier un diplomate de haut rang. « Nous dirons que si la situation ne s'améliore pas, nous ne pourrons développer nos relations avec la Turquie.»

*d'après AFP*

**SARAJEVO**
*Quatre blessés*

■ Un soldat français de la FORPRONU et trois civils ont été blessés par des tireurs embusqués hier sur la principale avenue de Sarajevo, près de l'hôtel Holiday Inn. Le soldat français, un caporal, a été touché à la tête mais ses jours ne sont pas en danger, selon un porte-parole de la FORPRONU, le commandant Pierre Chavancy. « Son casque l'a sauvé » a précisé le porte-parole.

*d'après AFP*

# Salinas interrompt son jeûne

## *Il nie avoir étouffé l'enquête sur le meurtre de Colosio*

*d'après Reuter et AFP*

*MONTERREY*

L'ancien président Carlos Salinas de Gortari a annoncé hier après-midi à Monterrey ( nord du Mexique ) qu'il suspendait son jeûne « pour quelques heures » parce qu'« on le lui avait demandé », sans cependant préciser qui le lui avait demandé.

M. Salinas a fait cette déclaration dans le quartier populaire de San Barnabé à Monterrey, troisième ville du pays et capitale de l'État du Nuevo Leon, un fief saliniste ou il possède une hacienda.

M. Salinas a toutefois souligné qu'il exigeait toujours que les services du ministère de la Justice « reconnaissent l'appui que j'ai apporté à l'enquête sur l'assassinat de Colosio » et que le gouvernement « reconnaisse l'erreur commise en décembre, qui a transformé un problème en une crise grave dans laquelle mon gouvernement n'a aucune responsabilité ».

L'ancien président mexicain avait indiqué jeudi qu'il entamait une grève de la faim hier afin que soient dégagées ses responsabilités dans la manière dont a été menée l'enquête sur l'assassinat de l'ex-candidat du parti officiel à la présidence Luis Donaldo Colosio du Parti révolutionnaire institutionnel ( PRI, au pouvoir depuis 65 ans ) et dans la crise économique et financière mexicaine.

M. Salinas avait déclaré à la chaîne de télévision Azteca qu'il était prêt à donner son « bien le plus précieux », c'est-à-dire sa vie, pour faire éclater la vérité sur ces deux questions.

Sa décision, a-t-il ajouté, n'a pas de rapport avec l'arrestation mardi de son frère Raul Salinas. Celui-ci est soupçonné d'avoir commandité le meurtre, commis le 28 septembre, de Francisco Ruiz Massieu, secrétaire général du Parti révolutionnaire institutionnel au pouvoir ( PRI ).

Raul Salinas, qui a 48 ans, est actuellement détenu dans une prison fédérale proche de Mexico.

Luis Donaldo Colosio, candidat PRI aux présidentielles d'août dernier, a été tué le 23 mars à Tijuana. D'après les enquêteurs nommés par le président Ernesto Zedillo, il a été victime d'une conjuration. Le dernier des deux tueurs a été arrêté il y a huit jours.



PHOTO REUTER

L'ancien président mexicain Carlos Salinas de Gortari (à dr.) ne félicite plus Ernesto Zedillo comme il le faisait après l'accession de ce dernier à la présidence du Mexique le 1er décembre dernier.

Sous la présidence Salinas, qui s'est achevée le 1er décembre, l'enquête avait conclu à l'acte d'un tireur isolé, Mario Aburto, ce qui donne lieu à des accusations selon lesquelles Carlos Salinas aurait voulu étouffer l'affaire.

Ruiz Massieu était conseiller et ex-beau-frère de l'ancien président.

Aucun mobile n'a encore été officiellement avancé pour les deux meurtres, que beaucoup de Mexicains imputent au courant anti-réformateur du PRI, au pouvoir depuis 66 ans au Mexique.

En révélant au grand jour les turpitudes du PRI, le président Ernesto Zedillo obtient enfin le soutien de ses compatriotes après un début de mandat chaotique. Sa position demeure toutefois délicate et il court le risque de susciter des espoirs qu'il lui sera difficile de concrétiser.

Ernesto Zedillo a été violemment critiqué pendant les trois premiers mois de son mandat en raison d'une dévaluation mal préparée et mal gérée du peso et de ses atermoiements sur l'insurrection zapatiste au Chiapas.

Il a réussi à redorer son blason en autorisant l'arrestation mardi de Raul Salinas de Gortari. Ce faisant, il brisait un tabou en vertu duquel l'establishment politique était au-dessus des lois.

« Ce n'est certainement pas la première fois que la famille d'un ex-président viole la loi mais c'est la première fois qu'on lui réclame des comptes », souligne Javier Hurtado, directeur de la Faculté d'études politiques de l'Université de Guadalajara. « Les familles des ex-présidents ne sont plus intouchables.'

De son côté, l'historien Lorenzo Meyer compare dans le quotidien *Reforma* la classe politique mexicaine à un clan mafieux uni par la loi du silence que personne ne pouvait rompre sous peine de mort. Zedillo a peut-être porté un coup mortel à ce système, estime-t-il.

# Dernier hommage à Vladislav Listiev

## *La police diffuse des portraits robot de suspects*

*d'après AFP*

*MOSCOU*

La télévision russe a diffusé hier les « portraits robot » de deux suspects dans l'assassinat de Vladislav Listiev tandis que des milliers de personnes se pressaient au siège de la télévision publique russe pour un dernier hommage au journaliste vedette tué jeudi.

Le chef de l'administration du président Boris Eltsine, Serguei Filatov, qui s'est rendu à la veillée funèbre a promis les « mesures les plus dures » pour retrouver les assassins de Vladislav Listiev, qui devait prendre le 1er avril ses nouvelles fonctions de directeur de la première chaîne de télévision publique, diffusée dans toute l'ex-URSS.

L'un des portraits robots de suspects diffusés montre un homme portant un bonnet de laine, « âgé d'environ 20 ans, mesurant entre 1m70 et 1m75, à la figure ronde et aux jambes courtes », selon le commentaire de la télévision.

Le second montre un homme au visage fin et anguleux, « âgé d'environ 18 ans et ne dépassant pas la taille de 1m60 ».

Le Conseil de sécurité russe doit se réunir lundi autour du président Eltsine pour étudier « la lutte contre la criminalité », a de son côté affirmé l'agence Interfax citant des sources bien informées au Kremlin.

Au siège de la télévision publique, des dizaines de milliers de personnes, selon les estimations de la presse russe, se sont pressées toute la journée, fleurs à la main, pour rendre un dernier hommage au journaliste dont les funérailles ont lieu aujourd'hui.

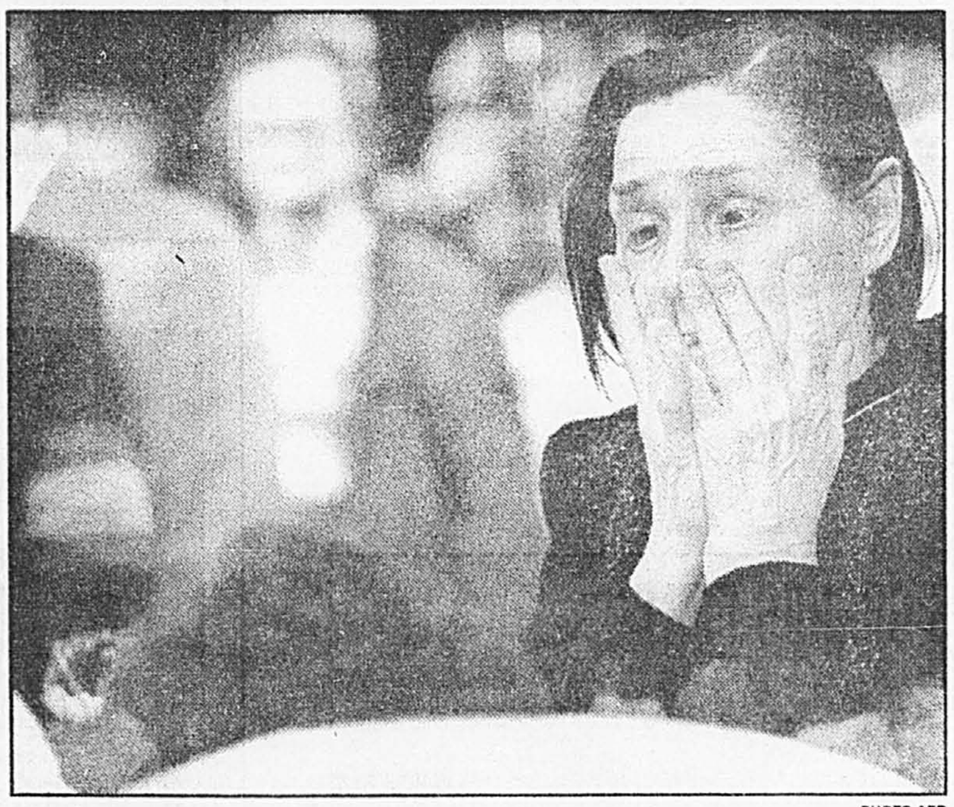


PHOTO AFP

Zoya Listieva, la mère du journaliste Vladislav Listiev assassiné mercredi à Moscou, sanglote près du cercueil de son fils durant le service funèbre qui s'est déroulé hier.

Près du corps exposé dans un cercueil ouvert, selon la tradition russe, la famille recevait les condoléances des personnalités des médias et de la politique venues en nombre.

Le premier vice-premier ministre Oleg Soskovets, le maire de Moscou Iouri Loujkov, le porte-parole du président Eltsine, Viatcheslav Kostikov, ont été parmi les personnalités à venir s'incliner.

Alexandre Iakovlev, le président du Conseil des directeurs de la chaîne, a de son côté affirmé que la réforme de l'ex-Ostankino « aura lieu » en dépit de l'assassinat de Vladislav Listiev.

Ce dernier souhaitait profondément réformer la première chaîne publique, notamment par une refonte des nombreuses régies publicitaires travaillant pour Ostankino. La direction de la chaîne avait notamment proposé sur sa suggestion de cesser un temps toute diffusion de publicité afin d'arriver à ce but.

Vladislav Listiev, dont le parcours qui l'avait conduit de la présentation d'émissions politiques phares sous la perestroïka à celle de la version russe de la « Roue de la fortune » symbolisait l'émergence de la nouvelle Russie, a été abattu jeudi soir dans l'escalier de son immeuble de Moscou alors qu'il regagnait son domicile.

▶ REPÈRES ❑ *Russie*

# Un pays gangrené par la mafia

**STÉPHANE ORJOLLET**
*de l'agence France-Presse*

*MOSCOU*

■ « Toutes les 72 heures, un responsable économique, politique ou de l'administration locale est tué en Russie ». Commentant l'assassinat du journaliste vedette Vladislav Listiev, le ministre de la Justice russe Valentin Kovalev a eu un terrible aveu d'impuissance.

Le président Boris Eltsine n'a pas été plus tendre, accusant jeudi les responsables du maintien de l'ordre à Moscou de « regarder bouche bée la fusion des structures mafieuses avec les organes administratifs et le ministère de l'Intérieur ». Hier, il a appelé le parlement russe à accélérer l'adoption de lois pour renforcer la lutte contre la criminalité.

Dans une Russie désorientée, gangrénée par la mafia, l'écheveau des relations entre le crime organisé, le monde de l'économie et le pouvoir est aujourd'hui impossible a démêler.

La mafia contrôle jusqu'à 80 p. cent des structures commerciales du pays, rançonnant les hommes d'affaires russes comme étrangers, affirmait ainsi récemment Alexandre Gourov, ancien responsable de la lutte contre la criminalité au ministère de l'Intérieur du temps de l'URSS.

Et ce « super-flic », encore très respecté dans un pays où il fut le premier à parler de « crime organisé », d'affirmer que « personne ne sait exactement » jusqu'à quel point les mafiosi ont réussi à pénétrer les corps de l'État.

De fait, les accusations de corruption n'ont épargné aucune institution, police et armée comprises. Le ministre de l'Intérieur Viktor Erine reconnaissait en novembre que 500 fonctionnaires de son ministère avaient été accusés de corruption depuis le début de l'année.

Le ministre de la Défense, Pavel Gratchev — surnommé « Pacha Mercedes » en raison d'un goût prononcé pour les limousines occidentales — s'est retrouvé à l'automne dernier au centre d'une tempête après des accusations contre le commandement des forces russes stationnées en Allemagne.

L'affaire a coûté sa place à un des vice-ministres de la Défense. Quelques semaines auparavant, un journaliste d'investigation avait été tué par un colis piégé alors qu'il s'apprêtait à faire de nouvelles révélations sur cette affaire.

Les hésitations du gouvernement sur la levée des quotas d'exportation concernant les matières premières — un des domaines les plus juteux pour les organisations criminelles et une des principales sources de « commissions » pour les fonctionnaires véreux — n'ont pas contribué à lever les ambiguïtés sur l'étendue de la mainmise du monde criminel sur le monde politique.

Et alors que Moscou négocie avec le FMI un crédit « vital » de 6,3 milliards de dollars, plus de 30 milliards de dollars ont été illégalement exportés l'an dernier par les groupes criminels, selon les estimations officielles.

Avec de telles sommes d'argent, la criminalité russe déborde des frontières du pays et les règlements de compte se multiplient en Grande-Bretagne, en France ou aux États-Unis. Dans la nuit de jeudi à hier, un homme d'affaires russe a été abattu en pleine rue à Berlin alors que la mafia russe investit les marchés immobiliers à Paris ou à Londres.

S'ils ont gangrené jusqu'aux sphères officielles, les criminels ne négligent pas les niveaux moins élevés de l'économie de marché qui se crée en Russie. Pas un restaurant, pas une petite entreprise qui ne verse à sa « krycha » ( toit ) locale un pourcentage des recettes pour sa « protection ».

Les entreprises étrangères, elles aussi dans le collimateur, préfèrent adopter un profil bas. Mais le FBI américain a tout de même ouvert un bureau de liaison dans la capitale russe, en admettant que plusieurs sociétés avaient été « approchées ».

« On m'a soudain collé des gardes du corps, ça n'est pas très rassurant mais mon partenaire russe l'exige », explique ainsi un homme d'affaires occidental installé à Moscou, qui réclame l'anonymat comme tous les autres.

Vladislav Listiev, lui, ne disposait d'aucune protection, même après sa désignation à la tête de la première chaîne de télévision publique, un poste où d'énormes sommes sont en jeu. « Aucun garde du corps ne pourra me sauver, si on veut me tuer », affirmait-il peu avant sa mort.

PROMOTION

Quand les jeunes se mêlent de leurs affaires, ils savent changer les choses.

Un cahier spécial à ne pas manquer aujourd'hui dans La Presse

2206210 - 225

# AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

## Avis aux créanciers de la première assemblée

Dans l'affaire de la faillite de :

**168675 CANADA INC.**

corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 5650, rue Iberville, bureau 302, dans la ville et le district de Montréal, province de Québec, H2G 2B1.

Avis est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue contre **168675 Canada Inc.** le 7e jour de février 1995, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17e jour de mars 1995 à 14 h 00 au bureau du Séquestre Officiel au 5, Place Ville Marie, 8e étage, dans la ville et le district de Montréal, province de Québec.

**Herbert H. Davis, CIP, syndic**

6600, Côte Des Neiges, # 400
Montréal (Québec) H3S 2A9
Téléphone : (514) 341-5511

## Avis aux créanciers de la première assemblée

Dans l'affaire de la faillite de :

**LES INDUSTRIES KAYCEE LTÉE**

corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 5650, rue Iberville, bureau 302, dans la ville et le district de Montréal, province de Québec, H2G 2B1.

Avis est par les présentes donné que **Les Industries Kaycee ltée** a fait une cession de ses biens le 17e jour de février 1995, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17e jour de mars 1995 à 13 h 30 au bureau du Séquestre Officiel au 5, Place Ville Marie, 8e étage, dans la ville et le district de Montréal, province de Québec.

**Herbert H. Davis, CIP, syndic**

6600, Côte Des Neiges, # 400
Montréal (Québec) H3S 2A9
Téléphone : (514) 341-5511

JEAN FORTIN & ASSOCIÉS SYNDICS INC.

**Jean Fortin & Associés Inc.**
Syndic de faillite - Agent gestionnaire

**AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE**

Dans l'affaire de la faillite de :

**COOPER\ATION CONSTRUCTION (C.C.I.) INC.**, société légalement constituée ayant son siège social et sa place d'affaires au 2085, de Tolède à Vimont, Laval, Québec (H7M 1A2).

Avis est donné que COOPER\ATION CONSTRUCTION (C.C.I.) INC. a fait cession de ses biens le 22 février 1995 et la première assemblée des créanciers sera tenue le 15 mars, 13 h 30, au bureau du séquestre officiel, situé au 5, Place Ville-Marie, 8e étage, à Montréal.

Montréal, ce 1er mars 1995.

**Jean Fortin & Associés Inc.**
50, Place Crémazie ouest, bureau 1105
Montréal (Québec) H2P 2W9
Tél. : (514) 382-3260

Montréal • Drummondville • Longueuil
Laval • Saint-Hyacinthe • Saint-Jean • Sorel

Dans l'affaire de la faillite de :

**ANDRÉ LALONDE SPORTS INC.**, corps politique dûment incorporé, ayant son siège social et sa place d'affaires au 2842, boul. Le Corbusier, Laval (Québec) H7L 3S1.

**AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE**

AVIS est par les présentes donné qu'une Ordonnance de Séquestre a été rendue contre **André Lalonde Sports Inc.** le 24 février 1995, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 14 mars 1995 à 14 h, au bureau du Séquestre Officiel, 5 Place Ville-Marie, 8ième étage, bureau 800, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.

MONTRÉAL, ce 28e jour de février 1995.

MBA **MERCURE BÉLIVEAU & ASSOCIÉS INC.**
**Syndic**
Tour de la Place Victoria,
C.P. 244, bureau 1420
Montréal, (Québec) H4Z 1G1
Tél.: (514) 879-1333
Fax: (514) 879-1427

## *appel d'offres*

Gouvernement du Québec

**Ministère des Ressources naturelles**
Pépinière forestière d'East Angus

Le ministère des Ressources naturelles offre en vente par soumission publique l'immeuble précité de même que les biens meubles s'y rattachant. L'ensemble du lot portant le numéro 500755 est décrit comme suit :

- Un terrain portant les numéros de lots 11C-12-1, 11D et partie du lot 12-7-7-39 (approximativement 30,5 mètres par 220 mètres), rang II, canton Westbury dans la ville d'East Angus, ayant une superficie approximative de 16,26 hectares.

  La valeur est estimée à 68 000 $.

- Sur ce terrain sont érigés les bâtiments et/ou équipements suivants :

  22 serres avec système de chauffage, d'une superficie de 6 400 mètres carrés, une salle d'empotage, un atelier mécanique, une chaufferie, un entrepôt, une structure de serres tunnels d'une superficie de 11 064 mètres carrés, une salle des employés, un entrepôt réfrigéré mesurant 359,2 mètres carrés, un entrepôt réservoir mesurant 929 mètres carrés, une génératrice de marque « Cummins Diesel » 350 kVA, 12 cylindres, trois phases 347-600 volts, 600 ampères, des ombrières en acier galvanisé d'une superficie de 149 972 pieds carrés.

  La valeur est estimée à 382 000 $.

- Un ensemble de biens meubles reliés à l'exploitation de la pépinière regroupés dans les catégories suivantes :

  Ameublements divers, convoyeurs, machine à empoter et ses accessoires, remorques, une maison mobile, équipements motorisés, matériel divers, outillage divers.

  La valeur est estimée à 335 000 $.

  Le lot est décrit de façon plus détaillée dans les documents de soumission.

**MISE À PRIX**

Pour l'ensemble des biens meubles et immeubles : 392 500 $.

**CONDITIONS**

La vente de ce lot est soumise à certaines clauses ou conditions particulières décrites dans les documents de soumission et elle est assujettie à toutes les lois et règlements en vigueur, notamment l'article 45 du Code du travail (L.R.Q., chapitre C-27). Toute soumission non conforme aux exigences du Ministère sera automatiquement rejetée.

La soumission doit être présentée sur le formulaire officiel du ministère des Ressources naturelles dûment rempli et signé par le soumissionnaire. On y joindra un dépôt de 79 000 $ (chèque certifié ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances du Québec). Ce dépôt sera remis ou retourné aux soumissionnaires dont l'offre n'aura pas été retenue.

L'acheteur s'engage à verser le montant intégral de la vente à la signature du contrat notarié et à respecter les délais fixés et les modalités prescrites. S'il néglige de donner suite à son offre dans les délais fixés (5 mois) ou s'il se désiste, son dépôt ne lui sera pas remboursé et le ministre pourra accorder le lot à un autre soumissionnaire.

L'acquéreur doit de plus acquitter les frais d'acte notarié, les frais d'arpentage, les frais d'enregistrement, les frais d'administration et les taxes (T.P.S. et T.V.Q.) s'y rattachant.

Les soumissions sont valides pour une période de six (6) mois. Toutefois, le Ministère se réserve le droit d'annuler en tout temps avant l'adjudication, l'appel d'offres lancé et il ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.

Les formulaires de soumission et les documents de soumission sont disponibles au montant de 28,49 $ à l'endroit suivant :

Ministère des Ressources naturelles
Bureau local de Sherbrooke
311, rue Marquette
Sherbrooke (Québec)
J1H 1M2
Téléphone : (819) 820-3330
Personne-ressource : **M^me^ Carole Thomassin**

Les soumissions doivent être reçues entre le 6 mars 1995 et le 20 mars 1995, 14 h 30, à l'adresse inscrite sur l'enveloppe fournie avec le formulaire de soumission.

Les soumissions seront ouvertes publiquement le 20 mars 1995 à 15 h, à l'adresse précitée.

Québec

la commission scolaire des mille-îles

**APPEL D'OFFRES DE SERVICES**

La Commission scolaire des Mille-Îles demande des offres de services de firmes spécialisées, pour l'embauche de personnel de métier dont le mécanisme de facturation sera basé sur le taux horaire, pour les disciplines suivantes :

- plomberie
- électricité
- menuiserie
- peinture
- maçonnerie
- chauffage
- toiture

et ce, afin de réaliser ses projets d'immobilisations pour les deux (2) prochaines années budgétaires **débutant le 1er mai 1995 jusqu'au 30 avril 1997.**

Veuillez prendre note que le personnel de métier demandé devra posséder la carte de compétence appropriée.

Les firmes intéressées pourront obtenir le cahier des charges et autres documents pertinents en s'adressant à Monsieur Victor Beauchemin, coordonnateur du service des ressources matérielles, 69, rue Pointe-Langlois, Sainte-Rose, Laval, **à partir du mardi 7 mars 1995.**

Les soumissions seront ouvertes au bureau de Monsieur Claude Potvin, directeur général, 2275, rue Honoré-Mercier, Sainte-Rose, Laval, le **mardi 21 mars 1995, à 14 h.**

*Le secrétaire général*
**RICHARD LEROUX**

S2208676

Commission scolaire TAILLON

## APPELS D'OFFRES

**PROJET N° 1 :** Réfection de la toiture (1035 m²) — phase I
École Laurent-Benoit (019)
— L21 9474

**PROJET N° 2 :** Réfection de la toiture (825 m²) — phase I
École Maurice-L.-Duplessis (005)
— L21 9475

**PROPRIÉTAIRE :** Commission scolaire Taillon
1890, boul. Marie
Saint-Hubert (Québec) J4T 3R6
Tél. : (514) 465-0280

**ARCHITECTE :** Les Architectes Labbé et Associés
5675, chemin de Chambly, bureau 201
Saint-Hubert (Québec) J3Y 3R1
Tél. : (514) 676-3465

**OBTENTION DES DOCUMENTS :**

Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau de l'architecte à compter du **8 mars 1995** sur remise d'un montant non remboursable de **cinquante dollars (50 $)**, soit en argent, soit par chèque certifié ou mandat-poste fait à l'ordre de la Commission scolaire Taillon.

**VISITE DES CHANTIERS :**

Une visite des lieux se déroulera le **15 mars 1995 à 9 h** à l'école Laurent-Benoit, 5905, rue Laurent-Benoit à Saint-Hubert et à **11 h** à l'école Maurice-L.-Duplessis, 3225, rue Windsor à Saint-Hubert.

**GARANTIE DE SOUMISSION :**

Toute soumission devra être accompagnée d'un chèque visé au montant de 10 % du total de l'offre fait à l'ordre du propriétaire ou d'un cautionnement établi au même montant valide pour une période de soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions.

**RÉCEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS :**

Les soumissions (l'original et une copie) dans des enveloppes cachetées séparément pour chaque projet, identifiées et adressées au soussigné, doivent être reçues à la Commission scolaire Taillon, 1890, boul. Marie, Saint-Hubert au plus tard à **15 h** (heure locale), le **12 avril 1995** pour être ouvertes publiquement au même endroit, jour et heure.

**SOUMISSIONNAIRES :**

Seules seront considérées aux fins d'octroi de contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires en vigueur le 16 mars 1994.

La Commission scolaire Taillon ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni toute autre soumission reçue et ce, sans obligation d'aucune sorte envers les soumissionnaires. Elle se réserve également le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

## APPELS D'OFFRES

**PROJET N° 1 :** Réfection de la toiture
École De Maricourt (004)
3675, rue Coderre, Saint-Hubert

**PROJET N° 2 :** Réfection de la toiture
École Mgr-Forget (017)
1700, rue De Gaulle, Saint-Hubert

**PROJET N° 3 :** Réfection de la toiture (phases II et III)
École Mgr-A.-M.-Parent (024)
3875, boul. Grande-Allée, Saint-Hubert

**PROPRIÉTAIRE :** Commission scolaire Taillon
1890, boul. Marie
Saint-Hubert (Québec) J4T 3R6
Tél. : (514) 465-0280

**ARCHITECTE :** GROUPE LECLERC
5900, boul. Cousineau, bureau 212
Saint-Hubert (Québec) J3Y 7K8
Tél. : (514) 443-4130

**OBTENTION DES DOCUMENTS :**

Les documents de soumissions peuvent être obtenus au bureau de l'architecte à compter du **9 mars 1995** sur remise d'un montant non remboursable de **vingt-cinq dollars (25 $)** chacun pour les écoles De Maricourt et Mgr-Forget et de **cent dollars (100 $)** pour l'école Mgr-A.-M.-Parent, soit en argent, soit par chèque certifié ou mandat-poste fait à l'ordre de la Commission scolaire Taillon.

**VISITE DES CHANTIERS :**

Une visite des lieux se déroulera le **16 mars 1995 à 13 h** à l'école Mgr-A.-M.-Parent.

**GARANTIE DE SOUMISSION :**

Toute soumission devra être accompagnée d'un chèque visé au montant de 10 % du total de l'offre fait à l'ordre du propriétaire ou d'un cautionnement établi au même montant valide pour une période de soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions.

**RÉCEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS :**

Les soumissions (l'original et une copie) dans des enveloppes cachetées séparément pour chaque projet, identifiées et adressées au soussigné, doivent être reçues à la Commission scolaire Taillon, 1890, boul. Marie, Saint-Hubert au plus tard à **15 h** (heure locale), le **13 avril 1995** pour être ouvertes publiquement au même endroit, jour et heure.

**SOUMISSIONNAIRES :**

Seules seront considérées aux fins d'octroi de contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires en vigueur le 16 mars 1994.

La Commission scolaire Taillon ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission reçue et ce, sans obligation d'aucune sorte envers les soumissionnaires. Elle se réserve également le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

**Réal Boucher**
*Secrétaire général*

S2205607

**Suite des Avis légaux, Appels d'offres et Soumissions en page C 11**


CLINIQUE VOUS FAIT DE BEAUX YEUX.

Une crème toute légère et invisible qui dissimule les rides et les boursouflures. La crème Résultats quotidiens contour des yeux de **CLINIQUE**, le soir, ou le jour sous le maquillage pour hydrater et adoucir la peau. Un véritable festin pour les yeux !



Résultats quotidiens contour des yeux 15 ml 32 $




UN PETIT CLIN D'ŒIL EN PRIME !

Avec tout achat de 19 $ et plus de produits **CLINIQUE**, obtenez en prime une charmante pochette de voyage contenant cinq produits : Baume douceur pour le corps Aromatics Elixir 30 ml, démaquillant soluble pour les yeux 30 ml, émulsion hydratante tellement différente 20 ml, rouge à lèvres adoucissant et duo ombre à paupières.

OGILVY
OGILVY BEAUTÉ

Offre en vigueur jusqu'au 18 mars 1995 ou jusqu'à épuisement des stocks. Une prime par personne.

Rez-de-chaussée, rue Sainte-Catherine angle De La Montagne, 842-7711, poste 217



FABRICVILLE

LES DIMANCHE 5 MARS, LUNDI 6 MARS ET MARDI 7 MARS SEULEMENT!

3 JOURS! VENTE DE FOLIE

PATRONS Simplicity* NEW LOOK* 1.99 chaque *Avec achat de tissu et carte d'or

TOUS LES NOUVEAUX ARRIVAGES DU PRINTEMPS ÉPARGNEZ 20%

1/3 DE RABAIS
- Mannequins Diana
- Fils Gütermann
- Bandes auto-agrippantes
- Dentelles mode assorties
- Rubans Biais assortis
- Épaulettes

30% DE RABAIS TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE

ÉPARGNEZ PLUS DE 35% POPELINES ASSORTIES SEULEMENT 1.89 m Prix cour. 2.98 m

TOUTES LES PURES SOIES DOUBLURES MODE ASSORTIES 2.89 m Prix cour. 4.98 m ÉPARGNEZ 25%

• TRICOTS DE FANTAISIE ASSORTIS • DOUBLURES BEMBERG ASSORTIES • VELOURS CÔTELÉS ASSORTIS • PRIX COUR. JUSQU'À 7.98 m 3.89 m

TISSUS DE BASE 20% DE RABAIS ACCESSOIRES POUR LA MARIÉE

ACHETEZ 1 OBTENEZ 1 GRATUIT • BOURRE DE MATELASSAGE • BOURRE À REMBOURRAGE Détails en magasin



TOUS LES TISSUS DE DÉCORATION ÉPARGNEZ 20%–50%

NOTRE FAMEUX MUR À $2.50 MAINTENANT 1.89 m

POLYESTER IMPRIMÉ PIAGET Prix cour. 9.98 m SEULEMENT 4.89 m

TISSUS MODE ASSORTIS, ACHETEZ 1 MÈTRE OBTENEZ 2 mètres GRATUITS Détails en magasin

FABRICVILLE

*Le plus grand distributeur de tissus et tentures avec 140 magasins à travers le Canada.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| PLACE VERSAILLES — 7275, rue Sherbrooke est | 493-6665 | LASALLE — 8459, boul. Newman | 365-8045 |
| RUE STE-CATHERINE — 354, rue Ste-Catherine ouest | 866-1821 | CHOMEDEY, LAVAL — 1205 boul. Labelle | 688-1039 |
| VILLE ST-LAURENT — 1240, boul. Laurentien / Marcel Laurin | 334-0910 | DUVERNAY, LAVAL — 1950, boul. de la Concorde | 662-1880 |
| NOTRE-DAME-DE-GRÂCE — 6444, avenue Somerled | 483-2685 | CHOMEDEY, LAVAL — 1545 boul. Le Corbusier | 976-1313 |
| DORVAL — 2050, boul. St-Régis | 683-4550 | ST-LÉONARD — 6854, rue Jean-Talon est | 899-0060 |
| MONTRÉAL — 1178, rue Beaumont | 737-4758 | CENTRE GREENFIELD PARK — 443, boul. Taschereau | 672-6884 |
| | | TRACY / SOREL — 7000, boul. de la Plaza-Tracy | 746-0047 |

*En raison de manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.*

VISITEZ NOTRE CENTRE DE LIQUIDATION AU 7760, RUE SHERBROOKE E., POUR DES ÉCONOMIES EXCEPTIONNELLES.

S2210197

# MAISONS D'ENSEIGNEMENT

## CAO, DAO ET FAO DU RÊVE À LA RÉALITÉ

Quiconque démontre des aptitudes pour le dessin de précision, la perception spatiale en 2 et 3 dimensions et désire un emploi intéressant, bien rémunéré et de plus en plus en demande, devrait regarder attentivement ce qu'offrent les cégeps du **Regroupement des collèges du Montréal métropolitain**, dans le domaine de la conception, du dessin et de la fabrication assistés par ordinateur (CAO,DAO et FAO).

Ce qui autrefois exigeait une expenise reconnue et de nombreuses heures de travail, devient aujourd'hui de réalisation plus aisée. Les puissants logiciels de dessin assisté par ordinateur exécutent des travaux plus élaborés, plus rapidement et surtout mieux adaptés aux besoins grandissants des entreprises.

Ces logiciels sont adaptables à une multitude de tâches et permettent de travailler dans des domaines tels que le génie mécanique, la mécanique du bâtiment, le génie civil, l'architecture, l'aéronautique et l'aérospatiale. Ils permettent de dessiner, de modifier et de préparer les objets en vue d'une fabrication ou de toutes autres utilisations.

### Les qualités requises

Pour travailler dans ce domaine, on doit posséder des qualités particulières. Il faut, bien entendu, avoir des aptitudes pour le dessin technique, être minutieux, posséder le sens du détail, avoir de l'imagination, aimer la géométrie et être capable de visualiser dans l'espace des problèmes abstraits afin de produire graphiquement une synthèse claire et précise de ses idées. Finalement, il ne faut pas être allergique aux ordinateurs, le principal outil du technologue en CAO/FAO!

### La formation de base

Le dessin technique et par la suite la CAO/FAO exigent dès le départ de bonnes notions en géométrie. Vous devrez maîtriser les projections orthogonales (le point, la droite, le plan), les vues auxiliaires, les rotations, les intersections, les prismes, les cylindres, les cônes et les pyramides. Il en va de même en dessin. Vous devrez pouvoir effectuer des croquis d'objet, la reproduction à l'échelle et les éléments d'assemblage. Avant d'entreprendre des études en CAO/FAO, il est aussi fortement recommandé de connaître, au moins sommairement, les systèmes d'exploitation d'un micro-ordinateur.

### Le logiciel AutoCAD

Le logiciel le plus connu en dessin assisté par ordinateur est AutoCAD. C'est avec ce logiciel que vous apprendrez les rudiments du DAO. Dans un premier temps, vous vous familiariserez avec les opérations de base, mettrez en pratique les commandes du logiciel et réaliserez des dessins simples. Plus tard, vous programmerez en AutoLisp, automatiserez des tâches, manipulerez des fichiers «script», et créerez des macrocommandes. Il existe plusieurs niveaux d'apprentissage en AutoCAD. Au fil de votre formation, vous remarquerez des progrès rapides grâce aux nombreux projets concrets que vous devrez réaliser.

### Les logiciels de DAO/FAO

Le logiciel AutoCAD, malgré sa puissance énorme, a ses limites. Bien souvent, cet outil ne suffit pas et il faut alors se tourner vers des logiciels plus spécialisés. Les cégeps enseignent également l'utilisation de ces logiciels perfectionnés de DAO/FAO comme CATIA, 3D Studio, Animator Pro, Designer ou AutoSurf. Ils sont, pour la plupart, des compléments indispensables à AutoCAD. Animator Pro, par exemple est un logiciel d'animation en 2 dimensions. Des entreprises pourraient l'utiliser afin d'enseigner aux employés, grâce à l'animation, la manipulation de matières dangereuses. En jumelant AutoCAD au logiciel 3D Studio, il devient possible de produire de l'animation vidéo. Les possibilités de création de cette union deviennent alors gigantesques. Un des aspects intéressants de ce jumelage est sans aucun doute le prototypage. On peut créer de toutes pièces un objet en 3 dimensions, le faire bouger dans l'espace, le modifier à volonté et le rendre compatible à la fabrication assistée par ordinateur (FAO). Souvent, une entreprise crée un objet, le rentre sur 3D Studio, fait valider le produit sur écran par le client, puis l'envoie à la fabrication. Que d'étapes ainsi éliminées! L'inverse est aussi possible. Imaginez un objet déjà fabriqué, vous le dessinez sur 3D Studio et voilà, vous avez entre les mains un outil de promotion transformable, un clic de souris et vous le modifiez selon les spécifications du client, qui pourra voir sur-le-champ le produit fini à l'écran. Le service de marketing sera enchanté.

Finalement, dans un tout autre domaine, le logiciel AutoSurf, associé à AutoCAD, permet le passage et l'utilisation de divers outils sur des objets à surfaces complexes. Il est fréquemment utilisé en industrie automobile et aéronautique.

### Les cours et les programmes

On peut suivre dans certains cégeps de la région métropolitaine des cours à la pièce ou des programmes d'attestation, crédités ou non. L'attestation d'études collégiales 902.15, Conception assistée par ordinateur CAO/DAO comprend 8 cours et saura intéresser ceux qui veulent obtenir un diplôme et une solide formation dans ce domaine. Certains cégeps proposent des variantes à ce programme, l'un enseignera le logiciel CATIA, tandis qu'un autre ça sera le logiciel 3D Studio. Informez-vous auprès d'eux afin de connaître leur spécialité. Vous pouvez aussi fréquenter des centres spécialisés comme le Centre de CAO/FAO du cégep Édouard-Montpetit ou le CAD/CAM Institute du collège Vanier.

***Cette chronique vous est offerte par le Regroupement des collèges du Montréal métropolitain qui regroupe les cégeps suivants:***

*Ahuntsic*
*André-Laurendeau*
*Bois-de-Boulogne*
*Dawson*
*Édouard-Montpetit*
*John Abbott*
*Maisonneuve*
*Marie-Victorin*
*Montmorency*
*Rosemont*
*Saint-Laurent*
*Vanier*
*Vieux Montréal*


LE COLLÈGE PRIVÉ . . . UN CHOIX
LE COLLÈGE PRIVÉ . . . FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE

EXPLOREZ CETTE DIFFÉRENCE
AU COLLÈGE DE L'OUEST DE L'ÎLE

GARÇONS ET FILLES DU NIVEAU 6 PRIMAIRE SONT INVITÉS AUX EXAMENS D'ENTRÉE DU SECONDAIRE 1

LE VENDREDI 24 MARS DE 8 H 30 À 12 H 30

Teresa De Luca
Service des Admissions
683-4660

West Island College
851 Tecumseh
D.D.O., Que.
H9B 2L2

2204597 - 304

COLLÈGE Ahuntsic

Faites carrière comme chargé/chargée de projet en imprimerie ou comme coordonnateur/coordonnatrice de production

FORMATION GRATUITE

Le Collège Ahuntsic, en collaboration avec l'Association des arts graphiques du Québec, offre un programme d'un an à temps plein dans ce domaine en pleine expansion.

Conditions d'admission :
- être prestataire d'assurance-chômage;
- détenir un diplôme de secondaire V ou l'équivalent.

Critères de sélection :
- avoir de l'expérience en imprimerie ou dans un domaine connexe constitue un atout;
- avoir des aptitudes pour la communication;
- avoir du leadership.

Pour plus de renseignements ou pour poser votre candidature, communiquez avec madame Francine Morin au (514) 389-5921, poste 2953, avant le 10 mars 1995.

S2210643

COLLÈGE AHUNTSIC, 8155, rue Saint-Hubert, Montréal (Québec) - H2M 1Y8

Collège LaSalle

TROIS ÉCOLES EN UNE !

1 ÉCOLE INTERNATIONALE DE MODE
Design, Gestion de la production et Commercialisation. La seule école qui fait le tour de l'industrie.

2 ÉCOLE DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE
Techniques de gestion des services alimentaires et de restauration, Techniques de gestion hôtelière et Techniques de tourisme. Trois spécialisations à l'arôme international qui forment de véritables gestionnaires.

3 ÉCOLE D'ADMINISTRATION
Techniques administratives, option Gestion axée sur le marché international et Techniques de bureau. Une intégration efficace dans les milieux juridique, médical et des affaires.

FORMATION AVANT-GARDISTE ET INTERNATIONALE
Associé à des écoles au Maroc, Malaysia, Singapour, Turquie, Colombie et en Chine, le Collège LaSalle vous offre une véritable formation sans frontière. Des professeurs directement issus de l'industrie, des équipements à la fine pointe de la technologie, un environnement des plus enviables et un service d'aide au placement: voilà ce qui vous attend!

FORMATION GRATIFIANTE
S'inscrire au Collège LaSalle, c'est souscrire à l'excellence. En plus de la possibilité d'obtenir des prêts et bourses, les étudiants peuvent bénéficier de bourses d'excellence.

Détenteurs d'un DEC, en français ou en anglais, les diplômés du Collège LaSalle profitent d'une formation complète qui leur permet de franchir la barrière du marché du travail avec assurance.

Demandez notre brochure

Trois écoles, un seul collège axé sur l'excellence!

2000, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (Québec) H3H 2T2

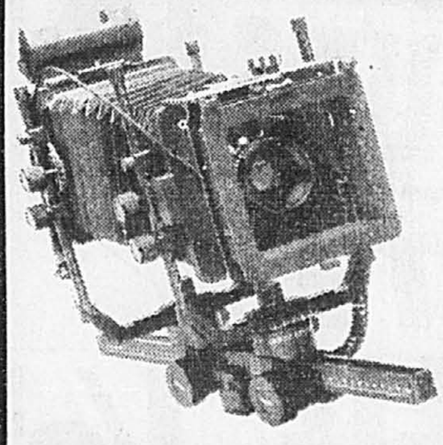
Tél.: (514) 939-2006
Sans frais:1 800 363-3541
Télécopieur: (514) 939-2015

ATWATER

COLLÈGE LASALLE

DEVENEZ PHOTOGRAPHE PROFESSIONNEL

Début: Septembre 1995



En moins d'un an

(514) 842-8643
1-800-338-8643

Cours temps plein de jour et de soir

COLLÈGE DE PHOTOGRAPHIE Marsan

Programme de photographie commerciale, A.E.C. 570.34, Permis No. 749 553

Berri-UQAM

- Prospectus gratuit
- Crédits d'impôts
- Admissible au programme SPRINT et à l'aide Financière.

ANGLAIS
COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION
Petits groupes: 3 à 7 personnes; admission continue; 1 à 5 fois / sem.; matin, après-midi, soir, samedi; 200 $ / 30 h, 370 $ / 60 h, tout compris. 100 % déductible d'impôt. Aussi disp.: cours particuliers, formation en entreprise
Converlang
5268, av. du Parc 278-5309

Dernières versions de WordPerfect, Lotus & Excel pour DOS & Windows.
Autres cours:
* MS Word 6.0
* Informatique pour les vrais débutants
* Windows pour les débutants
* Dactylo et traitement de texte
* Création graphique
Max.10 étudiants par classe




Début de session: 13 mars
Métro Peel Tél: 849-8393 postes: 712, 709
Métro Viau Tél: 255-4651
West Island Tél: 694-9622




MONTRÉAL
anglais, français
espagnol, italien, portugais
allemand, japonais
aussi français écrit & anglais écrit
Max. 16 etudiants par classe
Inscription:
28 fév. 1, 2, 7, 8, 9 mars

LA COMMISSION SCOLAIRE CHOMEDEY DE LAVAL

École d'éducation internationale

Examen d'admission pour la rentrée scolaire de septembre 1995 (1re secondaire)

Date: 1er avril 1995 de 9 h à 16 h

Inscription: Les parents intéressés doivent obligatoirement inscrire leur enfant pour ces examens avant le vendredi 24 mars 1995 en communiquant avec le Bureau du coordonnateur à l'enseignement secondaire: (514) 662-5637.

Encore quelques places disponibles

Une école à l'échelle du monde!

S2209630



# MONDE



Le président polonais Lech Walesa

## Walesa gagne dans son combat contre Oleksy

*d'après Reuter*

*VARSOVIE*

■ Lassée du bras de fer qui a privé la Pologne de gouvernement depuis près d'un mois, la coalition soutenant le nouveau premier ministre, Jozef Oleksy, a accepté hier d'attribuer trois postes-clé du gouvernement à des partisans du président Lech Walesa.

Jozef Oleksy a annoncé avoir réussi à s'entendre avec Lech Walesa sur l'attribution des portefeuilles de la Défense, de l'Intérieur et des Affaires étrangères.

« J'ai consulté le président concernant les trois ministères et nous nous sommes mis d'accord », a-t-il déclaré aux journalistes.

Les trois candidats ne sont pas membres de la coalition qui s'est prononcée mercredi en faveur de la désignation de Jozef Oleksy comme premier ministre.

Les députés de la coalition n'avaient, tout d'abord, accepté que la reconduction au ministère de l'Intérieur d'Andrzej Milczanowski. Ils ont ensuite consenti, mardi, à laisser les Affaires étrangères au diplomate Wladyslaw Bartoszewski, 73 ans, proche de Lech Walesa. Ce dernier est pour l'instant ambassadeur à Vienne.

Mais c'est la mort dans l'âme qu'ils ont accepté hier la nomination du technocrate Zbigniew Okonski à la Défense, auquel ils étaient farouchement opposés.

Jozef Oleksy a tenu à expliquer que la reconduction de certains ministres, comme celui des Finances Grzegorz Kolodko, n'était pas synonyme d'immobilisme. Il a promis un changement de politique et de style.

« Nous devions parvenir à un accord sur ces candidats pour former, comme nous le souhaitons, ce gouvernement dans les plus brefs délais. Les gens sont las des longues négociations qui ont marqué sa constitution », a expliqué Marek Borowski, l'un des dirigeants de l'Alliance de la gauche démocratique (SLD), le plus important des deux partis de la coalition.

Jozef Oleksy ne devrait plus avoir de difficultés à obtenir, la semaine prochaine, la signature présidentielle nécessaire à l'entrée en fonction de son gouvernement.

Il devrait en préciser la composition exacte en fin de journée, avant de prononcer son discours d'investiture.

L'attribution des trois portefeuilles ministériels avait déjà été à l'origine des querelles entre Lech Walesa et Waldemar Pawlak, démissionnaire le 7 février.

Lech Walesa estimait qu'il avait une sorte de droit de veto concernant les trois ministres susceptibles de remplir ces postes. Soupçonnant les deux partis de la coalition au pouvoir, liés à l'ancien régime communiste, de vouloir concentrer tous les pouvoirs, il insistait pour que les trois maroquins soient offerts à des non-communistes.

## Une trêve en Tchétchénie qui risque de faire long feu

*d'après Reuter*

*SAMACHKI*

■ Les rebelles tchétchènes craignaient hier que la trêve conclue la veille entre les responsables militaires russes et les chefs du village tchétchène de Samachki ne fasse long feu.

À Grozny, les troupes du ministère de l'Intérieur ont pris le contrôle du quartier d'Aldyr, a rapporté l'agence Itar-Tass sur la foi de renseignements provenant du Q.G. russe. Les combattants rebelles sont désormais dans l'un de leurs derniers bastions, situé dans le faubourg de Tchernoretchiye dans le sud-ouest de la capitale tchétchène.

Auparavant, un officier du ministère de l'Intérieur russe avait déclaré que les chefs militaires de la région avaient rencontré jeudi les anciens du village, situé à 40 km à l'ouest de Grozny.

« Nous avons échangé deux prisonniers, un pour chaque camp, et sommes convenus de ne pas nous tirer dessus à partir de maintenant », avait-il dit.

Les forces russes auraient, selon les rebelles tchétchènes, ignoré la trêve dès son entrée en vigueur, lançant une attaque au mortier.

Un premier obus s'est abattu sur un bus, tuant une passagère et en blessant sept autres tandis qu'un second, tombé sur une habitation de Samachki, coûtait la vie à une femme et à son enfant, ont précisé les rebelles.

Après être venues à bout de la résistance tchétchène dans le centre de la capitale, les troupes russes accentuent désormais leur pression sur les bastions rebelles de l'est et l'ouest du pays.

Le général Ivan Babitchev, qui au début de l'opération tchétchène avait refusé d'utiliser les chars « contre le peuple » avant de jouer un rôle capital dans la prise de Grozny a été promu chef de corps d'armée, ajoute l'agence Tass.

A Tokyo, le ministre russe des Affaires étrangères a défendu l'usage de la force en Tchétchénie et estimé que l'agitation dans cette région n'entraverait pas le processus de réforme engagé au niveau national.

**Avis public**

## Ville de Montréal

### Commission sur la révision des procédures de participation et de consultation publiques

La Commission sur la révision des procédures de participation et de consultation publiques tiendra une **assemblée publique d'information** au cours de laquelle l'Administration présentera ses orientations en matière de participation et de consultation publiques. Cette assemblée aura lieu le:

**mercredi 8 mars 1995, à 19 heures**
**à la salle du Conseil**
**Hôtel de ville de Montréal**
**275, rue Notre-Dame Est**
**(Métro Champ-de-Mars)**

Lors de cette soirée, la Commission présentera également le calendrier de ses travaux.

Une période de questions sur ce projet sera réservée au public.

Par ailleurs, la Commission recevra les opinions et suggestions du public lors d'assemblées qui débuteront le **lundi 3 avril 1995**. Les personnes et organismes intéressés à participer à ces audiences auront jusqu'au **vendredi 31 mars 1995** pour faire parvenir à la Division des commissions et des comités du Conseil leur inscription, mémoire ou commentaires.

Pour obtenir la documentation ou tout autre renseignement relatif à cette consultation publique, veuillez vous adresser au bureau Accès Montréal le plus près de chez vous ou à la Division des commissions et des comités du Conseil, 85, rue Notre-Dame Est, bureau R-200, au 872-3770.

Le greffier,
**Léon Laberge**


Relations publiques

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE
Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

**STRATÉGIE D'INTERVENTION EN COMMISSION PARLEMENTAIRE**

Concevoir et mettre en œuvre une argumentation et une stratégie de négociation gouvernementale.

*par Line-Sylvie Perron, associée et directrice générale*
Ducharme Perron, Communication Affaires publiques

Le lundi 10 avril, 9 h à 17 h
0,7 UFC _ 295 $ (TPS et TVQ en sus)

Réduction de 15% accordée pour inscription 15 jours ouvrables avant la tenue de l'activité

**LE LOBBYING : DÉVELOPPEMENT ET IMPLANTATION D'UNE DÉMARCHE**

Établir les paramètres appropriés pour mener une démarche de lobbying.

*par Jean Simard, associé principal*
Forum Communications, Affaires publiques

Le mardi 11 avril, 9 h à 17 h
0,7 UFC _ 295 $ (TPS et TVQ en sus)

**Renseignements : (514) 343-6990 ou 1 800 363-8876**
Tarifs réduits pour les membres SRQ, PCM, AMM, AIPC Montréal
Une seule réduction s'applique

LA COMMUNICATION DE L'EXPÉRIENCE



**La notion du "Privilège"**

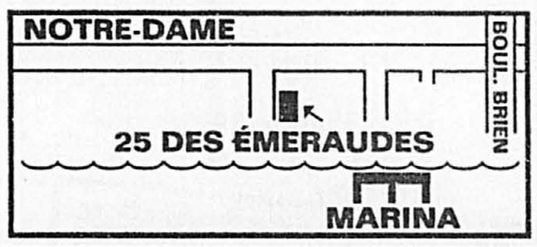


L'Émeraude des Rives
Condominium

- voisin de la marina et terrain de golf 18 trous
- ascenseurs
- bain tourbillon
- sauna
- salle d'exercice
- stationnement intérieur et extérieur
- piscine extérieure

3 1/2 à partir de 51 500 $ *
4 1/2 à partir de 72 900 $ *
5 1/2 à partir de 98 500 $ *
*taxes incluses

**BUREAU DES VENTES**
25, rue des Émeraudes
app. 201
Repentigny
**581-1448 582-7058**




*Visitez nos unités modèles*

Heures d'ouverture:
Lun. au dim. 13 h à 17 h
Soirée: merc. et jeudi 19 h à 21 h

2211060 - 304





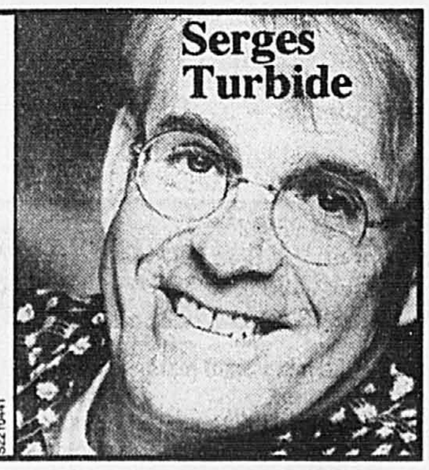



MAISONS D'ENSEIGNEMENT

cours du soir
- ANIMATEUR-TÉLÉ
- RECHERCHISTE
- COMMENTATEUR SPORTIF

L'INSTITUT FORMAT

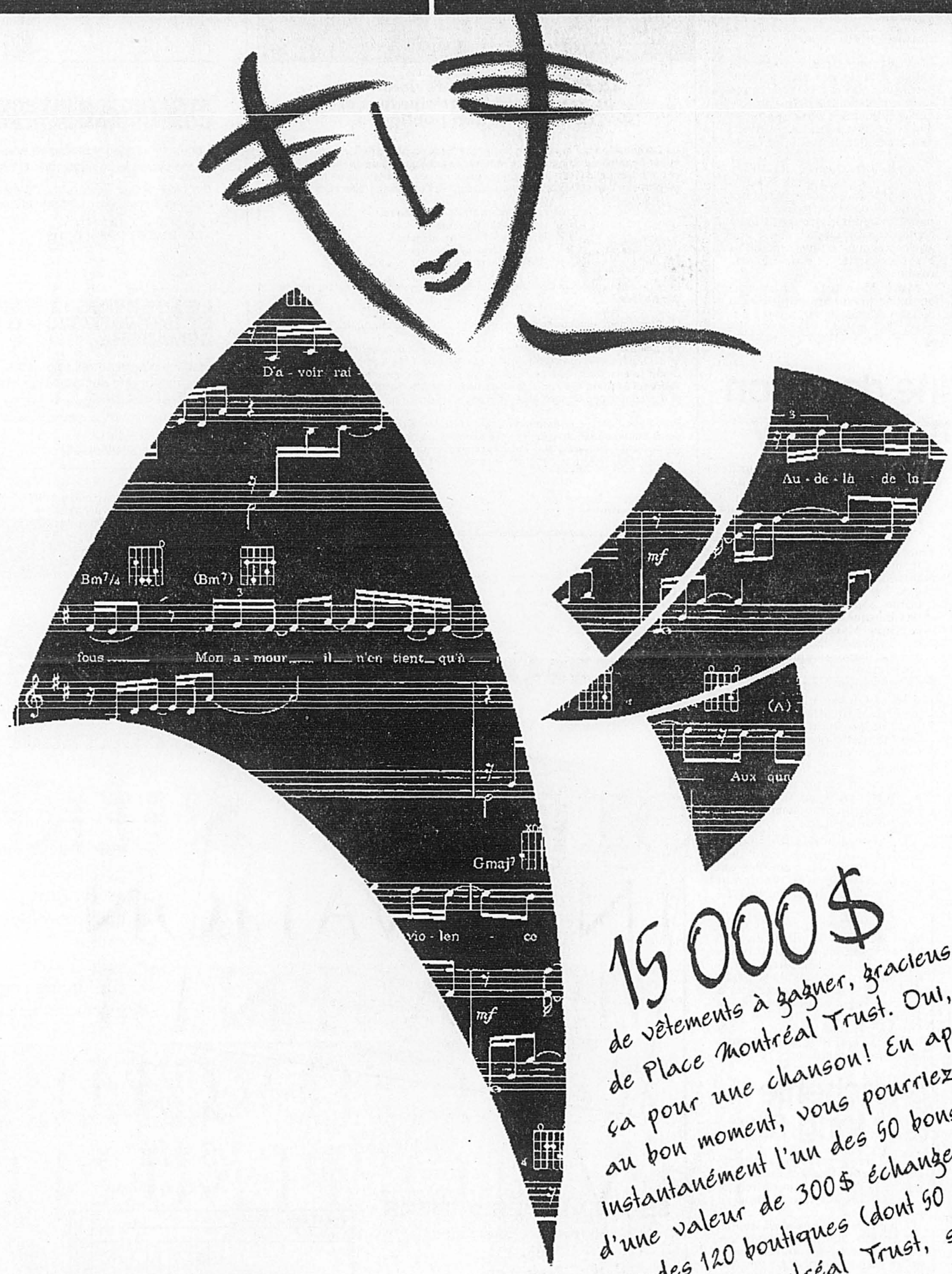
1389, boul. René-Lévesque Est
(face à la Maison de Radio-Canada)
Inscription immédiate
● 527-6505




S2210441



# Habillez-vous pour une chanson




15 000 $

de vêtements à gagner, gracieuseté de Place Montréal Trust. Oui, tout ça pour une chanson! En appelant au bon moment, vous pourriez gagner instantanément l'un des 50 bons d'achat d'une valeur de 300 $ échangeable dans l'une des 120 boutiques (dont 50 exclusives) de la Place Montréal Trust, située angle McGill College et Ste-Catherine. Découpez la grille et lorsque vous entendrez l'une des deux chansons de l'artiste du jour, composez immédiatement notre numéro de téléphone. Alors, tendez bien l'oreille et tendez vite le doigt. C'est le septième appel qui gagne. Oui le septième!

CITÉ 107,3 FM ROCK • DÉTENTE

MA RADIO AU BOULOT

en collaboration avec

**Place Montréal Trust**

## Habillez-vous pour une chanson

| Le lundi 6 mars | Le mardi 7 mars | Le mercredi 8 mars | Le jeudi 9 mars | Le vendredi 10 mars |
|---|---|---|---|---|
| **Roch Voisine** | **Marjo** | **Cabrel** | **Céline Dion** | **Elton John** |
| Entre 10 h et 11 h | Entre 9 h et 10 h | Entre 11 h et midi | Entre 10 h et 11 h | Entre midi et 13 h |
| Entre 15 h et 16 h | Entre 13 h et 14 h | Entre 16 h et 17 h | Entre 14 h et 15 h | Entre 15 h et 16 h |

**790-0107**

CITÉ 107,3 FM ROCK • DÉTENTE

MA RADIO AU BOULOT

## Les derniers marines quittent Mogadiscio

*d'après Reuter*

*MOGADISCIO*

■ Les marines américains qui évacuaient la Somalie ont tué plusieurs civils et en ont blessé des dizaines d'autres hier en quittant les plages de Mogadiscio, ont rapporté des médecins.

Le chef de clan Mohamed Farah Aïdid s'est bruyamment réjoui du départ des militaires américains, affirmant que les Somaliens pouvaient « enfin gouverner leur pays ».

Les blessés ont été admis dans deux hôpitaux misérables du sud de Mogadiscio où des médecins ont fait état de plusieurs civils tués chez eux par des tirs provenant de la plage de l'aéroport d'où se retiraient les Américains.

Près de l'aéroport, des mares de sang tachaient le sol d'une maison du quartier de Buulo Huubey aux murs percés d'énormes trous causés par des explosifs. « Nous dormions et ne savions pas ce qu'étaient ces coups de feu », a dit Hassan Dine, dont le fils a été tué peu avant le retrait des marines à bord d'aéroglisseurs et de navires amphibies.

Des Somaliens ont dit que les marines n'avaient pas essuyé de tirs durant leur évacuation. Mais le ciel a été illuminé à plusieurs reprises par des fusées éclairantes accompagnées de rafales de mitrailleuses lourdes.

Les explosions de Buulo Huubey étaient audibles du toit de l'hôtel Al Sahafi, où logent les journalistes. Plus tard, un silence fantomatique s'est abattu sur la ville tandis que les navires de six pays disparaissaient à l'horizon.

L'hôpital Benadir a enregistré 28 blessés amenés de l'aéroport pendant la nuit. Selon des Somaliens, certains ont pu être victimes de miliciens qui tentaient de refouler des pilleurs de l'aéroport abandonné.

Le départ des marines a mis un point final à l'intervention militaire internationale engagée il y a deux ans. Cent trente-deux Casques bleus et des centaines de Somaliens ont été tués durant cette période, sans que l'ONU mette fin aux combats entre clans qui avaient plongé le pays dans le chaos.

Le général Aïdid a marqué le départ des forces étrangères de Somalie en donnant une fête dans sa maison, rénovée depuis son bombardement par des hélicoptères de combat américains en 1993.

« Je suis ravi que toutes les forces étrangères soient parties et que nous puissions enfin gouverner notre pays nous-mêmes », a-t-il dit aux journalistes. « Nous sommes membres de l'ONU. Ce dont nous avions besoin, c'était uniquement d'une intervention humanitaire, pas d'une intervention militaire. »

La fin de la mission de l'ONU fait craindre une reprise des affrontements entre milices rivales pour le contrôle du port et de l'aéroport de Mogadiscio. Les combats pourraient aussi gagner les provinces voisines, relativement calmes ces derniers temps.

L'ONU a affirmé qu'elle n'abandonnerait pas la Somalie. Mais le secrétaire général Boutros-Ghali a noté que l'aide internationale et les négociations dépendraient de la volonté de coopérer des belligérants et du « degré de sécurité dans le pays ».

Les forces de l'ONU laissent une Somalie qui ne souffre plus de la famine mais reste la proie de milices armées et ne dispose pas d'écoles ni d'hôpitaux dignes de ce nom, pas plus que de gouvernement central.

Environ 1800 marines américains et 400 soldats italiens se sont déployés durant trois jours à terre pour couvrir le retrait de l'arrière-garde des Casques bleus de l'opération « Bouclier unifié ». Des dizaines de soldats américains avaient été tués en 1993 lors de combats de rue avec les miliciens du général Aïdid.

Ce dernier a rejeté les prédictions pessimistes voulant que le départ du corps expéditionnaire étranger plonge à nouveau le pays dans l'anarchie. « Il n'y aura plus de guerre civile. Il y aura la paix », a-t-il affirmé.

# Winnie Mandela victime des «forces de la réaction ?»

*d'après AFP*

*JOHANNESBURG*

■ **Le vice-ministre sud-africain des Arts et de la Culture, Winnie Mandela, a contre-attaqué hier sur le double front politique et judiciaire pour répondre « bille en tête » aux accusations de corruption dont elle est l'objet.**

À peine rentrée d'une tournée contestée en Afrique de l'Ouest, elle a obtenu un répit judiciaire quand la cour suprême de Johannesburg a reporté au 14 mars toute décision concernant l'usage des documents saisis mercredi à son domicile et dans ses bureaux.

Mme Mandela, dont son époux le président sud-africain Nelson Mandela vit séparé depuis 1992, a par ailleurs fait diffuser par son avocat un communiqué d'une rare virulence annonçant qu'elle « répondrait bille en tête aux provocations ». Elle a affirmé que les « forces de la réaction » tentaient de la discréditer pour atteindre, à travers cette vendetta, « les masses de l'ANC » ( Congrès national africain ) qui la soutiennent.

Elle s'est ensuite rendue dans le bidonville portant son nom, dans la banlieue est de Johannesburg. Le leader de ce bidonville avait été assassiné jeudi soir, quelques heures après lui avoir apporté un soutien public. Mme Mandela a été « profondément troublée par cette coïncidence », selon son avocat.

Sa double contre-attaque fait suite aux perquisitions de la police, affirmant agir dans le cadre d'une enquête pour « fraude et corruption » portant sur « des millions de rands ».

La police l'accuse notamment d'avoir touché 75 000 rands ( 21 400 dollars ) pour qu'une entreprise décroche, grâce à son influence, des contrats de construction de logements sociaux.

En vue de récupérer les documents saisis, Mme Mandela demandait à la justice d'annuler les mandats de perquisition accordés à la police.

Le report de la décision du tribunal a pour conséquence que les dossiers vont demeurer sous scellés jusqu'au 14 mars, retardant d'autant l'enquête policière.

Il s'agit des documents saisis à son domicile de Soweto ainsi que dans les bureaux du CAPP ( Projet de coordination antipauvreté ), l'organisme caritatif qu'elle dirige et qui est, selon la police, la plaque tournante des détournements de fonds.

Neuf autres lieux, notamment les domiciles et bureaux d'autres compagnies impliquées dans les détournements de fonds ont également fait l'objet de perquisitions. La police a affirmé qu'elle en avait pour au moins six semaines à dépouiller les documents saisis.

La manière dont s'est déroulée la perquisition à Soweto, en présence d'une quarantaine de policiers armés, a fait l'objet de nombreuses protestations en Afrique du Sud, notamment du groupe parlementaire ANC.

L'avocat de Mme Mandela a affirmé que les policiers avaient filmé l'intérieur de sa maison — jusqu'à l'intérieur des penderies —, commettant ainsi « une violation évidente de son droit à la vie privée », a-t-il dit.

Le président Mandela a déclaré jeudi qu'aucune mesure ne serait prise contre son vice-ministre tant que les accusations contre elle ne serait pas prouvées.

Citant des sources gouvernementales haut placées, le quotidien économique *Business Day* a pour sa part affirmé que la décision de lui retirer son portefeuille ministériel avait déjà été arrêtée par le chef de l'État quand il a été mis au courant par la police de son enquête.

Selon le même journal, la preuve qu'elle a « abusé de son pouvoir et de son influence » constituerait aux yeux du chef de l'État un motif de renvoi suffisant, sans qu'il soit besoin de prouver qu'elle a touché des pots-de-vin.

L'affaire a été confiée au vice-président Thabo Mbeki qui doit regagner l'Afrique du Sud aujourd'hui après un voyage aux États-Unis.



PHOTO AP

**Winnie Mandela (au centre), ex-femme du président Nelson Mandela d'Afrique du Sud, entourée de gardes du corps, arrive à la Cour suprême à Johannesburg pour contester des perquisitions policières faites à son domicile.**


NOTRE DERNIÈRE INNOVATION NE PROVIENT PAS DE LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT...

MAIS DE LA COMPTABILITÉ.




Bien sûr, c'est la recherche et développement de Toshiba qui a d'abord créé nos ordinateurs blocs-notes innovateurs.

Mais c'est maintenant au tour de la comptabilité d'innover. Dès aujourd'hui, à l'achat d'un bloc-notes Toshiba, vous recevrez une remise allant de 300 $ à 500 $ de Toshiba.

Or, ce montant n'est pas offert sous forme de logiciels et de modems gratuits. Il s'agit d'argent comptant pour vous permettre d'acheter ce que vous désirez.

Cette offre spéciale fait partie du tout nouveau programme de remise éclair de Toshiba. Hâtez-vous, car cette offre prend fin le 31 mars 1995, ou à l'épuisement des stocks.

Pour bénéficier de cette remise éclair, faites parvenir à Toshiba une copie de votre facture originale et de votre formulaire de garantie canadienne internationale original.

Cette remise s'applique à des modèles sélectionnés et elle est offerte au Canada seulement par les revendeurs et les distributeurs autorisés de Toshiba. Les demandes de remise doivent être reçues au plus tard le 30 avril 1995. Veuillez prévoir un délai de quatre à six semaines pour la réception de votre chèque de remise.

(Vous voyez ? Cette offre est tellement avantageuse que même notre département juridique désire y participer.) Pour obtenir de plus amples renseignements sur le programme de remise éclair, communiquez avec Toshiba au 1 800 663-0378.

LA REMISE ÉCLAIR DE TOSHIBA. OFFERTE JUSQU'AU 31 MARS.

TOSHIBA
Une force du monde d'aujourd'hui.

(Attendez ! Voici d'autres précisions du département juridique : Une seule remise par bloc-notes. La remise comprend un montant représentant la taxe sur les produits et services. Toshiba se réserve le droit d'annuler cette offre en tout temps sans préavis. La remise sera accordée à la personne dont le nom figure sur la facture d'origine seulement.)

MONDE

# Berlusconi : guerre ouverte contre le premier ministre Dini

## *Le magnat italien des communications sollicite des élections anticipées*

*d'après AFP*

*ROME*

Les forces politiques soutenant le magnat italien des ondes Silvio Berlusconi ont décidé hier de voter contre le collectif budgétaire, dans l'espoir d'obtenir des élections anticipées en juin prochain en faisant chuter le gouvernement Dini.

Ce faisant, ils ont aussi pris le risque d'une grave crise politique et monétaire, qui s'est immédiatement traduite par une chute brutale de la lire.

**Non partout**

« Nous voterons contre le collectif budgétaire du gouvernement, aussi bien au Sénat qu'à la Chambre », a affirmé un communiqué commun des partis du « pôle de la liberté », à l'issue d'une réunion de leurs leaders qui marque un total revirement par rapport à leur attitude de deux jours plus tôt.

La lire a réagi en chutant à nouveau au seuil record de 1170 lires pour un DM, avant de se reprendre légèrement à 1167, et la bourse, dans les ultimes échanges de la journée, a subi aussi le contre-coup, clôturant -1,40 p. cent.

Le collectif budgétaire de 20 000 milliards de lires (12,5 milliards de dollars US) pour 1995 est surtout menacé à la Chambre des députés où le vote est prévu jeudi. Dans cette assemblée, si Refondation communiste (gauche marxiste) ne revient pas sur son intention de voter contre ce mini-budget, ses voix ajoutées à celles du « pôle de la liberté » l'empêcheraient d'être adopté. Le chef de Refondation, Fausto Bertinotti, a confirmé hier soir cette intention.

**Apolitique**

Lors de sa prise de fonctions le 13 janvier, le premier ministre Lamberto Dini avait annoncé que son gouvernement apolitique de techniciens démissionnerait sitôt réglés les quatre points de son programme, dont ce collectif budgétaire. Mais il avait aussi annoncé qu'il démissionnerait s'il se trouvait dans l'impossibilité de remplir un des quatre points. La démission du gouvernement Dini après le rejet du collectif serait donc inévitable.

Mercredi, Silvio Berlusconi et ses alliés avaient annoncé qu'ils avaient l'intention de voter pour. Mais ils avaient réclamé en échange que le parlement confie au gouvernement de Lamberto Dini une « délégation » pour réaliser librement et rapidement la réforme des retraites.

« Nous n'aimons pas que l'on joue avec les intérêts du pays », a commenté durement Silvio Berlusconi, le visage fermé, à l'issue de la réunion du « pôle ».

La hache de guerre est déterrée. Ferdinando Casini, leader du Centre chrétien démocrate, l'une des principales composantes du « pôle » avec Forza Italia et Alliance nationale a commenté : « Ce n'est pas le pôle qui est contre le collectif budgétaire, c'est Dini qui est contre le pôle. »



Silvio Berlusconi

Le communiqué est très dur contre le gouvernement dirigé par l'ancien ministre du Trésor de Berlusconi : « Nous ferons tout ce qui en notre pouvoir démocratique pour empêcher qu'à l'ombre d'un soi-disant gouvernement de techniciens, une manoeuvre de palais allant à l'encontre du résultat des élections libres du 27 mars soit portée à son terme.( ... ) On a trahi en Italie la volonté populaire, nous entendons la défendre. On a répondu à notre preuve de bonne volonté par l'indifférence. »

Les chefs des groupes parlementaires des partis du « pôle de la liberté » avaient rencontré mercredi le président de la république. M. Scalfaro, selon des indiscrétions, n'a pas évoqué comme ils l'espéraient une date pour des élections anticipées qu'ils réclament au mois de juin.

Le Pôle a expliqué que le refus des partis politiques et de M. Dini de répondre positivement à sa proposition d'une « délégation » que le parlement remettrait au gouvernement pour effectuer vite la réforme des retraites avait fait déborder le vase. Selon le Pôle, c'est seulement ainsi que le gouvernement pourrait avoir fini à temps sa tâche pour permettre des élections en juin.

L'économiste Romano Prodi, qui regroupe autour de lui les forces de centre et de gauche a commenté : « J'avais espéré jusqu'à la fin que le bon sens et un minimum de sensibilité pour l'intérêt commun prévaudrait. Je dois constater que les intérêts particuliers ont prévalu.


*Un don pour l'amour des enfants*

FONDATION DE L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE

3175, Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Qc) H3T 1C5
Tél.: (514) 345-4710

La gestion de votre avoir ne peut être laissée au hasard.

Confiez cette tâche à des gens qualifiés. Faites la connaissance de M. Gérard Gravel, chargé de comptes de votre région.



Il possède une vaste expérience en matière de planification testamentaire et successorale, sans parler des services de gestion de portefeuilles. De plus, vous pouvez avoir l'esprit tranquille puisque la Société de fiducie TD est cautionnée par la Banque TD.

M. Gravel nous a présenté des références exemplaires qui, nous en sommes convaincus, vous impressionneront tout autant.

Communiquez avec M. Gravel sans tarder; il saura répondre à vos attentes.

(514) 289-0594

TRUST TD

La Société de fiducie TD est une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.

*Services de gestion de portefeuilles • Planification testamentaire et successorale • Administration successorale*

Maintenant, le ciel américain est plus accessible que jamais

**Du nouveau à Montréal : une ligne aérienne qui vous offre les tarifs les plus bas qui soient. Et dès le 15 mars, cette ligne aérienne vous propose deux vols quotidiens sans escale pour Washington, D.C. Aussi, des correspondances pratiques aux mêmes tarifs avantageux pour Atlanta et Miami.**

Il y a maintenant à Montréal une ligne aérienne super économique. En effet, le 15 mars 1995, ValuJet inaugure un service quotidien sans escale par jet DC-9 à destination de l'aéroport international de Dulles à Washington, D.C. Et tous les sièges de tous les vols vous sont offerts à seulement 79 $ pour tous les vols effectués d'ici le 31 mars 1995. Après cette date, vous pourrez encore profiter des mêmes bas tarifs, à condition d'acheter vos billets à l'avance.

Vous trouverez aussi des correspondances pratiques pour Atlanta et Miami à partir de Washington, D.C. Et contrairement à d'autres compagnies, ValuJet n'exige jamais un aller-retour, ni nuitée du samedi.

Vous pouvez réserver dès le 5 mars 1995. Pour renseignements et réservations, composez le 1 800 VALUJET (1 800 825-8538).







ValuJet
LIGNES AÉRIENNES

*ATLANTA/CHICAGO/COLUMBUS/DALLAS-FT. WORTH*
*DETROIT/FORT LAUDERDALE/FORT MYERS*
*HARTFORD-SPRINGFIELD/INDIANAPOLIS*
*JACKSONVILLE/LOUISVILLE/MEMPHIS/MIAMI*
*MONTRÉAL/NASHVILLE/NEW ORLEANS/ORLANDO*
*PHILADELPHIE/RALEIGH-DURHAM/SAVANNAH*
*TAMPA/WASHINGTON, D.C./WEST PALM BEACH.*

*WASHINGTON, D.C. (DULLES)*
**79 $**
*Pour tous les sièges et sur tous les vols jusqu'au 31 mars 1995.*

*ATLANTA*
**139 $** *21 jours à l'avance* | **164 $** *7 jours à l'avance* | **189 $** *Au comptoir*

*MIAMI*
**149 $** *21 jours à l'avance* | **174 $** *7 jours à l'avance* | **199 $** *Au comptoir*

À l'exception de Washington, D.C., les tarifs indiqués requièrent un achat 21 jours à l'avance et sont applicables aux vols en période hors pointe uniquement. (Lundi, mardi et mercredi toute la journée; le samedi après 12 h; à l'exception du jeudi entre 14 h et 19 h, du vendredi de 11 h 30 à 19 h et du dimanche de 9 h à 21 h). Les tarifs indiqués sont valables pour des allers simples et ne comprennent pas les frais de douane et d'immigration américains de 17,51 $ CA, ni les taxes canadiennes de transport aérien pouvant aller jusqu'à 50 $ CA et la TPS lorsque applicable. Les tarifs ne comprennent ni les taxes américaines de transport ni les taxes de 3 à 6 $ US des aéroports américains, là où elles sont en vigueur. Aucun billet n'est remboursable. Les horaires et les tarifs peuvent changer sans préavis. Le nombre de sièges est limité et des restrictions s'appliquent.

SOLDE D'ÉCHANTILLONS




**Canapé en cuir Prix cour. 3 188 $ Prix spécial: 1 399 $**
**Causeuse Prix cour. 2 679 $ Prix spécial: 1 299 $**

| DESCRIPTION | Prix courant | Prix spécial |
|---|---|---|
| **CENTRE-VILLE** | | |
| **SÉJOUR MEUBLES EN CUIR** | | |
| Causeuse/noir | 2 466 $ | 799 $ |
| Canapé/rose | 2 128 $ | 799 $ |
| Canapé et causeuse/vert | 5 049 $ | 2 499 $ |
| Canapé et causeuse/vin | 4 705 $ | 2 829 $ |
| Sofa-lit/tissu belge | 1 019 $ | 699 $ |
| **SALLE A MANGER** | | |
| Table e marbre/Rosso | 1 899 $ | 999 $ |
| Table en marbre/Alpine | 1 129 $ | 859 $ |
| Buffet-vaisselier laqué | 4 029 $ | 1 999 $ |
| **CHAMBRE COUCHER** | | |
| 5 pièces laquées noir | 3 299 $ | 1 899 $ |
| 4 pièces en chêne | 2 899 $ | 1 999 $ |
| **BROSSARD** | | |
| **SÉJOUR MEUBLES EN CUIR** | | |
| Causeuse/sable | 1 782 $ | 699 $ |
| Causeuse/rose | 1 737 $ | 599 $ |
| Canapé et causeuse ass. | 6 589 $ | 3 999 $ |
| Sofa-lit/éléments | 3 299 $ | 1 999 $ |
| Canapé et causeuse/vin | 5 563 $ | 2 799 $ |
| **SALLE MANGER** | | |
| Table en marbre/Marquinia | 1 149 $ | 699 $ |
| 6 pièces laquées | 3 299 $ | 1 599 $ |
| Buffet-vaisselier laqué | 1 899 $ | 999 $ |
| **CHAMBRE COUCHER** | | |
| 7 pièces laquées gris | 3 899 $ | 1 999 $ |

| DESCRIPTION | Prix courant | Prix spécial |
|---|---|---|
| **LAVAL** | | |
| **SÉJOUR MEUBLES EN CUIR** | | |
| Causeuse/noir | 1 737 $ | 599 $ |
| Causeuse/vert | 2 170 $ | 899 $ |
| Causeuse/rose | 2 128 $ | 1 699 $ |
| Canapé/vin | 3 101 $ | 1 699 $ |
| Canapé, causeuse et fauteuil | 2 799 $ | 1 699 $ |
| **SALLE MANGER** | | |
| 7 pièces ivoire | 3 642 $ | 1 999 $ |
| 9 pièces en érable massif | 4 399 $ | 1 999 $ |
| **CHAMBRE COUCHER** | | |
| 5 pièces laquées noir | 3 431 $ | 1 999 $ |
| **JEAN-TALON** | | |
| **SÉJOUR MEUBLES EN CUIR** | | |
| Causeuse/brun | 2 679 $ | 799 $ |
| Canapé et causeuse/vert | 4 890 $ | 2 289 $ |
| Canapé et causeuse/vin | 6 654 $ | 2 599 $ |
| **SALLE MANGER** | | |
| Table en marbre/Marquinia | 2 429 $ | 999 $ |
| Table laquée noir | 1 999 $ | 599 $ |
| **CHAMBRE COUCHER** | | |
| 4 pièces en chêne/vert | 2 899 $ | 1 999 $ |
| 8 pièces laquées noir | 3 857 $ | 2 699 $ |
| **POINTE-CLAIRE** | | |
| **SÉJOUR MEUBLES EN CUIR** | | |
| Canapé et causeuse/vert | 2 699 $ | 1 499 $ |
| Canapé et causeuse/sable | 3 089 $ | 1 499 $ |
| Canapé, causeuse et fauteuil | 2 829 $ | 1 899 $ |
| Canapé et causeuse/beige | 3 498 $ | 1 699 $ |
| **SALLE MANGER** | | |
| 5 pièces bois blanchi | 999 $ | 699 $ |
| 7 pièces/acajou | 2 199 $ | 1 299 $ |
| **CHAMBRE COUCHER** | | |
| 5 pièces en chêne massif | 3 999 $ | 1 899 $ |
| 6 pièces laquées noir | 3 849 $ | 2 599 $ |

2210327 - 304

mobilia

OUVERT LE DIMANCHE

LAVAL Centre Décor 440 Coin Labelle et 440 O. (514) 687-1447
POINTE-CLAIRE 183 A. boul. Hymus Coin St-Jean (514) 695-2701
MONTRÉAL (Centre-ville) 625, Président Kennedey Coin Union (514) 848-0923
BROSSARD Centre Perspective Décor 8025, boul. Taschereau O. (514) 462-1264
ST-LÉONARD 6855, rue Jean-Talon E. entre les Galeries d'Anjou et boul. Langelier (514) 253-1070
Galerie Bernhardt Mobilia Laval Centre Décor 440 coin boul. Labelle et aut. 440 687-1447